

COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ DU
CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DE L'HÉRAULT

2017

De 2017 à 2018, bilan et perspectives...

L'année de nos 40 ans...

La loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 portait création des CAUE

Elle invitait aussi les Départements à se doter de ces organismes atypiques qui devaient s'inscrire dans le mouvement de décentralisation comme des accompagnateurs, des facilitateurs, des animateurs.

La majorité des Départements ont répondu favorablement à cette invitation et les créations se sont succédé. Le CAUE des Pyrénées Atlantiques fut le premier sur la liste, le CAUE de l'Hérault s'inscrivant en 21^{ème} position, en 1979.

Investis de leurs missions et porteurs d'une ambition culturelle, les CAUE se sont engagés, tels des militants de la décentralisation, au service de leur territoire d'exercice et de ses habitants.

2017 : 40 ans et 93 CAUE plus tard...

Jeunes quadras, les CAUE ont gardé leur caractère atypique qui les amène à être présents, malgré la taille réduite de leurs équipes, dans tous les domaines du cadre de vie et auprès de tous les publics, à se saisir de l'actualité de l'aménagement comme des enjeux environnementaux, en portant toujours la dimension culturelle au cœur de toute démarche et de tout projet.

Outils départementaux, les CAUE sont aussi des outils précieux pour les ministères de l'Ecologie, de la Culture et de la Cohésion des territoires, quand ils assurent le relais de leurs politiques publiques sur le terrain. La légèreté de leurs structures et le maintien de liens directs avec leurs partenaires régionaux, comme la DRAC, la DREAL ou encore la Région, participent de l'efficacité de leur action.

Et parmi eux, le CAUE de l'Hérault...

La force de l'expérience acquise, au fil des ces années, par une équipe pluridisciplinaire, la connaissance du territoire et de ses acteurs, la maîtrise des outils et des pratiques font du **CAUE de l'Hérault** un organisme reconnu en tant qu'expert et sollicité à de nombreux niveaux.

Au-delà du lien institutionnel avec le Département, les années ont forgé un partenariat fort avec ses services, bâti sur les complémentarités de leurs compétences et de leurs pratiques, où la culture a toute sa place. La convention signée en 2018 en est un nouveau signe.

La reconnaissance réciproque des valeurs des entités et le respect de la spécificité du CAUE par le Département sont les bases d'une collaboration efficace au service d'un développement harmonieux du territoire départemental.

Les pages qui suivent sont un nouveau témoignage du plein engagement du CAUE de l'Hérault et de son équipe. A mi-chemin de 2018, cet engagement ne saurait s'amoinrir, tant les enjeux et les chantiers à venir sont importants...

Julie Garcin Saudo

Présidente du CAUE de l'Hérault

CAUE 34

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement **au service des territoires**

Un objectif

Améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale

→ En intervenant auprès des élus, des maîtres d'ouvrages publics et privés et des professionnels pour que tout projet d'aménagement et de construction fasse l'objet d'une démarche de qualité.

→ En favorisant la participation des habitants à l'élaboration de leur cadre de vie.

***La sensibilisation,
l'information, la pédagogie,
l'accompagnement et la formation
sont les outils privilégiés du CAUE***

Un organisme départemental avec un statut associatif

Créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'Architecture, le CAUE est présidé par un élu.

Ses statuts sont définis par un décret.

La gouvernance du CAUE est assurée par un conseil d'administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'Etat, les organisations professionnelles, les associations et les personnes qualifiées.

Son assemblée générale regroupe l'ensemble des adhérents : communes, groupements de communes, organisations professionnelles, organismes départementaux et consulaires, associations...

Le CAUE est investi d'une mission de service public, dans un cadre et un esprit associatifs qui excluent toute maîtrise d'œuvre.

Son financement

- Une fraction de la part départementale de la Taxe d'Aménagement perçue sur les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme, déposés depuis le 1^{er} mars 2012, et votée par le Conseil Départemental.

- Des subventions et des contributions liées à des conventions d'accompagnement ou d'objectifs, conclues avec les collectivités ou les partenaires publics.

- Les cotisations de ses adhérents.

Le CAUE de l'Hérault a été créé le 8 mars 1979.

Parce que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect du patrimoine et des paysages naturels et urbains sont d'intérêt public... Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont été créés par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977.

pour améliorer la qualité du cadre de vie

Quatre missions

Pour le grand public

Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Pour les maîtres d'ouvrage privé, les particuliers désirant construire ou réhabiliter

Des conseils pour une meilleure prise en compte de la qualité architecturale et environnementale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

Pour les collectivités territoriales

Des conseils et un accompagnement dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire.

Pour les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage public

Des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Une spécificité d'intervention

Une expertise professionnelle

L'équipe permanente est composée de professionnels de disciplines diverses - architecture, urbanisme, paysage, environnement, communication - qui ont développé des compétences spécifiques, liées aux approches globales et transversales de l'aménagement, aux démarches environnementales et aux pratiques pédagogiques.

Une connaissance du territoire

Un ancrage local et une longue expérience du conseil aux élus territoriaux sur le terrain, une culture pluridimensionnelle de l'aménagement et une approche interdisciplinaire, mêlant urbanisme, paysage, écologie, patrimoine, architecture et énergie font du CAUE un acteur de terrain pertinent.

Un acteur culturel au service de la démocratie locale

Le CAUE s'efforce de développer, auprès de tous les acteurs de l'aménagement - des décideurs aux usagers - une exigence de qualité afin de leur donner les moyens de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité et de les responsabiliser dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé.

CAUE 34

Le CAUE de l'Hérault au plus près des territoires et de ses enjeux

Le département de l'Hérault, terre du Sud ô combien attractive, est confronté à un développement démographique important qui ne se dément pas, au fil des années. Au défi d'un urbanisme à la recherche d'une qualité durable du cadre de vie, s'en ajoutent aujourd'hui d'autres, comme ceux de la transition énergétique et du changement climatique et ses conséquences sur la zone littorale.

En charge de missions de sensibilisation, d'information, de conseil et de formation auprès de tous les acteurs et habitants du territoire, le CAUE se doit d'intégrer ces préoccupations dans sa stratégie d'actions, dans le cadre d'un partenariat étroit avec le Département de l'Hérault.

Le CAUE 34 agit à tous les niveaux :

- Auprès des habitants, depuis les plus jeunes générations, pour les responsabiliser dans l'élaboration de leur cadre de vie et favoriser leur participation éclairée.
- Auprès des élus pour les aider à anticiper l'avenir, à se poser les bonnes questions, à faire les bons choix.
- Auprès de tous les acteurs de l'aménagement pour nourrir leur réflexion, enrichir leurs pratiques.

Une organisation en deux pôles

A la recherche d'une plus grande efficacité et d'une plus grande pertinence dans l'accomplissement de ses missions, tout en respectant les principes de transversalité dans ses domaines d'intervention, le CAUE s'est structuré en deux pôles :

Le Pôle Culture & Pédagogie

qui assure la conduite de la mission de Sensibilisation et d'information :

- Les actions à l'adresse du grand public et du milieu scolaire
- L'animation du Centre de Ressources
- Les actions de communication
- La formation du monde enseignant

Le Pôle Conseil aux Territoires

qui assure les missions suivantes :

- Le conseil aux collectivités territoriales et publiques
- Le conseil architectural et paysager aux maîtres d'ouvrages publics et privés
- La formation des élus et professionnels

Les CAUE : un réseau pour participer aux débats nationaux, enrichir les pratiques et partager projets et actions

93 CAUE sont présents en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, constituant un réseau national d'une grande richesse.

La Fédération Nationale des CAUE

C'est un lieu d'échanges et de projet, de valorisation et de mutualisation des expériences départementales, de capitalisation des savoir-faire, propice à enrichir réflexion et pratiques des CAUE. La Fédération organise des rencontres qui permettent aux CAUE de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement. Elle assure aux CAUE un portage national et représente les CAUE auprès des ministères.

Plusieurs instances et groupes de travail ont été créés :

• Les Pôles de ressources et de compétences

Lieux de partage des réflexions et des expériences autour d'objectifs :

- **Pôle Sensibilisation** : créer une expertise à partir des compétences des CAUE.
- **Pôle Métiers de conseil** : améliorer pratiques et compétences et favoriser la transmission des savoir-faire.
- **Pôle Formation** : identifier les besoins des professionnels des CAUE et définir une offre de formation.

• Les groupes opérationnels

Lieux de veille interne et externe et de productions collectives : - Bouquet d'offre CAUE - Démocratisation de l'architecture - Nouveau modèle économique fédéral - Statut et financement CAUE - Structuration régionale - Tableau de bord national CAUE - Transition énergétique - Communication/Information/Ressource - ADS/Urbanisme/Bloc local.

• Les cellules d'expertise

Lieux de veille interne et externe, mobilisées selon l'actualité : - Articulation des ingénieries - Métropolisation - Paysage - Urbanisme - Veille juridique institutionnelle.

Les CAUE ont également créé :

- Des Ateliers pour échanger et produire sur différents thèmes : - Atelier Urba - Habitat participatif - Régénération urbaine.
- Un Observatoire de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour répertorier les réalisations de qualité, consultables sur les sites web des CAUE.
- Les Universités d'Été des CAUE pour offrir aux équipes des CAUE un temps de questionnement, de réflexion et d'échange.

Les structurations régionales ou de projet

Si chaque CAUE assure ses missions à l'échelle départementale, les enjeux territoriaux peuvent dépasser ces limites. Les CAUE peuvent alors aborder de nouvelles dimensions territoriales ou traiter de thématiques communes en se regroupant en unions régionales ou autour de projets.

SOMMAIRE



Le CAUE 34 au service des territoires	P. 02
Les CAUE en réseau national et en région	P. 05

PÔLE CULTURE & PÉDAGOGIE

MISSION Sensibilisation et information du grand public	P. 08
Centre de ressources, Conférences, Expositions, Visites, Publications, Médias, Animations, Observatoires	P. 09
Animations en milieu scolaire	P. 16
ZOOM : «Les enfants mènent la danse» à Agde	P. 18
ZOOM : «Re-création, révéler l'espace»	P. 19

PÔLE CONSEIL AUX TERRITOIRES

MISSION Formation et information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus	P. 22
ZOOM : 10 ^{ème} Atelier des Territoires	P. 26
ZOOM : 11 ^{ème} Atelier des Territoires	P. 27

MISSION Conseil aux particuliers	P. 28
ZOOM : Du rôle du dessin dans l'approche, la compréhension et la communication du projet	P. 31

MISSION Conseil aux collectivités territoriales	P. 32
ZOOM : La Tour-sur-Orb - <i>Restructuration du groupe scolaire et des espaces publics associés</i>	P. 48
ZOOM : Bessan - <i>Reconquérir l'espace public</i>	P. 50
ZOOM : Paysages viticoles du Grand Pic-Saint-Loup <i>Conseil paysager et architectural</i>	P. 52
ZOOM : Campagne - <i>Restructuration du centre : traversée, parvis, parc et stationnement</i>	P. 54

Partenariat avec le Conseil départemental	P. 56
Autres partenariats	P. 58

LA VIE DU CAUE 34

L'équipe du CAUE	P. 60
Au sein du réseau national	P. 61
Au plan régional	P. 63
Le Conseil d'Administration	P. 70
L'Assemblée Générale	P. 71
Ressources et charges	P. 72

MISSION

Sensibilisation et information du grand public

Sensibilisation à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement ...

La loi sur l'Architecture a confié aux CAUE la «mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement».

Fidèle à cette loi, le CAUE de l'Hérault œuvre au quotidien pour sensibiliser le grand public et le milieu scolaire à l'architecture, à la ville, au paysage et à l'environnement et pour promouvoir leur qualité, en lien avec les particularités locales.

Expositions, débats, conférences, ateliers pédagogiques en et hors milieu scolaire, visites de bâtiments et de quartiers, balades urbaines, création d'outils pédagogiques et de jeux... sont autant de façons d'accéder à une culture architecturale et urbaine encore trop souvent réservée à une élite. Une culture nécessaire pour participer avec pertinence à l'élaboration de son cadre de vie.



Atelier-jeu au lycée Joseph Vallot de Lodève sur le thème des «courants et des styles en architecture», en plein air...

La Salle du CAUE *espace d'accueil et d'échange pour de multiples activités, tour à tour organisée en salle d'exposition ou de conférence, en atelier ou en lieu de formation*

Opérationnelle depuis octobre 2015, La Salle a pour vocation la diffusion de la culture architecturale et la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages auprès d'un très large public. Professionnels, particuliers, élus, enseignants, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants y sont accueillis pour de multiples activités.

... et dans la Salle du CAUE, les mêmes lycéens lodévois pour la poursuite de l'atelier-jeu autour des «courants et des styles en architecture».



© Photos CAUE 34

LE CENTRE DE RESSOURCES DU CAUE DE L'HÉRAULT

• La Documentation

Le centre de ressources multimédia du CAUE 34 offre un fonds documentaire d'une grande richesse dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des énergies renouvelables et de l'environnement, avec plus de 4000 ouvrages et une quarantaine de revues spécialisées. Après une longue période de fermeture au public, en raison des travaux, il est à nouveau ouvert, depuis janvier 2017, et répond aux demandes de recherche d'un public large : étudiants, professionnels et particuliers.



© Photo CAUE 34

Si la fréquentation a été timide au premier semestre 2017, elle s'est accrue au second avec une vingtaine de personnes accueillies sur site, parfois à plusieurs reprises, et une dizaine renseignées par email. La rubrique «Coup de cœur à l'ouvrage» diffusée depuis mars 2017 via la newsletter mensuelle du CAUE, liste les nouvelles acquisitions et se fait parfois l'écho d'ouvrages plus anciens.

Le centre s'est enrichi de 44 nouveaux ouvrages en 2017 et a poursuivi les 22 abonnements périodiques : Alternatives Économiques, AMC, Archiscopie, Architecture d'Aujourd'hui, À Vivre, Cahiers Techniques du Bâtiment, Construction Moderne, CRÉÉ, Criticat, D'A, Diagonal, Ecologik, Intramuros, La Gazette des Communes, Le Courrier des Maires, Le Moniteur, Maison Écologique, Maisons Paysannes France, Passion Architecture, Pierre d'Angle, Traits urbains, Urbanisme.

• La Salle

Cet espace, ouvert sur la cour, accueille désormais expositions, conférences, ateliers, formations... et peut être mis à disposition des partenaires du CAUE.

LES MÉDIAS DU CAUE

• La Newsletter du CAUE 34

Depuis avril 2016, date de son lancement, sa parution mensuelle s'est poursuivie tout au long de l'année, en lien avec les articles du site internet, auprès des 2551 abonnés. Elle s'inscrit dans la poursuite du Journal du CAUE 34, se fait l'écho d'interventions du CAUE - projets communaux, démarches d'aménagement, ateliers, visites de réalisations, animations, etc. - et relaie des informations de ses partenaires.

Pour fêter le 40^{ème} anniversaire de la loi sur l'Architecture et de la création des CAUE, chaque numéro de la NL a exhumé des morceaux choisis des archives du CAUE 34, relatant des actions menées au fil des 38 ans de son existence.

• Réseaux sociaux

Depuis leur création en 2016, le CAUE comptabilise 388 abonnés pour sa page Facebook et 210 pour son compte twitter@CAUE_LR.

• Site internet www.caue-lr.fr

Le site commun aux CAUE de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales offre un large panorama de l'activité des CAUE à travers la région. C'est un véritable centre de ressources qui permet aux différents publics d'y trouver des informations pratiques pour accompagner leurs projets ainsi que des fiches pratiques, des outils pédagogiques.

L'abonnement à la plateforme Vimeo permet la diffusion de vidéos sur le site.

Chiffres 2017 : 41.182 sessions- 30.271 utilisateurs – 100.787 vues

LES CONFÉRENCES DU CAUE

Avec le cycle « Paroles de..... »

Initié en 2016, le cycle «Paroles de...» s'est déroulé en lien avec la présentation d'expositions. Les conférences ont eu lieu en fin de journée et les échanges avec les participants se sont poursuivis autour d'un verre dans la cour.

La présentation de l'exposition de l'Ordre des Architectes L-R «Modernité & Mémoire» a donné lieu à une deuxième conférence :



«Paroles d'architecte n°6 - Modernité & mémoire»

Le jeudi 19 janvier, la Parole a été donnée à plusieurs architectes, nommés dans cette édition 2016 du prix de l'Ordre, autour de quelques projets : **Irène Martin Henck** pour la maison des Consuls, musée d'Arts et d'Archéologie des Matelles (projet mentionné) ; **Nicolas Westphal** pour la dépendance - bureau et appartement-atelier - de la maison d'édition Fata Morgana à Saint-Clément-de-Rivière et **CoO architectes** - **Samuel Tamisier**, **Laurent Huet** et **Gilles Léonardon** - pour le centre de ressources du CAUE34.

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette présentation qui a suscité de nombreuses questions et s'est terminée par la visite du centre de documentation du CAUE.

La présentation de l'exposition «Vivre et construire avec le climat en LR», conçue par l'union régionale des CAUE en LR, a donné lieu à l'organisation de la conférence :



© Photos CAUE 34

• «Paroles d'architectes n°7 - Construire avec le climat»

Le jeudi 16 mars, **Robert Célaire**, ingénieur énergétique, a fait partager son expérience à une trentaine de participants.

Robert Célaire est spécialisé dans la conception bioclimatique et actif dans tous les champs de l'ingénierie de la qualité environnementale. Son point de vue à la fois sensible, scientifique et pragmatique lui permet de pratiquer et d'encourager, dans ses missions, les approches croisées des problématiques de conception durable au service de l'architecture : questions relatives au confort et aux ambiances (conforts sensoriels, confort global,...), au bioclimatisme (gestion solaire, ventilation naturelle, éclairage naturel,...) et à l'énergie.

La présentation de l'exposition «Architecture rurale en Languedoc et en Roussillon» a donné lieu à l'organisation de la conférence :



• **«Paroles d'architecte n°8 - Construire avec le patrimoine»**

Le jeudi 18 mai, les architectes **Nicolas Duru** et **Frédéric Fiore** ont présenté leurs réalisations et leurs postures vis-à-vis du patrimoine devant une assemblée d'une trentaine de participants.

L'exposition a été présentée du 2 mai au 30 juin, dans la Salle du CAUE.

Nicolas Duru construit des maisons neuves en prenant pour modèle les bâtiments anciens qu'il réhabilite. Préoccupé par le devenir des résidus de la ville et de la campagne, il propose de réparer le paysage à partir de programmations urbaines et agricoles thérapeutiques.

Achitecte du patrimoine, Frédéric Fiore intervient dans la restauration et la réhabilitation de bâtiments anciens ainsi que dans la requalification d'espaces publics. Sa démarche prend racine dans le contexte existant qu'il s'efforce de mettre en valeur tout en proposant des apports contemporains.

La présentation de l'exposition «40 ans / 40 bâtiments en Occitanie» a donné lieu à l'organisation de la conférence :



• **«Paroles d'architecte n°9 - Construire en Occitanie»**

Le jeudi 30 novembre, **Emmanuel Nebout**, architecte à Montpellier, a choisi, parmi ses nombreuses réalisations, de présenter l'un des 40 bâtiments figurant dans l'exposition : le lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). Une quarantaine de personnes ont assisté à sa conférence.

Son Atelier d'Architecture et d'Urbanisme, créé en 1981, a livré de nombreux équipements d'enseignement, sportifs et culturels. Emmanuel Nebout fait partie du corps des Architectes Conseils de l'Etat et enseigne, depuis 1996, la théorie et la pratique du projet architectural à l'ENSAM. Il est membre depuis 2011 de l'Académie d'Architecture.

© Photos CAUE 34

LES EXPOSITIONS DU CAUE

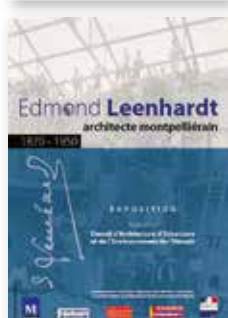
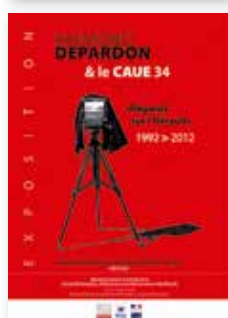
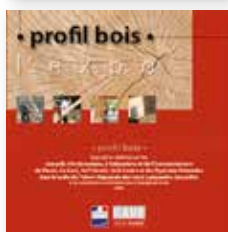
Les expositions, présentées sur le site internet du CAUE <http://.caue-lr.fr> et produites par le CAUE 34 ou par l'union régionale des CAUE en LR, sont mises gratuitement à la disposition des collectivités locales et publiques, des établissements d'enseignement et des associations.

Carnet de route des expositions du CAUE34 en 2017 :

- **«Observatoire Photographique du Paysage - R. Depardon et le CAUE 34»**
 - du 27 février au 3 avril, Galerie Morastel à **Mauguio**, dans le cadre d'une animation pédagogique autour de l'urbanisme. Visite commentée de l'exposition le 22 mars.
- **«Vivre et construire avec le climat»**
 - du 9 au 27 janvier, au CDI du lycée Joffre à **Montpellier**
 - du 7 février au 15 avril, dans le Hall de **PierresVives à Montpellier**, en écho à la présentation de l'exposition «Ré-inventons notre habitat» de la Cité des Sciences et de l'Industrie.
 - du 1^{er} au 31 mars, à **La Salle du CAUE**, en lien avec la conférence «Parole d'ingénieur»
- **«Ni vu Ni connu»**
 - du 14 mars au 15 avril, Mezzanine de **PierresVives à Montpellier**, en écho à la présentation de l'exposition «Ré-inventons notre habitat» de la Cité des Sciences et de l'Industrie.
 - du 27 avril au 26 juin, dans le Hall de **l'Office de Tourisme d'Agde** (Mois de l'architecture).
- **«Habiter sans s'étaler»**
 - du 31 mai au 9 juin, à **Grabels** - concertation sur le devenir d'un secteur «Grabels imagine Gimel», menée par Lise Gallois, chargée de la concertation. Présentation de l'exposition le jeudi 8 juin aux habitants et participation à l'atelier thématique sur les questions d'habitat, de formes urbaines, et de mobilité.
 - du 27 octobre au 27 décembre, au service du Patrimoine de la ville de **Briançon**.
- **«Profil Bois»**
 - du 2 au 31 janvier, à la **Médiathèque de Lodève**
 - du 7 février au 4 mars, Mezzanine de **PierresVives à Montpellier**, en écho à la présentation de l'exposition «Ré-inventons notre habitat» de la Cité des Sciences et de l'Industrie
 - le 21 juin, Hall de **PierresVives à Montpellier**, dans le cadre du forum des métiers et formations du bâtiment organisé par la CAPEB Hérault.

Les autres expositions présentées dans la Salle du CAUE 34

- **«Modernité & Mémoire»**
 - du 15 décembre 2016 au 27 janvier 2017 : exposition des lauréats du Prix d'Architecture 2016 de l'Ordre des Architectes de LR sur le thème «Modernité et Mémoire».
- L'objectif de ce prix est de mieux faire connaître la qualité des réalisations architecturales sur notre territoire où la modernité ne se substitue pas, ici, à l'architecture modeste, mais en assure sa complémentarité et sa continuité.
- **«L'Architecture rurale en Languedoc et en Roussillon»**
 - du 2 mai au 30 juin : exposition réalisée d'après le livre de Christian Lhuisset - Éditions Trabucaire 1980 - une visite guidée tout public a été organisée le 4 mai.
- **«40 ans / 40 bâtiments en Occitanie»**
 - du 15 novembre au 21 décembre : exposition conçue et réalisée par les 13 CAUE d'Occitanie pour célébrer les 40 ans de la loi sur l'Architecture.



LES VISITES DU CAUE

• **Balade urbaine à Montpellier «D'un cheval à l'autre»**

Cette balade s'est déroulée dans le cadre du Mois de l'Architecture, le samedi 17 juin, en compagnie d'une quinzaine de participants.

• **Balade urbaine «Retour à la Grande Motte»**

Cette balade, organisée dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture, le samedi 7 octobre, a été suivie par une trentaine de participants.



LES OBSERVATOIRES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE

• **OPP Territoire Causses et Cévennes**

Participation, le 31 mai, à la réunion organisée à Millau (Aveyron) pour préparer la deuxième reconduction de l'OPP. Le CAUE, grâce à son expérience en la matière, a prodigué tous les conseils pour que la deuxième série se déroule au mieux pour tous les photographes.

La campagne de prises de vues s'est déroulée du 12 au 22 juin. Tous les points de vue attribués au CAUE34 ont été reconduits. Le pas de temps de 3 ans, initialement choisi en comité, permet de visualiser assez facilement les changements. Des croquis de tous les points de vue initiaux ont été réalisés par le photographe afin de décrire le paysage de manière plus synthétique et ainsi faciliter l'analyse paysagère qui suivra.

Le Chargé de Mission de l'Entente Causses & Cévennes, qui centralise toutes les données, prépare la mise en ligne de tous les couples d'images réalisés sur le territoire concerné.

• **OPP de la Réserve du Bagnas**

L'Association Adena, gestionnaire du site de la Réserve Naturelle Nationale du Bagnas - sur les communes d'Agde et de Marseillan - a sollicité le CAUE pour l'aider à mettre en place un Observatoire Photographique des Paysages, en assurant notamment la prise de vue la première année, dans le cadre d'une convention. La mission est maintenant achevée, le carnet de route a été livré - sur la base de 60 prises de vues initiales - et la formation du futur agent chargé de la reconduction est terminée.

Le CAUE a participé, le 18 septembre, à l'AG d'Adena, ponctuée par un changement de Présidence et de Conseil d'Administration. De nombreux nouveaux adhérents ont souhaité faire évoluer la Réserve vers plus d'ouverture au grand public et de visibilité auprès de tous les acteurs locaux.

• **OPNP Hérault**

Comme chaque année, les reconductions de prise de vues de l'OPNP 34 ont eu lieu tout au long du mois d'octobre. Et comme chaque année, certains sites sont abandonnés pour différentes raisons (recul du trait de côte, travaux, végétation, lieux privés interdits d'accès...) et d'autres intègrent le carnet de route. En question, notamment : le littoral avec la plage des Aresquiers, sujette à de profondes mutations... que l'OPNP suivra de près.

Présidence du jury de diplôme d'un étudiant de l'école du Paysage de Marseille, sur le thème de l'OPP, à Marseille le 28 juin. Étudiant à l'Ecole Supérieure du Paysage de Marseille, Julien Revel a souhaité s'appuyer sur l'outil OPP pour son mémoire de diplôme. Après avoir recueilli de nombreuses informations auprès de Frédéric Hébraud, en charge des OPP au CAUE 34, ce dernier a été invité à la présentation du diplôme «Milhau, Vi(II)e au rythme d'un vallon» et au jury. Le mémoire est consultable au CAUE.

• **OPP d'Occitanie**

Participation à la journée d'échange sur le thème «Rencontre des Observatoires des Paysages d'Occitanie» organisée le 17 octobre à Carcassonne par le comité d'animation du réseau Paysage en Occitanie de la DREAL. Présentation d'OPP participatifs, de Grands Sites, etc... De nombreux échanges entre différents acteurs d'OPP ont eu lieu afin de réfléchir à l'utilisation de ces fonds.

La DREAL Occitanie souhaite fédérer tous les Observatoires recensés dans la région.

• **Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage**

Le Comité national de suivi des OPNP a décidé de marquer les 25 ans de leur création. Dans ce cadre un livre référence devrait voir le jour, ainsi qu'un film documentaire.

À cette occasion, le photographe du CAUE34 a été invité à témoigner de son expérience et de son ressenti sur cette longue aventure. L'interview a eu lieu à Paris au mois de mars. L'équipe de tournage doit se déplacer au printemps prochain dans notre département, afin de compléter ce témoignage in situ.

Le documentaire est en cours de réalisation. Son objectif est de collecter les avis, remarques, ressentis et autres expériences se référant aux OPNP.

Le documentaire et le livre rassemblant les témoignages des différents acteurs de cette «aventure» photographique devraient sortir en 2018.

Nouveaux points de vue intégrés et suivis dans l'OPNP de l'Hérault



Cabanes conchylicoles de Bouzigues
© F. Hébraud - CAUE 34



Digue de galets, plage des Aresquiers
© F. Hébraud - CAUE 34



Vallée de l'Orb, PNR du Haut languedoc
© F. Hébraud - CAUE 34



Abords, plage de Carnon
© F. Hébraud - CAUE 34

LES PUBLICATIONS DU CAUE

• **«Le manuel des autorisations d'urbanisme – pour la réalisation de projets de qualité»**

Destiné aux porteurs de projets concernés par une demande d'autorisation d'urbanisme, ce manuel est le fruit d'un travail, toujours en cours, mené par les CAUE du Languedoc-Roussillon. A terme, il comprendra 7 livrets.

En 2017, le 6^{ème} document «Le guide de la Déclaration Préalable» a été finalisé.

LES AUTRES ANIMATIONS GRAND PUBLIC

• **Les animations grand public en réseau**

Participation au groupe de travail rassemblant les structures qui œuvrent pour la sensibilisation du grand public aux thématiques de l'architecture. Composent ce groupe : PierresVives, FAV (festival architectures vives), La Fenêtre, le Café Patrimoines & Architecture, la Maison de l'Architecture, l'EnsaM et le CAUE. Un calendrier partagé a été mis en ligne ainsi qu'un profil facebook «Architectures en réseau».

• **Les animations grand public accueillies au CAUE**

Le CAUE a accueilli l'ALEC pour un **Atelier Copropriété - Solaire thermique collectif**, le mercredi 15 mars. Cet atelier s'est déroulé en deux moments : l'un pour les professionnels, mainteneurs, syndics..., l'autre pour les copropriétaires et conseils syndicaux. L'objectif de cet atelier était d'identifier l'enjeu de l'état actuel de fonctionnement de ces installations et de présenter les solutions pour le suivi et la maintenance à coût maîtrisé. Il a rassemblé, au total, une cinquantaine de participants.

• **SÈVE - Scène d'Expression Végétale Éphémère**

Le CAUE est partenaire et co-organisateur de cette manifestation dont l'objectif est de proposer au grand public des scènes végétales, mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (Concepteurs, Entreprises du Paysage, Horticulteurs et Pépiniéristes).

Participation aux Conseils d'Administration du 16 mars et du 4 mai pour définir les modalités de la nouvelle manifestation ainsi qu'aux réunions de la Commission Communication de SÈVE.

L'édition d'Avant-SEVE (journée réservée aux professionnels) a eu lieu le 22 septembre au Domaine de Grammont et a permis d'établir le programme de l'édition plénière de septembre 2018. Lors de cette édition, le CAUE a été sollicité pour organiser et animer le Point Conseil Jardins ainsi que les conférences. Des réunions mensuelles de la Commission Point Conseil Jardins se poursuivent avec le groupe constitué par l'Association Horti +, organisatrice de la future manifestation qui aura lieu les 21,22 et 23 septembre 2018 au Domaine de Grammont à Montpellier.

LE CAUE DANS LES MÉDIAS

• **La Grande Motte à la TV**

Diffusion le 22 mars d'une émission sur Arte, enregistrée l'an dernier, sur l'histoire de la Grand-Motte et à laquelle a participé Odile Besème, architecte au CAUE 34.

Le sujet de 7 minutes a été réalisé pour un nouveau magazine qui souhaite créer une passerelle entre l'architecture, l'urbanisme et la vie quotidienne, *«dans le but de faire évoluer le regard sur les lieux ordinaires : on en n'a pas toujours conscience mais fréquenter, par exemple, la Grande Motte, c'est aussi évoluer dans un lieu de culture. Sans y prendre garde, on évolue dans une œuvre»* (Marianne Lessard, journaliste réalisatrice).

• **Presse**

Revue Patrimoine en Région n°32 automne 2017

Dans le cadre du dossier «Jeunes et patrimoine», publié à l'occasion des Journées Européennes sur le Patrimoine 2017, mise en valeur d'une douzaine d'expériences diverses sur des sites patrimoniaux, des musées ou des événements particuliers où la sensibilisation du jeune public est convoquée.

Rédaction d'un article avec le CAUE 30, sur les actions menées à l'occasion des Rencontres photographiques d'Arles.

LES ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE

• «De l'architecture dans les collèges et lycées !»

Dans le cadre d'un partenariat avec la DRAC LR, le Rectorat et l'ENSAM (École Nationale Supérieure d'Architecture), les CAUE du Gard et de l'Hérault encadrent, chaque année, des étudiants de l'ENSAM, chargés de sensibiliser à l'architecture collégiens et lycéens.

En 2017, huit étudiants de l'ENSAM en cycle Master, sont intervenus dans sept établissements, de février à juin : Cité scolaire Françoise Combes, Collège Arthur Rimbaud, lycée Léonard de Vinci, lycée Georges Frêche et lycée Notre Dame-de-la-Merci à Montpellier, lycée Champollion à Lattes et lycée d'Alzon, à Nîmes.



Cité scolaire Françoise Combes

Le CAUE a accompagné et suivi régulièrement les étudiants pendant les cinq mois et assisté à la soutenance des stages du Master en sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire de tous les étudiants participant au dispositif, le 30 août à l'Ensam.

Le CAUE a participé aux réunions de préparation de la session **2018** : onze établissements dans l'Hérault dont dix sur Montpellier, quatre dans le Gard, un dans l'Aude et un dans les Pyrénées-Orientales se sont positionnés.

• «Les Rencontres Photographiques d'Arles»

> Une Rentrée en images «Jouer l'architecture»

Les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault, partenaires de la Rentrée en Images depuis 2006, ont proposé, du 6 au 20 septembre, un atelier permettant aux jeunes de se forger une culture architecturale par le biais d'un jeu : «Jouer l'architecture – 40 ans et plus de production architecturale. Des courants du XX^e siècle aux postures du XXI^e siècle».

Le jeu est constitué de 24 images présentant des projets emblématiques, réalisés en Occitanie/Paca, en France et dans le monde, depuis 40 ans et plus. Ces réalisations illustrent huit thèmes différents, en rapport avec l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, dont quatre sont emblématiques des courants du XX^e siècle (Moderne, Post-Moderne, High-Tech, Organique) et quatre traitent de postures du XXI^e (l'architecture éco-environnementale, l'innovation et la recherche en architecture, l'habitat d'aujourd'hui, les reconversions).

Les équipes - de deux à quatre - doivent identifier trois images correspondant à chacun des thèmes, à l'aide d'indices, présentés en boucle dans un diaporama projeté sur un écran. Ces indices - mots-



clés, photos, dessins... - présentent des réalisations choisies pour leur caractère exemplaire et qui ont un rapport étroit avec le thème.

Une fois identifiées, les réalisations sont resituées dans leur contexte stylistique et chronologique, à l'aide d'une frise traitant des XX^e et XXI^e siècles. Huit affiches résument les caractéristiques stylistiques de chaque courant ou posture.

La rentrée en images a accueilli cette année 300 classes et près de 10000 élèves. 12 classes, 218 élèves et 26 enseignants, issus de collèges, lycées et CFA des académies d'Aix-Marseille et de Montpellier ont participé aux ateliers des CAUE.

> «Les Rencontres professionnelles de l'éducation à l'image»

Après la Rentrée en images, mais toujours dans le cadre des 48^{èmes} Rencontres Photographiques et en partenariat avec la ville d'Arles et les conseillers Éducation artistique et culturelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, les acteurs des champs culturel, éducatif, social et tous ceux qui se questionnent sur l'éducation à l'image ont été invités à se retrouver pour trois journées d'activités, d'expérimentations et de partages d'expériences, auxquelles les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault ont participé, du 22 au 24 septembre.

L'atelier des CAUE, qui s'est tenu le 22 septembre, a rassemblé 34 enseignants, documentalistes, photographes, formateurs et professionnels des champs culturel et social, venus de toute la France.

• La Fête de l'Architecture à la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon

Ou l'Architecture en fête sur le thème «Éclairer»

La sixième édition, organisée par la DRAC et la Chartreuse, en partenariat avec les acteurs de l'architecture en région, s'est déroulée du 12 au 15 octobre 2017, dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.

Les CAUE 30 et 34 ont proposé un jeu «1,2,3 soleil, captons la lumière !» basé sur les dispositifs permettant de capter la lumière en architecture.

Sept classes d'écoles et de collèges ont participé à l'atelier CAUE, lors des deux journées scolaires. Puis, le week end, ce sont les enfants accompagnés de leurs parents qui ont été accueillis dans l'atelier.

Durant les quatre jours, 175 participants ont ainsi fréquenté l'atelier.

Le CAUE a également participé à la rencontre professionnelle «Architecture, patrimoine d'exception et mécénat» qui a réuni 35 personnes.



• Colloque «Partager l'architecture avec les enfants»

Participation au colloque organisé par Arc-en-Rêve - Centre d'Architecture, sous l'égide du Ministère de la culture, les 24 et 25 novembre à Bordeaux. Le comité de sélection des projets de sensibilisation des jeunes publics à l'architecture a analysé les 135 projets reçus à travers le prisme «culture // pédagogie // scénographie» parmi lesquels figuraient les actions des CAUE 30 et 34 (La Rentrée en images en Arles et la Fête de l'architecture). Ces actions figureront dans la publication qui doit faire suite au colloque.

• Dispositif AET - Action Éducative Territoriale du Conseil Départemental «Re-création, révéler l'espace...» 2016-2017

ZOOM P. 19

Depuis la rentrée 2016, un nouveau projet dans le cadre des AET s'intéresse à la culture architecturale des collégiens avec les collèges Camille Claudel à Montpellier, Alain Savary à Saint-Mathieu-de-Trévières et Jules Ferry à Cazouls-les-Béziers.

En lien avec l'intervention d'artistes, le CAUE est plus spécifiquement impliqué sur la sensibilisation des élèves à l'architecture de leur collège. Il a suivi régulièrement le dispositif et a rédigé une restitution des travaux de cette année scolaire 2016-2017, sous la forme d'un document graphique illustré, consultable sur le site du CAUE.

Après une réunion de bilan et d'orientation pour le renouvellement de ce dispositif pour l'année scolaire 2017/2018, trois nouveaux collèges se sont engagés dans ce dispositif : le collège de la voie Domitienne du Crès, le collège du Jaur à Saint Pons-de-Thomières et le collège Alexandre Laissac à Olargues.

Les premiers contacts avec les collèges ont eu lieu, le dispositif s'est mis en place fin décembre.

• «LES ENFANTS MÈNENT LA DANSE» À AGDE

Grâce au mécénat de l'association BADJ, les petits agathois ont participé à l'action d'Education culturelle et artistique «Les enfants mènent la danse» au sein de onze écoles maternelles et élémentaires de l'archipel : quatre classes des écoles maternelles Albert Camus et Victor Hugo, sept classes des écoles élémentaires Jules Verne, Anatole France, Albert Camus, Victor Hugo et Notre-Dame.

L'intérêt de mêler l'architecture et la danse est de permettre aux élèves d'apprendre à voir ce qui construit leur ville, mais également d'en faire une expérience corporelle et ainsi de mieux la ressentir. Accompagnés par leurs enseignants, les élèves bénéficient du concours de professionnels de l'architecture et de chorégraphes agréés par la DRAC.

Le CAUE de l'Hérault est intervenu auprès des classes de grande section de maternelle et de CE1 de l'école Albert Camus d'Agde, puis de la classe de CM1 de l'école Victor Hugo du Grau d'Agde avec Emilie Buestel, danseuse et chorégraphe du collectif «Sauf le dimanche».

La cave coopérative et la médiathèque d'Agde, la jetée et le phare du Grau d'Agde ont été les supports de l'expression des enfants : les notions d'architecture qui caractérisent ces lieux leur ont permis d'inventer, guidés par Emilie, des mouvements de charpente, de toiture, d'électricité, de vagues et de jetée...

Le travail de chaque équipe Architecte/Chorégraphe a été filmé par un vidéaste. Vincent Prentout a réalisé le film du CAUE et du collectif «Sauf le dimanche».

Avec 20 heures d'intervention par classe participante, entre janvier et juin 2017, «Les enfants mènent la danse» s'est construit comme une proposition structurante et innovante dont la mise en œuvre a rencontré l'adhésion de l'inspection Académique, la Mission danse du Pôle Culture Pierresvives et du CAUE de l'Hérault !

La classe de CM1 de l'école Victor Hugo du Grau d'Agde en ligne sur la jetée



• «RE-CRÉATION, RÉVÉLER L'ESPACE»

Expérimental cette année, le dispositif «Re-création, révéler l'espace» a pour objectif de proposer aux collégiens de l'Hérault une initiation à la culture architecturale, en la reliant à un protocole d'intervention artistique visant à transformer de manière éphémère un espace du collège.

Il s'appuie au préalable sur une sensibilisation des classes concernées à l'environnement architectural de leur collège, conduite par le CAUE.

Cette phase initiale interroge l'architecture au regard de ses fonctions, usages et perceptions et introduit les notions utiles à la définition du projet conduit avec l'artiste.

Dans un deuxième temps, l'artiste envisage avec la classe l'orientation et la nature du projet de transformation éphémère d'un espace du collège. Il aborde, en fonction des idées proposées, les problématiques de faisabilité techniques et pratiques et coordonne la réalisation et la mise en oeuvre du projet retenu.

Ces projets ont été conduits dans le cadre des AET (Actions Educatives Territoriales) du programme départemental «Les Chemins de la Culture», en partenariat avec l'Education nationale et avec le soutien de la DRAC Occitanie.

Trois collèges étaient impliqués en 2016/2017 :

- Le **collège Camille Claudel** à Montpellier (Brigitte Hellin/ Hilda Sebbag, architectes de l'extension) avec Floriana Marty, artiste plasticienne
- Le **collège Alain Savary** à Saint-Mathieu-de-Trévières (Robert Piteau, architecte de l'extension) avec Christine Boileau, architecte plasticienne
- Le **collège Jules Ferry** à Cazouls-les-Béziers (Jean-Luc Lauriol, architecte de l'extension) avec Microclimax, artistes plasticiens

*Collège Jules Ferry
à Cazouls-les-Béziers*



Collège Alain Savary à Saint-Mathieu-de-Trévières
© Photo Christine Boileau



© Photo CAUE 34

• Médiathèque communale Georgette Milhau à St Maurice Navacelles

Le CAUE a conduit une animation, à l'adresse des enfants de l'école, autour de l'architecture et de la construction bioclimatique avec la diffusion du film «CO2 à nous 2», la présentation d'une maquette bioclimatique et un diaporama «Comment vivre et construire avec le climat en LR». L'intervention s'est déroulée le lundi 16 octobre devant une classe à 3 niveaux - CE2, CM1 et CM2 - et leur institutrice.



© Photo CAUE34

Quand la ville de Castelnau-le-Lez construit «Kiasma», un complexe socio-culturel à deux pas de l'école Mario Roustan, les écoliers en profitent pour suivre le chantier et s'intéresser à l'architecture des salles de spectacle avec la complicité du CAUE.

• Interventions dans les établissements d'enseignement

Etablissement	Thématiques	Public scolaire
École Mario Roustan, Castelnau-le-Lez	«L'architecture des salles de spectacle» Visite du chantier du complexe socio-culturel Kiasma le 27 mars. Présentation aux parents et enseignants des maquettes conçues par les élèves le 4 mai	1 classe de CM2
Écoles Albert Camus à Agde et Victor Hugo au Grau-d'Agde ZOOM P. 18	«Les enfants mènent la danse» En partenariat avec la Maison de l'Architecture, le CAUE intervient dans 3 classes : Approche singulière de l'architecture en mouvement, cartes postales chorégraphiques, vidéo... Projection des films vidéos de l'ensemble des projets des élèves le 1er juin au palais des Congrès du cap d'Agde.	1 classe de GS maternelle 1 classe de CE1 1 classe de CM1
École Gustave Courbet, Lunel-Viel	Aménagement de la cour de l'école	2 classes de CM1
Collège La Providence, Montpellier	«Le plus petit centre d'art de Montpellier» Les fondamentaux de l'architecture, l'architecture bioclimatique. Visite de l'expo VCC au CAUE le 23 mars.	2 classes de 5 ^{ème}
Collège Frédéric Mistral, Pérols	«Rencontre entre le passé et le présent par la photographie» Approche du développement urbain de Montpellier et conseils du photographe du CAUE - sortie le 24 avril à Port-Marianne.	1 classe de 4 ^{ème}
Lycée Joseph Vallot, Lodève	Atelier-jeu au CAUE sur le thème des «courants et des styles en architecture» et balade à Montpellier «Au fil des façades».	16 lycéens de 1 ^{ère} STI AC (Architecture et construction) et 34 de 1 ^{ère} STAA (Art appliqué)
Lycée Paul Valéry, Sète	Jeux sur l'architecture «B(r)ouillon de culture architecturale» et «Architectures à la folie»	1 classe de 2 ^{de} Arts Visuels
Lycée Jean Monnet à Montpellier	Journées portes ouvertes le 29 mars : présentation des différentes possibilités de poursuites d'études artistiques des filières L . Architecture et urbanisme : séances de dessin en plein air et promenade-discussion à organiser sur Montpellier	Tous les élèves de Terminale L
CFA de Rodilhan (30)	Visite de la Grande Motte le 15 mai, à vélo, guidée et commentée par Pierre Pillet, paysagiste	1 classe de 2 ^{de}
IRTS Montpellier	Les éco quartiers : intervention en salle le 20 mars et visite à Montpellier à Port-Marianne le 22 mars	1 classe de BTS Aménagement paysager
Lycée La Merci, Montpellier	Au CAUE le 14 mars, visite de la documentation, encadrée par une étudiante de l'EnsaM, dans le cadre de «l'architecture au collège et lycée»	1 ^{ère} année de BTS ESF (économie sociale familiale)
Lycée Charles de Gaulle, Collège P. Valéry, Lycée St Joseph -Sète	Projet d'animation dans le cadre de 2 spectacles à venir au théâtre Scène nationale Sète Bassin de Thau	1 classe de 1 ^{ère} Arts plastiques
Lycée Mendès France, Montpellier	Projet d'animation autour de l'architecture bio-climatique et des éco quartiers	1 classe de 2 ^{de} option couture, 1 classe de 4 ^{ème} , 1 atelier théâtre regroupant des 2 ^{des} , 1 ^{ère} , Term.
Lycée Joffre, Montpellier	Projet d'aménagement du jardin du CDI, en colla-boration avec le lycée horticole de Castelnau-le-Lez	1 classe de 1 ^{ère} électrotechnique Tous lycéens
École de St Pons-de- Mauchiens	Suivi du chantier de construction de la nouvelle école	1 classe de 29 élèves de CE2, CM1, CM2
Université Paul Valéry, Montpellier	Formes urbaines et éco quartiers	Master Ingénierie et Gestion des Projets Environnementaux (IGPE)

MISSION

Formation et Information des professionnels, maîtres d'ouvrage et élus

La loi sur l'Architecture qui poursuit un objectif de promotion de la qualité de l'architecture et de son environnement, a confié aux CAUE une mission de formation et de perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans ces domaines comme dans ceux de l'urbanisme et des paysages.

Car améliorer la qualité du cadre de vie, c'est aussi faire en sorte que les décideurs fassent des choix éclairés, que les maîtres d'ouvrage sachent qualifier leurs demandes et que les professionnels ajustent leurs compétences, mais aussi que ces différents acteurs apprennent à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

Au-delà de sa mission de conseil, le CAUE s'efforce de nourrir les réflexions des uns et des autres par des ateliers thématiques, des journées d'étude, des visites de réalisations, des échanges d'expériences, des publications.

Des ateliers et des visites

*Offrir un espace de rencontre aux élus et professionnels
et leur faire partager une même culture*

*Des ateliers pour informer et aborder tous les domaines
et toutes les échelles de l'aménagement,
pour apporter des réponses concrètes
aux préoccupations des élus,
pour expliquer l'actualité législative...*



*Des visites pour donner envie,
faire découvrir des réalisations de qualité,
favoriser les échanges entre élus et concepteurs,
confronter les expériences et les pratiques.*



© Photos CAUE34

Des publications, pour contribuer à l'information et à la formation des élus et professionnels



Les Ateliers des Territoires du CAUE - Pour les élus et les professionnels

• Atelier n°10 - «Projet de territoire et planification»

ZOOM P. 26

C'est dans le cadre du Pôle œnotouristique intercommunal Viavino à St-Christol que s'est déroulé, le 9 mars 2017, le 10^{ème} Atelier des territoires du CAUE 34. Organisée en partenariat avec le CD34, la DDTM34 et l'EPIC Viavino, la seconde session sur les PLUi a été consacrée au lien entre projet de territoire et planification - point sur l'évolution des documents d'urbanisme et les démarches de PLUi, sans oublier l'échelle communale, celle du projet urbain et de l'écoquartier.

Une quarantaine de participants, élus, professionnels du cadre de vie et étudiants de l'école d'architecture y ont participé.

• Atelier n°11 - «L'arbre dans l'espace urbain, rôle structurant et écologique, modalités de plantation et gestion»

ZOOM P. 27

Les communes de Lunel et Lunel-Viel ont accueilli, le jeudi 28 septembre, le 11^{ème} Atelier, organisé en réponse au constat du manque de considération pour l'arbre, tant sur le plan de la prise en compte de critères techniques et phytosanitaires que de gestion et de composition dans l'espace urbain. L'atelier s'est déroulé en deux temps :

- à Lunel-Viel, dans le parc de l'Orangerie du château avec la démonstration de nouvelles techniques de plantation et de gestion des arbres et l'intervention de la FREDON sur les aspects phyto-sanitaires ;
- à Lunel avec la visite commentée de nouvelles plantations d'arbres dans le cadre d'un réaménagement urbain, suivie de la visite de l'Arboretum.

Une cinquantaine de participants élus, professionnels du cadre de vie et lycéens bac pro aménagements paysagers ont suivi l'atelier.

Les Visites & Itinéraires du CAUE

• «Découverte de 2 bâtiments viticoles»

ZOOM P.53

Cette visite, organisée le 16 mai, a pris place dans le cadre de la semaine Nationale Paysages & Agriculture, avec le partenariat du CD34. Une quinzaine de professionnels et agents du Département ont suivi, en bus, l'itinéraire les conduisant au Château de Lascaux à Vacquières, puis au Domaine Les Aurelles à Nizas. Le CAUE a assuré la visite des 2 bâtiments et présenté le conseil architectural et paysager qu'il développe à l'attention des viticulteurs, dans le cadre du plan d'actions mené par la Cté de Communes Grand Pic Saint-Loup qui a adhéré au réseau international des Paysages Viticoles, mais aussi dans le cadre de la politique Départementale en faveur du développement œnotouristique.

• «Requalification des traversées à Vic-la-Gardiole»

Une quinzaine de participants, élus et professionnels, ont répondu présents à l'invitation du CAUE, le 1er juin, à participer à une visite commentée des réalisations qui se sont étalées de 2005 à 2015. La visite s'est accompagnée des commentaires de Jean-Jacques Roulleaux, adjoint en charge de l'Urbanisme et de Hervé Piquard, architecte et urbaniste - Atelier SITES, maître d'œuvre -

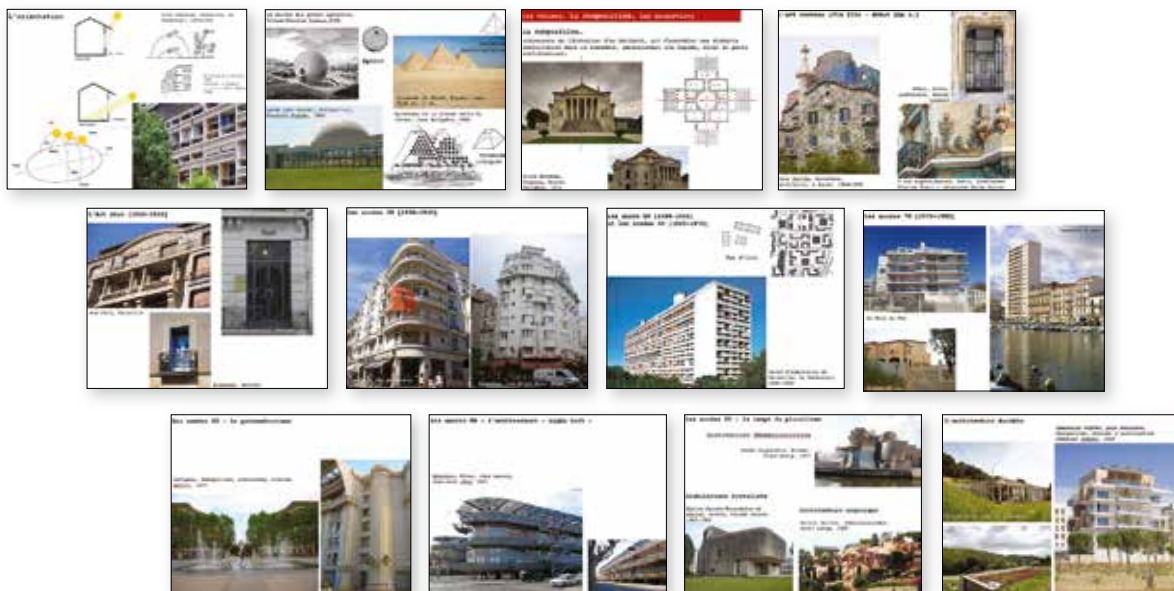
• «Maison commune de Grabels»

La «Maison commune - centre culturel Gutenberg» présente plusieurs aspects intéressants : son programme, son implantation ainsi que les choix architecturaux et techniques qui ont prévalu à sa réalisation. La visite, prévue le 21 septembre, a dû être annulée pour des questions conjoncturelles, mais une fiche référentielle a été établie présentant cet équipement.

Formations

• *Sensibilisation à l'architecture des agents territoriaux du Département*

A la demande du Conseil départemental, le CAUE a organisé une formation «Sensibilisation à l'architecture» à l'adresse des personnels en charge de l'entretien et de la maintenance de ses bâtiments. Ont été abordés les thèmes suivants : «Fondamentaux et références en architecture», «Analyse d'un bâtiment», «Panorama d'architecture : des exemples à suivre, d'autres à éviter», «Les incontournables : règlements et contraintes». La formation a été suivie par 14 chargés d'opération Bâtiments, le 19 octobre à Clermont l'Hérault.



• *Formation des architectes*

Le CAUE a participé au projet de montage, par le CROA, d'une formation sur le Permis d'Aménager du lotissement, avec le partenariat des professionnels de l'urbanisme - l'ULR - du paysage - la FFP - la DDTM et le SNAL.

Il est intervenu, dans «les Jeudis des Architectes», le 22 juin, sur le même sujet, en faisant part de son expérience autour de la thématique des lotissements.

• *Préparation des Ateliers d'information des Guides conférenciers*

L'Association nationale des guides-conférenciers des Villes et Pays d'art et d'histoire, ANCOVART, devant organiser son congrès national à Montpellier les 30 et 31 janvier 2018, a sollicité le CAUE pour préparer et animer 2 ateliers : un sur ses démarches de sensibilisation à l'architecture et à la ville auprès des jeunes, l'autre sur les écoquartiers et la ville durable.

Interventions du CAUE lors de rencontres, formations, ateliers...

• *«Économies d'eau et interdiction des pesticides dans les espaces verts communaux»*

Dans le cadre de l'animation de la charte «Je ne gaspille pas l'eau», le CAUE a participé à la co-organisation d'une journée d'échange et de débat organisée par le SMETA, à l'attention des élus, techniciens et agents des collectivités locales, le 30 mars à Sauvian. Au cours de cette journée qui a réuni une quinzaine de personnes, le CAUE est intervenu, avec le bureau d'études ENFORA, sur la conception durable des espaces verts et la gestion différenciée.

• *Démarche de projet urbain*

Le CAUE est intervenu, le 16 novembre à Félines Minervois, à la demande de la communauté de communes de la Haute Vallée du Thoré dans le Tarn. Le CAUE, au côté des élus de Félines Minervois, a présenté la démarche de projet urbain développée dans la commune depuis 2008.

• **«Quelle(s) logique(s) pour aborder une rénovation ?»**

Le CAUE a participé à une journée d'information sur ce thème, organisée par le Cerema Sud-Ouest, la DREAL Occitanie, le CeRCAD et le CRC BTP à Toulouse, le mardi 12 décembre.

Le CAUE a présenté un «Panorama de l'architecture du XXe siècle» à un large public constitué de techniciens issus des collectivités, d'architectes, de bureaux d'études, d'administrations, d'entreprises du bâtiment, de maîtres d'ouvrage privé, de bailleurs sociaux, d'EIE et d'organisations professionnelles.

• **«Éléments de solution technique pour réaliser des économies d'eau dans les campings»**

Le CAUE a participé, le 13 décembre, à un atelier organisé par Les Ass'eau'Ciés (Association de promotion des actions d'économies d'eau à Vers-Pont-du-Gard 30) et la Société de matériel d'irrigation Rain Bird, à l'intention des Gestionnaires des campings du littoral méditerranéen. Son intervention a porté sur «La gamme végétale méditerranéenne adaptée pour les campings du littoral languedocien» et la plaquette «Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon ? – 86 valeurs sûres», conçue par les CAUE en LR, a été diffusée.

Une vingtaine de participants, directeurs et personnels des campings de la région, ont participé à cette journée qui s'est déroulée au camping de Sérignan.

Accueil de professionnels dans La Salle

• **Accueil de l'association des Urbanistes LR**

Deux ateliers ont été proposés par l'association à ses adhérents :

- le mardi 4 avril : atelier d'actualité juridique autour de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale des lotissements.
- le jeudi 19 octobre, en partenariat avec la Fédération française du Paysage LR : «À la rencontre des jeunes urbanistes et paysagistes».

55 participants dont certains étudiants issus du DPEA ENSAM «Management des projets durables» et de l'Université MTP3 «Master Urbanisme et aménagement».

• **Accueil du Geste d'Or**

Le Geste d'Or est une association dont l'objectif est la valorisation du patrimoine bâti. La Salle du CAUE l'a accueillie le 15 décembre, pour une remise de prix, en présence de la CAPEB, de la Fondation du Patrimoine, d'Isabelle Thouzard, maire de Murviel-les-Montpellier et de Luc Neples, architecte membre de l'association. Les «Muraillers Languedociens» se sont vu décerner un «Geste d'Argent» pour la qualité de leur travail de restauration d'un cortal à Taurinya dans les P.O.

• **Rencontre et accueil de divers professionnels**

- *L'Institut Languedocien de la Pierre Sèche* : le 19 janvier, présentation par D. Munck, chargé de mission au Grand site des gorges du Gardon, de cet institut qui participe au développement de la construction en pierre sèche, technique qui redevient une solution contemporaine d'ingénierie.

- *L'équipe de l'Agence Boyer-Percheron*, architectes urbanistes s'est réunie le jeudi 1er juin.

- *ARTHE Group* a été reçu le 14 septembre. Le GIE «Rénovation énergétique», récemment créé, propose une plateforme de professionnels à destination des particuliers. Une «prestation standard» fera l'objet d'un suivi du CAUE. Les professionnels d'ARTHE Group reviendront vers le CAUE pour ce suivi d'expérience.

- «*Jeunes paysagistes Méditerranéens*» est venu à la rencontre du CAUE, le 28 novembre. Ce collectif de paysagistes concepteurs, travaillant sur la façade méditerranéenne française, propose, face à la prise en compte du risque incendie, une posture de projet.

L'identification d'opérations pilotes pourra alimenter un atelier à mettre en place par la suite dans les locaux du CAUE, animé par le collectif.

- «*Ingénieurs en Ecologie et Gestion de la Biodiversité*» : Rencontre, le 29 novembre, avec Roland Thaler, enseignant, pour l'accueil d'étudiants en Master 2, le 18 janvier 2018, dans La Salle. Dans le cadre du module «Concertation territoriale», le CAUE présentera, lors d'une séance de travail en atelier, son rôle et la prise en compte de la concertation dans ses missions d'accompagnement des collectivités locales.

MISSION

Formation et Information
des professionnels,
maîtres d'ouvrage et élus

ZOOM

10^{ÈME} ATELIER DES TERRITOIRES DU CAUE 34 POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

«Projet de territoire et Planification»

Le jeudi 9 mars 2017 à Saint-Christol

Ce 10^{ème} atelier des territoires du CAUE a été consacré aux nouvelles orientations des documents d'urbanisme. Il s'est inscrit dans la continuité du 9^{ème} organisé à Assignan, en 2016. L'objectif était de faire le point sur l'évolution des documents d'urbanisme et les démarches de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux -PLUi.

Organisé en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault -DDTM- et le Conseil départemental de l'Hérault, l'atelier a été accueilli à Viavino à Saint-Christol, Pôle œnotouristique intercommunal de la communauté de communes du Pays de Lunel.



© Photo CAUE34

Pierre Polard, Vice-Président de la CC Sud Hérault et maire de Capestang, convaincu par l'intérêt de la démarche PLUi, a décrit le processus de gouvernance mis en place dès 2016 sur son territoire.

A ses côtés, Jean-Luc Bergeon, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Lunel, Maire de Saint-Christol et Conseiller régional, a décrypté l'évolution du rôle des élus dans le champ de la planification territoriale et les difficultés qu'ils rencontrent face aux évolutions de celle-ci.

De la planification intercommunale au projet communal

Les objectifs des dernières orientations législatives, loi ENE-Grenelle II et loi ALUR, tels que :

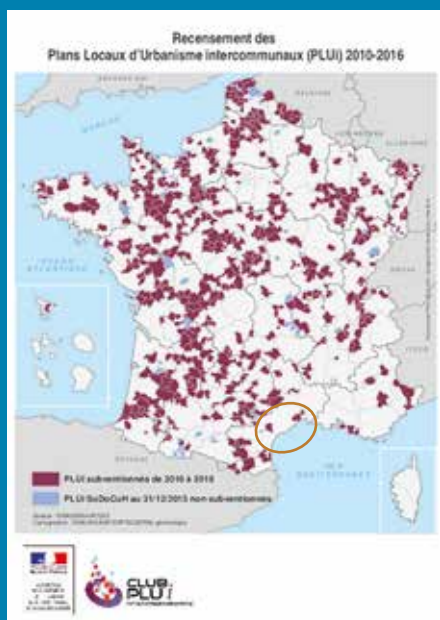
- une modération de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers,
- une analyse des capacités de densification des espaces bâtis,
- une évolution du régime d'évaluation environnementale dans les documents d'urbanisme,
- l'affirmation de l'échelle intercommunale en matière de documents d'urbanisme

et un état des lieux de notre territoire au regard de cette actualité ont été détaillés par les représentants de la DDTM.

Les questions de gouvernance, de compétences, de l'accompagnement des acteurs publics ont été abordées avec le récit d'expériences d'élus et de professionnels. L'accent a aussi été mis sur l'importance de l'échelle communale avec, notamment, les démarches préalables à l'élaboration des documents de planification, les études de définition urbaine qui permettent aux élus de se saisir de questions croisées (revitalisation des centres, maîtrise du développement urbain...), de faire émerger des projets d'aménagement adaptés aux contextes communaux et de contribuer au projet de PLU ou PLUi, y compris à la définition des OAP – orientations d'aménagement et de programmation- des documents d'urbanisme.

Une quarantaine d'élus et de professionnels ont participé aux échanges.

Seules deux initiatives de PLUi étaient recensées sur le département de l'Hérault en 2017.



11^{ÈME} ATELIER DES TERRITOIRES DU CAUE 34 POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

«L'arbre dans l'espace urbain, modalités de plantation, rôle urbanistique et écologique»

Judi 28 septembre 2017- Lunel et Lunel-Viel

Cet 11^{ème} atelier faisait suite au constat de manque de considération pour l'arbre, tant au niveau de la prise en compte de critères techniques, phyto-sanitaires, de gestion, mais aussi de son rôle dans la composition de l'espace urbain.

L'arbre et son milieu de développement, un enjeu de la qualité du cadre de vie

La journée s'est déroulée en deux temps :

- Le premier temps au parc de l'Orangerie de Lunel-Viel avec une démonstration de nouvelles techniques de gestion des arbres et des interventions portant sur la diversité de la gamme végétale arborée et sur les critères phyto-sanitaires :

- *Quelles solutions applicables pour bien accompagner l'arbre : sa plantation, sa taille, sa gestion au fil du temps ?* par Mous BOUNZEL, Dirigeant de l'entreprise «Au Bonheur des Arbres» à Castries.

- *Biodiversité et harmonie entre les arbres, les essences adaptées aux conditions écologiques des milieux du Languedoc* par Eric DUBOIS, Pépiniériste, paysagiste-consultant «Les sens des cinq continents», à Marsillargues

- *Point sur la gestion des risques phytosanitaires sur les arbres du Languedoc* par Philippe TIXIER-MALICORNE, Directeur de la FREDON, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, à Juvignac

- Le second temps a été consacré à des visites commentées à Lunel, en présence des services techniques de la ville : plantations d'arbres sur une large avenue et découverte de l'Arboretum consacré à l'évolution des végétaux méditerranéens à petits fruits à travers les âges.

L'atelier a été suivi par un groupe de

58 personnes d'horizons divers - élus et techniciens de collectivités locales, professionnels de l'aménagement, arboristes et élèves du CFPPA d'Agropolis .

*Jean-Louis MANIEZ, directeur-adjoint
des services techniques de la ville
de Lunel, a commenté les plantations
de l'avenue de l'Abrivado.*



*Mous BOUNZEL livre ses conseils
pour bien accompagner un arbre,
depuis la plantation jusqu'à sa gestion.*



© Photos CAUE34

MISSION

Conseil aux particuliers

Contribuer à l'émergence de projets de qualité en cohérence avec les sites et les paysages

La loi sur l'Architecture a confié aux CAUE la mission de conseiller les particuliers ayant un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement, dans le but de favoriser la prise en compte des enjeux paysagers des sites d'implantation, urbains ou ruraux, et d'améliorer la qualité architecturale des projets.

Les architectes conseillers du CAUE dispensent ainsi, et en dehors de toute maîtrise d'œuvre, informations, orientations et conseils.

Mission fondatrice des CAUE, le conseil est gratuit, financé par une partie de la taxe d'aménagement dont le taux est voté par le Conseil Départemental.

Des enjeux et des objectifs du conseil

- Aider à décrypter les caractéristiques architecturales, patrimoniales, urbaines et paysagères des sites d'inscription des projets
- Donner «envie d'architecture» par la démonstration d'une démarche globale de projet
- Alerter sur la complexité, les compétences et les spécificités de l'acte de construire, sensibiliser sur la notion de coût global et d'économie de projet.
- Inviter à une réflexion sur le programme (besoins, usages, aspirations liées aux espaces et modes de vie)

Des questions traitées

Implantation, volumétrie, démarche bioclimatique, économie d'énergie, adaptation au terrain et au relief, intégration urbaine et paysagère, aménagement intérieur, matériaux, couleurs, végétation, aspects réglementaires liés au droit de l'urbanisme, de la construction et aux autorisations d'urbanisme. Le conseil est donné, de façon optimale, en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager. Il est remis, sous forme de fiche, au particulier, à la collectivité et, en fonction des territoires et de la nature du conseil, à l'UDAP et ou à la DREAL.



© Photo CAUE34

Une organisation du conseil à l'échelle du département

Les permanences sont assurées à raison de 2,5 jours par semaine.

- **Au siège du CAUE à Montpellier**
- **Sur le Territoire du Pays Cœur d'Hérault**
- 3 Communautés de Communes, 77 communes
Consultances à Saint-André-de-Sangonis
- **Sur le Territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles**
- 4 Communautés de Communes, 102 communes
Consultances à Saint-Chinian

En outre, un conseil sur mesure et sur site est dispensé sur deux territoires :

- **Territoire du Grand Site de Navacelles - 14 communes**
- **Site classé de la vallée du Salagou et du cirque de Mourèze - 14 communes**

Des avis-conseils sont également donnés à la demande des services instructeurs

- **Communauté de communes Lodévois et Larzac**
Dans le cadre du suivi de la Charte architecturale et paysagère du Grand Site de Navacelles.
- **Communauté de Communes du Pays de l'Or**
Dans le cadre des suivis du Cahier de prescriptions architecturales et paysagères pour le site classé des cabanes de l'Arnel et des Recommandations architecturales et paysagères des Berges Nord de l'Étang de l'Or.



© Document CAUE34

Les chiffres 2017 du Conseil aux particuliers

247 rendez-vous

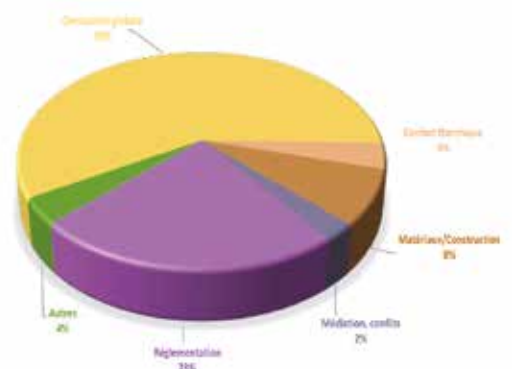
179 au siège et 68 sur les territoires

111 conseils téléphoniques

Évolution du conseil 2004-2017



Objet de la consultation



Un manuel des autorisations d'urbanisme à l'adresse des particuliers pour la réalisation de projets de qualité

Destiné aux porteurs de projets concernés par une autorisation d'urbanisme, ce manuel, composé de 7 livrets dans sa version finale, est le fruit d'un travail en cours, mené par les CAUE de l'Union Régionale Languedoc-Roussillon.

A caractère informatif, démonstratif et de sensibilisation, il est régulièrement réactualisé.

Remis au particulier, à l'issue du conseil, c'est aussi une aide précieuse à la conduite même de cette mission de conseil au particulier.

Ont été réalisés :

- la **Notice générale** qui explique la marche à suivre dans le respect des réglementations en vigueur
- Le **Guide pratique du CU** (Certificat d'Urbanisme)
- Le **Guide pratique de la DP** (Déclaration Préalable)
- Le **Guide pratique du PC** (Permis de Construire).

Ces guides expliquent, à l'aide d'exemples, les pièces obligatoires à joindre aux différents dossiers et la manière de les présenter.

• **«Construction neuve - Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité»**

En cours de réalisation :

• **«Construction existante - Recommandations pour la conception et la réalisation de projets de qualité».**

Reste à réaliser :

- Le duo **Guide pratique du PA** (Permis d'aménager) et les **Recommandations**

(Les documents sont téléchargeables sur le site du CAUE à la rubrique Publication :

<http://www.caue-lr/ressources/documents/typedoc/publication>



DU RÔLE DU DESSIN DANS LE CONSEIL

POUR L'APPROCHE, LA COMPRÉHENSION ET LA COMMUNICATION DU PROJET

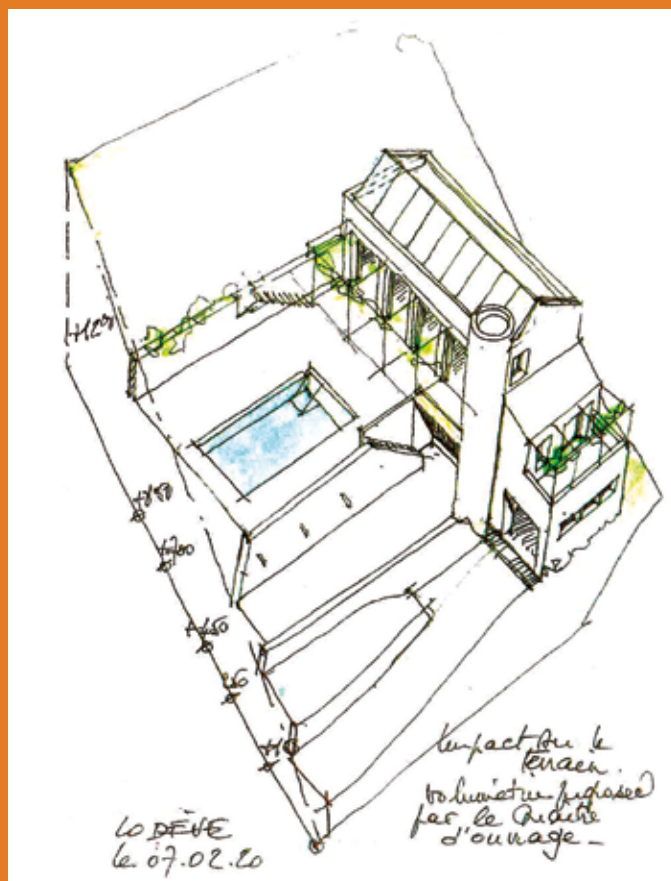
Outre la recherche de conseils avant d'engager une démarche de projet, de nombreuses autres raisons amènent les particuliers à consulter l'architecte conseiller du CAUE :

- Refus d'autorisation de construire.
- Préalable au dépôt de permis de construire d'une maison individuelle de moins de 150 m² de surface de plancher, sans recours à un architecte.
- Analyse critique de documents graphiques «auto-réalisés».
- Problème de voisinage (consultation et interprétation du code civil)
- Interprétation d'un article du PLU dont dépend le dossier.
- Intégration paysagère du projet : explication sur les objectifs (article R111-21).
- Régularisation de surface de plancher construite sans autorisation.
- Explication pour mieux comprendre la nécessité de fournir des dessins clairs et précis lorsqu'il s'agit de construire en périmètre classé.
- Problème technique (drainage, étanchéité, structure, etc.)

Si ces demandes dépassent parfois l'objet premier de la Mission de Conseil architectural, elles représentent pour celui ou celle qui y est confronté, une préoccupation des plus vives qui ne trouve d'écoute et de réponse qu'auprès de l'architecte conseiller du CAUE.

Celui-ci est alors amené à élargir sa palette d'outils pour expliquer.

Sans aucun compromis avec une maîtrise d'œuvre quelconque, l'architecte conseiller utilise le dessin comme vecteur d'un message à caractère pédagogique, comme dans l'exemple présenté.



De l'adaptation d'un projet au terrain

Ne pouvant échanger avec les services instructeurs en amont du dépôt de sa demande d'autorisation de construire, le particulier s'interroge sur l'adaptation envisagée de son projet aux caractéristiques du terrain.

Après une analyse des contraintes du terrain d'implantation (pente, accès, orientation...) le croquis permet de visualiser ces contraintes et de plaider pour une intervention minimaliste sur le relief.

MISSION

Conseil aux collectivités territoriales

Le cadre d'intervention du CAUE

Le CAUE conseille et accompagne communes et groupements de communes dans toute démarche touchant à l'aménagement du territoire et sur diverses problématiques : espace public, équipement public, centre ancien, patrimoine, réhabilitation, programmation architecturale et urbaine, restructuration urbaine, développement urbain, aménagement paysager, zones d'activités économiques, etc.

Ses interventions s'expriment sous différentes formes : diagnostics, réflexions préalables, études de pré-programmation, rédaction de cahiers des charges, organisation de consultations de professionnels, avis et préconisations, animations de groupes de travail, etc.

Les interventions du CAUE sont de deux niveaux :

- Les missions courtes qui comprennent une visite, une réunion de travail et une note rédigée.
- Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage qui se développent sur une durée de plusieurs mois, avec une prise en compte de la problématique et un diagnostic sommaire, une éventuelle rédaction de cahier des charges, une aide à la consultation pour le choix d'un professionnel, un suivi d'étude...

Les missions d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage peuvent donner lieu à la production de documents écrits, graphiques et photographiques : diagnostics et analyses, schémas d'orientations, scénarios, etc. Elles exigent l'établissement d'une convention qui définit les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en œuvre, les délais de réponse et le montant de la contribution de la commune ou du groupement de communes au fonctionnement du CAUE. L'adhésion de la collectivité au CAUE est alors obligatoire.

Un professionnel libéral peut être associé à la démarche. Sa mission fait, alors, l'objet d'un contrat direct avec la collectivité.

Les spécificités du CAUE

Acteur de terrain, le CAUE apporte aux élus territoriaux une aide à la réflexion et à la décision. Ses interventions excluent toute maîtrise d'œuvre.

Il propose une expertise professionnelle qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et une approche globale, transversale et environnementale, quelle que soit la problématique.

Il travaille sur l'équilibre des territoires, sur la cohérence de l'aménagement, sur la mémoire des lieux.

A l'interface des différents acteurs, des décideurs aux usagers, le CAUE développe un travail d'animation et de médiation.

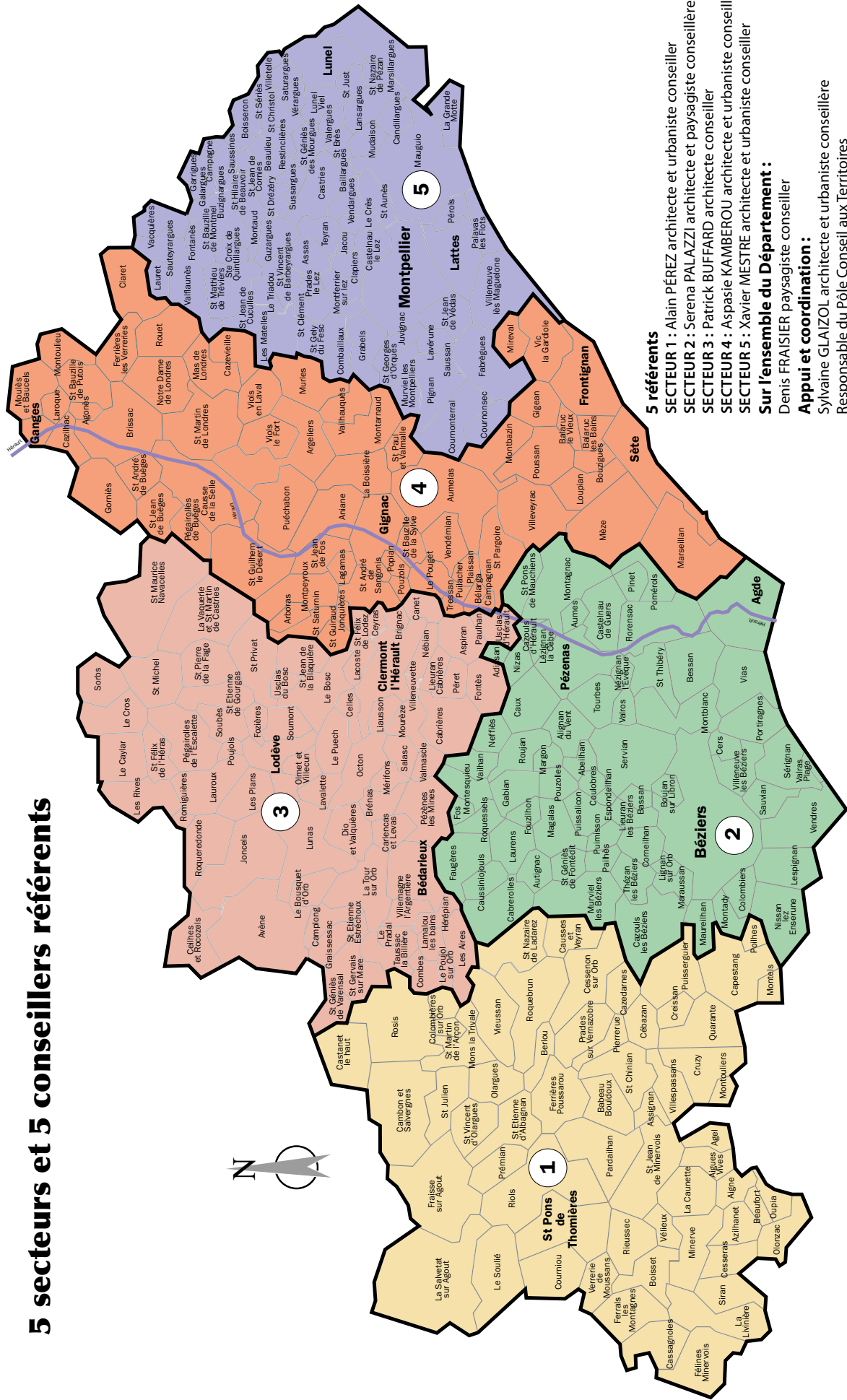
Il diffuse des documents d'information et/ou de sensibilisation et il organise régulièrement des rencontres sur des thématiques proches des préoccupations des collectivités, avec l'objectif de nourrir la réflexion des élus et des professionnels.

5 secteurs pour l'organisation du conseil aux collectivités locales

Chaque secteur est plus particulièrement confié à un architecte ayant des compétences en matière d'urbanisme et de paysage. Ce référent a en charge de bien connaître son secteur et d'assurer les contacts avec les représentants des collectivités (voir carte p. 33).

Toutes les demandes des collectivités territoriales sont étudiées au sein de l'équipe, les interventions sont coordonnées dans un souci d'évaluation des priorités correspondant à des enjeux territoriaux pré-identifiés et de planification des réponses.

5 secteurs et 5 conseillers référents



Interventions menées en 2017

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

COMMUNES

AGDE • Espaces Publics, traitements paysagers > Aménagements ponctuels
ASSIGNAN • Espaces publics, mise en valeur > Requalification en milieu ancien
ASPIRAN • Espaces publics mise en valeur > Réhabilitation d'espaces publics en centre ancien
AUMELAS, hameau de CABRIALS • Architecture, équipements publics > Réhabilitation-agrandissement de la salle des fêtes
BÉDARIEUX • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur d'espaces publics du centre
BESSAN • Espaces publics, mise en valeur > Requalification d'espaces publics en centre ancien
BOISSERON • Urbanisme > Développement et renouvellement urbains
BOISSERON • Espaces Publics, traitements paysagers > Voie verte dans le village
LE BOUSQUET D'ORB • Espaces Publics, traitements paysagers > Aménagement de la traversée après abat-tage d'arbres
BOUZIGUES • Urbanisme > Ouverture de foncier pour le développement de la commune
BRISSAC • Architecture, conseil architectural > Réhabilitation d'une maison ancienne
CAMBON ET SALVERGUES • Espaces publics, mise en valeur > Réaménagement du cœur de village
CAMPAGNE • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement de la traversée et du site «Les Aires»
CAMPLONG • Urbanisme > Extensions urbaines
CAPESTANG • Espaces publics, mise en valeur > Aménagements paysagers en limite urbaine
CARLENCAS ET LEVAS • Espaces publics, mise en valeur > Projets de voirie
CASSAGNOLES • Urbanisme > Préalable à la mise en place d'une ZAD
LA CAUNETTE • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur et aménagement du village
CAUSSE-DE-LA-SELLE • Urbanisme > Réalisation d'un lotissement au centre du village
CESSENON-sur-ORB • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement du Jardin de la Tour et des espaces associés
CESSERAS • Architecture, équipements publics > Ancienne salle des fêtes
CLERMONT L'HÉRAULT • Espaces publics, mise en valeur > Étude de requalification du centre ancien
COLOMBIERS • Espaces publics, mise en valeur > Opération Cœur de Village
COLOMBIERS • Architecture, équipements publics > Médiathèque-ludothèque
FAUGÈRES • Architecture, équipements publics > Nouvelle école, nouvelle mairie et aménagement des espaces publics associés
FAUGÈRES • Urbanisme > Revitalisation du centre ancien
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT • Architecture, équipements publics > Réhabilitation du Campotel
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagements paysagers
FRONTIGNAN-LA-PEYRADE • Architecture, conseil architectural > Couleurs et traitements des façades
FRONTIGNAN-LA PEYRADE • Espaces publics, mise en valeur > Conciliation pour l'aménagement d'une place
GIGEAN • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagement de la place centrale
GIGEAN • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur du noyau médiéval
GIGNAC • Architecture, conseil architectural > Restauration de l'Hôtel de Laurès

Interventions menées en 2017 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

- JUVIGNAC • Urbanisme > Reconversion urbaine et espaces publics
- LAURET • Espaces publics, mise en valeur > Restructuration des espaces publics du centre
- LA LIVINIÈRE • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement du centre ancien
- LOUPIAN • Architecture, équipements publics > Étude de faisabilité paysagère d'un centre d'exploitation
- MAUGUIO • Espaces publics, traitements paysagers > Cour de l'école
- MAUGUIO • Espaces publics, traitements paysagers > Réhabilitation du jardin du Bosquet à Carnon
- MONS-LA-TRIVALLE • Architecture, équipements publics > Réaménagement paysager et requalification du camping
- MONTAUD • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement du jardin et carrefour de la mairie
- MONTBAZIN • Espaces publics, mise en valeur > Déplacements doux
- MONTOULIEU • Urbanisme > Projet de développement urbain
- MONTOULIERS • Espaces publics, traitements paysagers > Amélioration environnement communal
- MONTPEYROUX • Espaces publics, traitements paysagers > Aménagements paysagers
- MONTPEYROUX • Architecture, équipements publics > Création d'une nouvelle mairie-médiathèque
- MUDAISON • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement de la liaison nouveau quartier / centre ancien
- MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER • Espaces publics, mise en valeur > Esplanade des Droits de l'Homme
- MURVIEL-LES-MONTPELLIER • Urbanisme > Projet de cœur de village
- NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE • Espaces publics, mise en valeur > Requalification des espaces publics du centre
- NIZAS • Architecture, équipements publics > Aménagement de l'espace Beaulac
- OLARGUES • Architecture, équipements publics > Réaménagement du camping communal «Le Baous»
- PAULHAN • Urbanisme > Devenir du site et des bâtiments de l'ancienne gare
- PAULHAN • Espaces publics, mise en valeur > Espaces publics du centre ancien
- PÉZENAS • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la traversée
- PÉZENAS • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement du Pré Saint-Jean et abattage d'arbres
- PIERRERUE • Espaces publics, traitements paysagers > Réaménagement des terrains de pétanque
- POILHES • Espaces publics, traitements paysagers > Diagnostic d'un Orme de Sully
- LE PRADAL • Architecture, équipements publics > Construction d'une école/Mairie
- PUILACHER • Espaces publics, mise en valeur > Mise en accessibilité mairie et aménagement de la cour
- PUISSALICON • Architecture, équipements publics > Construction d'une nouvelle cantine scolaire
- PUISSERGUIER • Espaces publics, mise en valeur > Revitalisation du centre ancien
- LES RIVES • Espaces publics, mise en valeur > Parvis de la mairie et traversée du village.
- ROMIGUIÈRES • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement de deux rues du centre ancien
- ROQUEBRUN • Espaces publics, traitements paysagers > Revalorisation du Jardin méditerranéen
- ROQUESSELS • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur, itinéraire
- ROUJAN • Urbanisme > Étude de programmation urbaine
- LA SALVETAT-SUR-AGOÛT • Urbanisme > Revitalisation du centre ancien
- SATURARGUES • Espaces publics, traitements paysagers > Projet de «plaine des jeux»
- SAUSSAN • Espaces publics, mise en valeur > Projet Art public et petite enfance

Interventions menées en 2017 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

SERVIAN • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la place du Marché et d'une partie de la Grand Rue

SERVIAN • Espaces publics, traitements paysagers > Projet de parc urbain

SERVIAN • Urbanisme > Demande d'avis argumenté sur des OAP

ST BAUZILLE-DE-PUTOIS • Espaces publics, mise en valeur > Aménagement de la traversée

ST CHINIAN • Architecture, équipements publics > Création d'une maison de santé

STE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES • Espaces publics, mise en valeur > Requalification de la place centrale du village

ST GÉNIÈS-DE-FONTEDEIT • Espaces publics, mise en valeur > Requalification du cours Louis Philippe

ST GÉNIÈS-DES-MOURGUES • Espaces publics, traitements paysagers > Réhabilitation de la Promenade et améliorations ponctuelles sur d'autres espaces

ST JEAN-DE-CORNIES • Urbanisme > Pré-programmation urbaine et implantation d'une salle communale

ST MARTIN-DE-LONDRES • Espaces publics, traitements paysagers > Agrandissement du cimetière

ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS • Urbanisme > Étude de définition urbaine

ST MAURICE-NAVACELLES • Espaces publics, mise en valeur > Aire de jeux et cabane

ST PONS-DE-MAUCHIENS • Architecture, équipements publics > Nouvelle école et sensibilisation à l'architecture

ST PONS-DE-THOMIÈRES • Espaces publics, mise en valeur > Réaménagement du site classé de la source du Jaur et du jardin public attenant

SORBS • Architecture, conseil architectural > Réhabilitation de 2 logements communaux

TEYRAN • Urbanisme > Étude de définition urbaine avec Approche environnementale de l'urbanisme

LA TOUR-SUR-ORB • Architecture, équipements publics > Réaménagement des écoles primaire et maternelle

VALERGUES • Urbanisme > Réflexions sur le devenir de «l'îlot de l'église» en centre ancien

VAILHAUQUÈS • Urbanisme > Définition d'un «nouveau centre»

VALFLAUNÈS • Urbanisme > Révision du document d'urbanisme

VALFLAUNÈS • Architecture, équipements publics > Création d'une salle communale et aménagement des espaces publics adjacents

VÉRARGUES • Urbanisme > Réflexion sur un projet urbain

VIAS • Espaces publics, traitements paysagers > Végétalisation d'un parking

VILLENEUVE-LES-MAGUELONE • Espaces publics, traitements paysagers > Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone

VILLEVEYRAC • Espaces publics, mise en valeur > Mise en valeur du centre ancien

Interventions menées en 2017 (suite)

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

INTERCOMMUNALITÉS

Cté d'Agglomération PAYS DE L'OR • Architecture, équipements publics > Aménagement du site du château d'eau de Carnon

Cté de communes LES AVANT-MONTS • Sites, Grands paysages > Mise en place d'une signalétique pour le site des Moulins de Faugères

Cté de communes LA DOMITIENNE • Architecture > Opération de réhabilitation des façades des centres anciens

Cté de communes GRAND PIC SAINT-LOUP • Sites, Grands paysages > Paysage des domaines viticoles

Cté de communes GRAND PIC SAINT-LOUP • Sites, Grands paysages > Appel à projets «Patrimoine en pierre sèche»

Cté de communes SUD HÉRAULT • Architecture, conseil architectural > Opération «Cœur de village» et charte architecturale

Cté de communes THAU AGGLO • Espaces publics, traitements paysagers > Suivi gestion d'un jardin public

Ctés de communes VALLÉE DE L'HÉRAULT / CÉVENNES GANGEOLISES / GRAND PIC SAINT-LOUP • Sites, Grands paysages > Réponse à l'appel à projet national pour l'élaboration d'un plan Paysage

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE • Architecture, conseil architectural > Rénovation thermique des logements

PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC • Sites, Grands paysages > Plan d'actions paysage «Causses, canyons et vignobles du Minervois»

PAYS CŒUR D'HÉRAULT • Sites, Grands paysages > Groupe de travail SCOT sur le paysage

PAYS CŒUR D'HÉRAULT • Architecture, conseil architectural > Conseils aux particuliers

PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES • Architecture, conseil architectural > Revitalisation de centres anciens

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES • Architecture, conseil architectural > Conseils aux particuliers

PAYS HAUT-LANGUEDOC ET VIGNOBLES • Sites, Grands paysages > OGS Minerve - Programme d'actions 2018-2022

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU SALAGOU • Architecture, conseil architectural > Conseils aux particuliers

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES • Architecture, conseil architectural > Conseils aux particuliers

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES • Sites Grands paysages > Label Grand site de France pour le cirque de Navacelles

SMETA (Syndicat Mixte d'Études et de Travaux de l'Astien) BÉZIERS OUEST • Espaces publics, traitements paysagers > Espaces végétalisés et consommation d'eau

Interventions menées en 2017

ABC dans le cadre d'une convention avec le CAUE
ABC hors convention

*Nouvelles conventions signées en 2017 : **Colombiers, Fraïsse-sur-Agoût, Gigean, Montbazin, Lauret, La Livi-nière, Puissalicon, Roujan, Ste-Croix-de-Quintillargues, St-Génès-de-Fontedit, St-Pons-de-Thomières, Valergues, Valflaunès, Cté de communes du Grand Pic Saint-Loup, Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Syndicat Mixte de Gestion du Salagou, Syndicat de Gestion du Grand Site de Navacelles***

Nouvelles conventions proposées, en cours de signature : Cessenon-sur-Orb, Romiguières, Villeveyrac

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine de l'urbanisme

BOISSERON	Développement et renouvellement urbains	Questions abordées lors de rencontres avec les élus : implantation des écoles, gestion des extensions urbaines, maîtrise de la densification des tissus pavillonnaires et évolutions du règlement d'urbanisme. Production de cartes analytiques sur le paysage et l'urbanisme - base d'un diagnostic - pour servir de support aux réflexions. Transmission au Bet en charge du PLU. Pas de suite.
BOUZIGUES	Ouverture de foncier pour le développement de la commune.	Accompagnement sollicité au sujet de l'aménagement des zones 2AU du PLU. Compte rendu et proposition de mission d'accompagnement en attente de validation.
CAMPLONG (Convention 2015)	Extensions urbaines	Étude de définition urbaine terminée : rencontre avec l'EPFLR en février pour étudier la faisabilité d'une première tranche d'aménagement. Pas de suite
CASSAGNOLES (Convention 2016)	Préalable à la mise en place d'une ZAD	Réflexion et conseils sur micro espaces publics et bâti, en partenariat avec le CD34. Poursuite de l'accompagnement avec l'aménagement d'une aire de loisirs et d'une salle communale.
CAUSSE-DE-LA-SELLE	Réalisation d'un lotissement au centre du village en bordure de la RD.	Poursuite des réunions qui rassemblent l'agence locale, les élus, le CAUE et le lotisseur-aménageur Hectare. Conseils formulés sur les modes d'implantations du bâti et la nature de l'espace public. Projet en cours d'étude.
FAUGÈRES	Revitalisation du centre ancien	Échange avec le Bet en charge du PLU, Urban Project, pour une étude de définition urbaine, soutenue par le CD34, portant sur la revitalisation du centre ancien. Proposition d'organisation d'une rencontre autour de cette question avec le CD34 et l'EPFLR. Pas de retour de la municipalité à ce jour.
JUVIGNAC	Reconversion urbaine et espaces publics	Rencontre et échange avec les élus sur différents dossiers. Intégration programmée du CAUE dans deux groupes de pilotage pour des études à mener sur la reconversion urbaine du triangle d'Or et pour l'audit des espaces publics, naturels et paysagers de la ville.
MONTOULIEU	Projet de développement urbain	Suivi d'un permis d'aménager, élaboré par J.M. Prohin, architecte, et déposé avant l'été. Pas de suite.
MURVIEL-LES-MONTPELLIER	Projet de cœur de village	Accompagnement d'une étude de faisabilité et de programmation urbaine sur le quartier « cœur de village » comprenant la mairie existante, des commerces, logements et espaces publics. Relecture du cahier des charges pour cette mission d'étude qui, après consultation, a été confiée à l'agence Traverses.
PAULHAN (Convention 2016)	Devenir du site et des bâtiments de l'ancienne gare	Mise en évidence des enjeux urbains, relevé sommaire de l'édifice et approche de la faisabilité de l'opération et de ses enjeux. Validation par le conseil municipal : poursuite de la mission, rédaction d'un cahier des charges et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
-----------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine de l'urbanisme ... suite

ROUJAN (Convention 2017)	Étude de programmation urbaine	Repérage des équipements, préalable à l'élaboration d'un cahier des charges, pour mise en place d'une mission d'étude de programmation urbaine (équipements et espaces publics associés).
LA SALVETAT-SUR-AGOÛT	Revitalisation du centre ancien	Participation aux deux comités de pilotage de restitution de l'étude menée par l'agence Turbines, commandée par la cté de communes des Monts de Lacaune. CAUE à nouveau sollicité dans le cadre de la mise en place d'une Opération Façades.
SERVIAN	Avis argumenté sur des OAP	Demande dans le cadre de la révision du PLU.
ST JEAN-DE-CORNIES (Convention 2016)	Pré-programmation urbaine et implantation d'une salle communale	Réflexion sur le devenir de l'esplanade des écoliers et de la «maison Pontich» autour de 3 hypothèses de restructuration des équipements et d'aménagement des espaces publics. Présentation de la restitution de la démarche aux élus, en partenariat avec le CD34. Prochaine étape : consultation d'un programmiste pour vérifier la faisabilité de l'hypothèse retenue.
ST MATHIEU-DE-TRÉVIERS	Étude de définition urbaine	Suivi et participation au comité de pilotage de l'étude consacrée au secteur de Saint-Mathieu. Clôture de l'étude prévue début 2018.
TEYRAN	Étude de définition urbaine avec Approche Environnementale de l'Urbanisme 2	La municipalité souhaite clôturer l'étude, en suspens depuis 2015. Trois réunions de réajustement des conclusions de l'étude se sont tenues au CAUE avant une présentation définitive au COPIL, en mairie de Teyran, en présence des partenaires - CD34, ADEME, DDTM34.
VALERGUES (Convention 2017)	Réflexion sur le devenir de «l'ilot de l'église» en centre ancien	Réflexion engagée sur la restructuration de «l'ilot de l'église» et des espaces publics attenants. En attente des acquisitions foncières, publique et privée liées à la «maison Rédier».
VAILHAUQUÈS	Définition d'un «nouveau centre»	Suite à la présentation du Programme d'Aménagement d'Ensemble du «nouveau centre» par Stéphane Bosc, architecte-urbaniste, réunion de validation du déplacement de la mairie vers ce «nouveau centre» et évocation des pistes de reconversion de la mairie existante. Pose de la 1 ^{ère} pierre de l'opération du «nouveau centre», fin septembre.
VALFLAUNÈS	Révision du document d'urbanisme	Lancement de la mission de révision du PLU avec l'équipe de Florence Chibaudel, urbaniste. Organisation en juin d'une réunion d'articulation entre l'étude de définition urbaine – réalisée en 2016 par «Pour une ville aimable» - et la révision du PLU. Réunion avec l'EPFLR sur la faisabilité d'un lotissement communal. Participation à une réunion de présentation du PADD, en cours d'élaboration, aux personnes publiques associées.
VÉRARGUES	Réflexion sur un projet urbain	Réunion de présentation des modalités d'accompagnement du CAUE pour une étude de définition urbaine, préalable à la révision générale du PLU, à la demande du CD34. Proposition envoyée sous la forme d'un compte-rendu de réunion. Pas de suite.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
-----------------------------------	------------	--------------

• **Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création**

ASSIGNAN	Requalification en milieu ancien	Dans le prolongement de l'accompagnement initié en 2011, sollicitation par la nouvelle municipalité pour évoquer les conditions du lancement éventuel d'une deuxième tranche de travaux.
ASPIRAN	Réhabilitation d'espaces publics en centre ancien	Visite du village avec les élus et compte rendu portant conseils sur la méthode à adopter. Proposition d'assistance en cours d'élaboration.
BÉDARIEUX	Mise en valeur d'espaces publics du centre	Sollicitation pour mise en place d'une politique de gestion et projets de rénovation des espaces publics du centre. Après visite des sites concernés, formulation d'une proposition d'accompagnement de la collectivité, intégrant le principe d'une maîtrise d'œuvre adaptée selon les projets envisagés. Pas de retour sur cette proposition.
BESSAN ZOOM P.50	Requalification d'espaces publics en centre ancien	Suivi du projet de Réhabilitation de la Grand Rue, de la Promenade et de la place Sébastopol, élaboré par l'agence Sites et conseils pour la réhabilitation et la mise en couleurs de la façade de la salle des fêtes, située dans la perspective de la Promenade.
CAMBON ET SALVERGUES	Réaménagement du cœur de village	Rencontre des élus et visite du village, avant lancement d'une démarche d'aménagement, en lien avec la Cté de communes Monts de Lacaune et Montagne Haut-Languedoc.
CAMPAGNE (Convention 2015) ZOOM P. 54	Aménagement de la traversée et du site «Les Aires»	Suivi, en présence de l'agence technique départementale, de la mission de maîtrise d'œuvre urbaine confiée à l'agence Amphoux, paysagiste concepteur. Validation d'une hypothèse d'aménagement d'ensemble, de l'APS sur la tranche ferme et du chiffrage. Dossiers de demandes de subvention en cours.
CAPESTANG (Convention 2015)	Aménagements paysagers en limite urbaine	Création d'une aire de stationnement et amélioration des circulations et cheminements dans le village. Les réflexions préalables achevées, le cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre est quasi finalisé, mais en attente des possibilités de financement de l'étude.
CARLENCAS ET LEVAS	Projets de voirie	Demande d'accompagnement, contacts en cours pour intervention en 2018.
LA CAUNETTE (Convention 2015)	Mise en valeur et aménagement du village	Le projet d'aire d'accueil, de stationnement et de cheminements piétonniers, établi par l'agence Eskis-paysagistes, a été validé par La CDNPS. L'accompagnement se poursuit sur les phases pré-opérationnelles.
CESSENON-sur-ORB	Aménagement du Jardin de la Tour et des espaces associés	Proposition, sur la base d'une visite du centre, d'un diagnostic sommaire de l'état de l'espace public et d'un accompagnement pour la mise en place d'une mission de maîtrise d'œuvre sur le jardin et les espaces publics adjacents. Proposition d'une convention, en attente de validation.
CLERMONT L'HÉRAULT	Étude de requalification du centre ancien	Participation à l'atelier « espaces publics » organisé par la ville à l'intention des élus et de différents acteurs associatifs, mais sans participation d'élus. ... Les ateliers thématiques devraient déboucher sur une programmation urbaine pluriannuelle, portant sur l'habitat et les espaces publics.
COLOMBIERS	Opération Cœur de Village	Bilan et visite du chantier des espaces publics de l'opération Cœur de Village. Suites de l'opération évoquées avec les élus.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création ... suite

FRONTIGNAN-LA PEYRADE	Conciliation pour l'aménagement d'une place	À la demande de la municipalité, formulation d'un avis sur un projet - établi par l'agence Tourre, architectes - pour la place de la Zac des Pielles, en présence du maître d'ouvrage délégué Hérault Aménagement. Le CAUE a limité son intervention à un certain nombre de remarques et suggestions sur des problèmes de composition, de choix de matériaux et d'essences végétales. ... en proposant que le concepteur se ressaisisse du sujet sur les bases définies en réunion.
GIGEAN (Convention 2017)	Mise en valeur du noyau médiéval.	Rédaction d'un cahier des charges en cours et réflexions portant également sur la réhabilitation des façades particulièrement dégradées, en relation avec Jean Laforgue, architecte du patrimoine.
LAURET (Convention 2017)	Restructuration des espaces publics du centre	Cadrage du futur projet et des priorités et rencontre avec le Bet «Vues sur Mer», chargé de la programmation du projet intercommunal de « la maison de promotion du territoire et des vins et de l'AMO du projet espaces publics. Rédaction d'un cahier des charges pour la définition d'une mission de maîtrise d'œuvre. En attente d'une validation et de compléments liés au projet intercommunal.
LA LIVINIÈRE (Convention 2017)	Aménagement du centre ancien	Visites de réalisations avec les élus, à Assignan et à Lespignan. Les orientations décidées par la commune ayant été validées par le comité de pilotage, le cahier des charges est en cours de finalisation. Consultation de maîtrise d'œuvre en 2018.
MONTAUD (Convention 2016)	Aménagement du jardin et carrefour de la mairie	Sur la base de deux hypothèses, validation d'une pré-programmation et d'une approche des coûts d'objectif en juillet. Réunion en mairie avec les services de Montpellier 3M pour une recherche de partenariat financier avant le lancement de la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Pas de suite pour l'instant.
MONTBAZIN (Convention 2017)	Déplacements doux	Réflexion sur le sens de circulation de deux rues et mise en valeur de déplacements doux. Elaboration d'un cahier des charges - pré-programme de l'opération - destiné à la consultation de professionnels pour une mission de maîtrise d'œuvre à engager en 2018.
MUDAISON	Aménagement de la liaison nouveau quartier / centre ancien	Proposition d'une convention d'accompagnement à la municipalité. Sans suite.
MURVIEL-LÈS-MONTPELLIER	Esplanade des Droits de l'Homme	Participation le 4 juillet à l'inauguration de la rénovation de l'esplanade (mission du CAUE en 2014).
NISSAN-LEZ-ENSÉRUNE	Requalification des espaces publics du centre	Suite à la réflexion préalable menée en 2014, accompagnement pour l'organisation de la consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre. L'équipe Atelier Sites a été sélectionnée et a engagé sa mission.
PAULHAN	Espaces publics du centre ancien	Dans la continuité des réflexions sur le quartier de la gare, nouvelle demande d'accompagnement sur la mise en valeur du centre ancien (espaces publics, patrimoine, bâti. ...).
PÉZENAS (Convention 2016)	Requalification de la traversée	Suite à un travail de pré-programmation, un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'œuvre, concernant une séquence de la traversée en tranche ferme et deux séquences en tranche optionnelle, a été transmis à la municipalité, au CD 34, à la DREAL et à l'UDAP. L'élaboration d'un plan d'aménagement sur l'ensemble du linéaire est incluse dans la mission. Suite en attente d'une validation.
PÉZENAS	Aménagement du Pré Saint-Jean et abattage d'arbres	Constat, en présence de la DREAL, de l'UDAP et des services de la ville, sur l'état critique des arbres. Un projet de renouvellement fera l'objet d'une approche dans le cadre du réaménagement de la traversée.

**Commune ou
groupement de communes**

Thématique

Intervention

• **Dans le domaine des espaces publics -
Mise en valeur, restructuration et/ou création ... suite**

PUILACHER	Mise en accessibilité de la mairie et aménagement de la cour.	Rédaction d'une fiche programme remise au maire en vue de la consultation de trois architectes. Le choix s'est porté sur l'architecte Maguelone Suquet.
PUISSERGUIER (Convention 2015)	Revitalisation centre ancien	L'étude de définition urbaine menée par l'agence Traverses étant terminée, accompagnement de la commune sur la 1ère phase d'aménagement des espaces publics du centre. Suite à une consultation de maîtres d'œuvre, Christophe Fayel, architecte, associé à Marc Richier paysagiste, a été sélectionné.
LES RIVES	Parvis de la mairie et traversée du village.	Proposition d'un accompagnement pour la mise en œuvre du projet d'aménagement de la traversée et du parvis de la mairie. Pas de retour.
ROMIGUIÈRES	Aménagements de deux rues du centre ancien	Poursuite de l'accompagnement de la commune sur une deuxième tranche de travaux sur deux rues du centre ancien.
ROQUESSOLS	Mise en valeur, itinéraire	Réunion de lancement, fin 2017, de l'opération de mise en valeur de l'espace castral et d'un circuit menant du noyau villageois au château (mission de maîtrise d'œuvre : équipe Vincent Chapal, architecte du patrimoine, et Cécile Mermier, paysagiste).
SAUSSAN	Projet Art public et petite enfance	Rencontre avec l'adjoint à la culture, fin 2017, pour avis sur un projet «Art public et petite enfance» concernant les espaces publics du centre ancien.
SERVIAN (Convention 2016)	Requalification de la place du Marché et d'une partie de la Grand Rue.	Poursuite de l'accompagnement de la municipalité et organisation d'une consultation de professionnels. L'équipe de maîtrise d'œuvre désignée - l'Atelier Sites, paysagiste et urbaniste - a défini un parti d'aménagement avec une estimation financière, sur la base d'un diagnostic partagé.
STE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES (Convention 2017)	Requalification de la place centrale du village	Diagnostic et présentation d'orientations pour la mise en valeur des espaces publics, en milieu patrimonial et sur un périmètre élargi. Présentation en 2018 pour prise de décision.
ST GÉNIÈS-DE-FONTEDIT (Convention 2017)	Requalification du cours Louis Philippe	Diagnostic et mise en évidence des enjeux relatifs à la requalification. Poursuite de la réflexion en 2018 avec une approche des périmètres opérationnels et d'étude, du stationnement, de la définition des attentes du maître d'ouvrage sur la base de références.
ST PONS-DE-THOMIÈRES (Convention 2017)	Réaménagement du site classé de la source du Jaur et du jardin public attenant	Réflexions préalables en cours, présentées prochainement au comité de pilotage.
VILLEVEYRAC	Mise en valeur du centre ancien	Souhait de la municipalité d'entreprendre une réflexion globale sur les espaces publics du centre (places du Marché et du Temple, placettes) dans le but de les mettre en valeur et de mieux organiser circulation et stationnement. Une convention d'accompagnement a été adressée fin 2017.
ST MAURICE-NAVACELLES	Aire de jeux et cabane	Conseils sur l'implantation d'une aire de jeux et sur un projet de cabane proposé par les jeunes du village à proximité. Sans suite.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine des espaces publics - Traitements paysagers

AGDE	Aménagements ponctuels	Examen des conditions écologiques du milieu et avis sur un espace situé au bout du mail de Rochelongue au Cap d'Agde. Prise de contact avec le Service Environnement sur la problématique de plantations sur le littoral en première ligne.
BOISSERON	Voie verte dans le village	Rencontre avec les élus, au CD34, afin de définir le tracé de la voie verte à travers le village et de préciser la nature des aménagements à mettre en œuvre. En attente.
LE BOUSQUET D'ORB	Aménagement de la traversée après abattage	Aménagement de la traversée du village, suite à la demande d'abattage des platanes. Conseils et réunions pour des replantations avec la commune et le bureau d'études.
FRAÏSSE-SUR-AGOÛT	Aménagements paysagers	Suite au label 4 Fleurs de la commune et à un contrôle, cette année, par le jury national VWF, le CD34, la Fredon et le CAUE ont été sollicités pour conseiller la commune dans ses aménagements.
GIGEAN	Aménagement de la place centrale	Réflexion avec les services de la ville dans le cadre d'un projet futur de formation du lycée Agropolis (Centre de Formation pour Adultes) sur l'aménagement de la place centrale.
MAUGUIO	Cour de l'école	Suite à la demande des services techniques, visite pour un diagnostic des arbres et des conseils pour une replantation de la cour de l'école primaire M. Roustan.
MAUGUIO	Réhabilitation du jardin du Bosquet à Carnon	Conseils pour le lancement d'une étude préliminaire. Pas d'information en retour.
MONTOULIERS	Amélioration environnement communal	Suite à la visite VWF de juin, conseils sur les aménagements paysagers, notamment du camping.
MONTPEYROUX	Aménagements paysagers	Poursuite de l'assistance sur divers aménagements paysagers de la commune (cimetière, traversée et entrées du village).
PIERRERUE	Réaménagement des terrains de pétanque	Évaluation des potentialités de réaménagement in situ avec les élus. Prochaine rencontre, début 2018, pour suite à donner.
POILHES	Diagnostic d'un Orme de Sully	Demande d'avis sur le devenir d'un Orme de Sully mort, le tronc rempli de ciment, curiosité au cœur du village, qui pose des problèmes de sécurité.
ROQUEBRUN	Revalorisation du Jardin méditerranéen	Visite du jardin avec Hérault Tourisme et Atout France et conseils pour sa mise en valeur et l'augmentation de sa fréquentation. Diffusion d'un compte-rendu commun, fin 2017.
SATURARGUES (Convention 2015)	Projet de plaine des jeux	Participation à la réunion publique sur la présentation du projet de « plaine des jeux » par l'Atelier Sites. Réunion au service Jeunesse et Sports du CD34 pour la recherche d'un partenariat. Validation du principe d'aménagement avant montage du dossier de demande de subventions.
SERVIAN	Projet de parc urbain	La commission technique et d'assistance au projet paysager d'un parc urbain ZAC Bel Ami se poursuit. Le projet devrait être mis en œuvre en 2018.
ST BAUZILLE-DE-PUTOIS	Aménagement de la traversée	Examen du projet d'aménagement de la deuxième tranche et avis sur les modalités de traitements paysagers proposés par la commune.
ST GÉNIÈS-DES-MOURGUES	Réhabilitation de la Promenade et améliorations ponctuelles sur d'autres espaces	Rencontre des élus, fin 2017, sur des questions d'aménagement d'espaces publics dont un espace majeur du village, dit la Promenade. Compte rendu de visite et proposition d'intervention. Pas de retour.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine des espaces publics - Traitements paysagers ... suite

ST MARTIN-DE-LONDRES	Agrandissement du cimetière	Sollicitation pour une étude de programmation et de faisabilité. Premières réflexions et proposition de deux types d'approche : - Accompagner la municipalité par une réflexion préalable et la rédaction d'un cahier des charges, sur la base d'un programme défini par les services techniques, pour le choix d'une maîtrise d'œuvre qualifiée. - Faire appel en direct à un bureau d'études qualifié (paysagistes) pour l'élaboration d'une étude de faisabilité. Aucune suite donnée à ce jour.
VIAS	Végétalisation d'un parking	Conseils concernant le choix et les modalités de plantation pour arborer le nouveau parking de l'école.
VILLENEUVE-LES-MAGUELONE	Réaménagement du parc de la cathédrale de Maguelone.	Poursuite des réunions dans le cadre du COPIL avec la DREAL, le CD34 et l'Association des Compagnons de Maguelone. L'étude sur la signalétique et le mobilier urbain a été confiée à l'agence ESKIS, paysagistes.
CTÉ DE COMMUNES THAU AGGLO	Suivi de gestion d'un jardin public	Poursuite des visites du jardin antique méditerranéen de Balaruc-les-Bains et des réunions dans le cadre du COPIL avec la Cité de Communes.
SMETA (Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien) BÉZIER S OUEST	Espaces végétalisés et consommation d'eau	Participation fin 2017 à la réunion d'attribution du label «Je ne gaspille pas l'eau» aux communes adhérentes au SMETA. Examen des dossiers dans le cadre des réductions de consommation d'eau, notamment sur les espaces verts.

• Dans le domaine des sites, grands paysages

CTÉ DE COMMUNES LES AVANT-MONTS	Mise en place d'une signalétique pour le site des Moulins de Faugères	Avis sur un diagnostic réalisé par la communauté de communes sur la signalétique d'accompagnement du site patrimonial des Moulins. Démarche proposée par le CAUE. En attente d'un retour.
CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC ST-LOUP (Convention 2016-2017) ZOOM P. 52	Paysage des domaines viticoles	Conseils paysagers aux domaines viticoles, dans le cadre des actions menées pour la charte de Fontevraud. En 2017, visites des domaines de la Costesse et de Peyrolle à Vacquières, du domaine Les terres de Cambon et de la cave coopérative d'Assas. Envoi d'une fiche conseil avec parfois un second rendez-vous pour précisions à apporter.
CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC SAINT-LOUP	Participation à l'expertise	Préalable à un appel à projets «Murets pierre sèche», lancé en juillet sur le territoire.
CTÉS DE COMMUNES VALLEE DE L'HÉRAULT-CÉVENNES GANGEÔISES / GRAND PIC SAINT-LOUP	Réponse à l'appel à projet National pour l'élaboration d'un plan Paysage.	Participation aux réunions techniques préalables à la formulation du dossier de candidature et avis lors du dépôt du dossier. Retenu au plan National, un plan paysage sera élaboré pour ce grand territoire, écrivain du Grand Site de St Guilhem le Désert.
PAYS CŒUR D'HÉRAULT	Atelier paysage	Participation à l'Atelier paysage, fin mars, dans le cadre du SCOT en cours d'élaboration.
PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANGUEDOC	Commission de sélection	Participation à la commission de sélection de l'équipe en charge de l'élaboration du plan d'actions Paysage «Causses, canyons et vignobles du Minervois».
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES	Participation à la cérémonie de remise du prestigieux Label Grand site de France pour le cirque de Navacelles, le 23 juin.	Label obtenu pour une durée de six ans pendant laquelle le territoire doit maintenir la vigilance et le rythme au niveau des actions de valorisation auxquelles les CAUE 30 et 34 participent (charte architecturale et paysagère et conseils aux particuliers).

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine des sites, grands paysages

PAYS HAUT- LANGUEDOC ET VIGNOBLES	Programme d'actions OGS	OGS Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian : participation au dernier comité technique de présentation du projet du programme d'actions de l'OGS 2018-2022
PAYS CŒUR D'HÉRAULT	Groupe de travail SCOT sur le paysage	Participation aux travaux du groupe de travail sur le paysage dans le cadre du SCOT du Pays Cœur d'Hérault, animé par le SYDEL.
CTÉ DE COMMUNES GRAND PIC SAINT-LOUP – GAL	Contribution à l'élaboration de l'appel à projets «Patrimoine en pierre sèche» Programme Leader	Réunions de préparation en septembre et novembre avant le Comité technique de programmation au siège de l'intercommunalité.

• Dans le domaine de l'architecture - Équipements publics

AUMELAS, hameau de CABRIALS	Réhabilitation- agrandissement de la salle des fêtes ou construction nouvelle	Validation de la proposition du CAUE en faveur d'une extension-réhabilitation du bâtiment actuel par la commission citoyenne de réflexion. Projet en attente de validation par le Conseil Municipal.
CESSERAS	Ancienne salle des fêtes	Réflexion sur le devenir de l'ancienne salle des fêtes, située dans le vieux village et à proximité de l'église classée MH en cours de réhabilitation. Après visite du bâtiment avec les élus, rédaction d'un avis.
COLOMBIERS (Convention 2017)	Médiathèque-ludothèque	Accompagnement des élus dans la rédaction du pré-programme et l'organisation de la consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre. L'équipe constituée autour de AR Arnold architecture a été retenue.
COULOBRES (Convention 2016)	Restructuration de la salle des fêtes et espaces publics associés	Élaboration d'un document de synthèse avec une proposition supplémentaire suite aux réactions des élus remettant en cause le scénario identifié avec eux. Retour par courrier du maire qui souhaite arrêter la mission.
FAUGÈRES (Convention 2015)	Création d'une nouvelle école, nouvelle mairie et aménagement des espaces publics associés	Présentation de la démarche municipale et de l'avant-projet au président du CD34, en présence d'élus, de Simon Teyssou, architecte, maître d'œuvre du projet, et du CAUE34. Remise en cause, fin 2017, par voix de presse faisant part d'un autre projet, utilisant des conteneurs maritimes recyclés, avec une intention d'économie.
FRAÏSSE-SUR- AGOUT (Convention 2017)	Réhabilitation du Campotel	Réflexion sur le devenir du Campotel, construit en 1976, en partenariat avec Hérault Tourisme et Gîtes de France. L'expertise menée par Hérault Tourisme / Atout France-MLV Conseil a permis de confirmer les premières conclusions du CAUE, de préciser le type d'hébergement le plus opportun et de pressentir les incidences économiques.
LOUPIAN	Étude de faisabilité paysagère d'un centre d'exploitation	Demande émanant du CD34-service Bâtiments portant sur le terrain situé à proximité de l'entrée du village et dans un périmètre de protection de l'église (MH). L'analyse paysagère et urbaine engagée par le CAUE questionne sur le bon choix du terrain. Rencontre avec les services du Département et les élus, début 2018.
MONS-LA- TRIVALLE	Réaménagement paysager et requalification du camping	Poursuite du conseil pour le réaménagement paysager des abords d'un nouveau bâtiment.
MONTPEYROUX	Création d'une nouvelle mairie- médiathèque.	Proposition de convention adressée à la municipalité. Projet mis en attente.
NIZAS	Aménagement de l'espace Beaulac	Sollicitation pour une réflexion préalable à l'aménagement de l'espace Beaulac et notamment la transformation du bâtiment existant en mairie et médiathèque. Proposition de convention en cours.
OLARGUES	Réaménagement du camping communal «Le Baous»	Accompagnement pour la requalification du camping situé en bord du Jaur, en partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Rédaction d'un cahier des charges en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre, en cours.
LE PRADAL	Construction d'une école/ Mairie	Le calendrier très contraint de la municipalité ne lui a pas permis de donner suite à la proposition d'accompagnement du CAUE.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine de l'architecture - Équipements publics ... suite

PUISSALICON (Convention 2017)	Construction d'une nouvelle cantine scolaire	Réflexion préalable sur la faisabilité d'une cantine scolaire dans une ancienne remise agricole attenante aux écoles. Prochainement, accompagnement de la municipalité dans la réalisation du cahier des charges et le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre.
ST CHINIAN	Création d'une maison de santé	Rédaction d'un avis et ébauche d'une proposition d'accompagnement. Pas de suite.
ST PONS-DE-MAUCHIENS	Nouvelle école et sensibilisation à l'architecture	Suite à l'accompagnement du CAUE pour la création d'une nouvelle école (2015), sollicitation pour une sensibilisation des élèves à l'architecture du village, s'articulant autour de séances en classe et de visites du chantier de l'école, avec l'architecte Christine Arnold.
LA TOUR-SUR-ORB (Convention 2016) ZOOM P. 48	Réaménagement des écoles primaire et maternelle	Suivi de l'élaboration du pré-programme confié à Nicolas Westphal, architecte programmiste.
VALFLAUNÈS (Convention 2017)	Création d'une salle communale et aménagement des espaces publics adjacents	Réflexions préalables au projet. Réunion de présentation du diagnostic sommaire du site début 2018 en vue de statuer sur les implantations et une pré-programmation.
CTÉ D'AGGLO. PAYS DE L'OR (Convention 2016)	Aménagement du site du château d'eau de Carnon	Suite à la présentation d'un diagnostic puis d'hypothèses d'aménagement, réunion, en cours d'été, pour engager une phase de vérification de la faisabilité financière d'une opération. Un dossier-minute a été envoyé par le CAUE pour consultation d'une AMO.

• Dans le domaine de l'architecture - Conseil architectural

BRISSAC	Réhabilitation maison ancienne	Conseils pour la réhabilitation d'une maison ancienne en logement locatif communal.
FRONTIGNAN-LA-PEYRADE (Convention 2016)	Couleurs et traitements des façades	Élaboration de la plaquette de sensibilisation «Les couleurs de Frontignan-La Peyrade - un enjeu paysager et patrimonial» et diffusion par la municipalité. Sept panneaux d'exposition complètent le document.
GIGNAC	Restauration de l'Hôtel de Laurès	Participation aux différents Copil associant la Sous-Préfète, des élus, les services de l'Etat, de la Région, du Département (tourisme, patrimoine), les architectes du patrimoine (Larpin-Fiore) et le porteur de projet de réhabilitation et d'exploitation. La création d'un restaurant gastronomique et d'un hôtel est à l'étude (Atout-France) tandis que les parts d'investissement public-privé n'ont pas encore été arrêtées.
SORBS (Convention 2012)	Réhabilitation de 2 logements communaux	En lien avec la communauté de communes Lodévois et Larzac. Assistance à la réalisation d'un cahier des charges et à la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Suivi jusqu'à l'établissement de l'APS (Alexandre Senac, architecte). Confirmation de la faisabilité technique et financière de l'opération. Poursuite de la mission maîtrise d'œuvre.
CTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE	Opération de réhabilitation des façades des centres anciens	Sollicitation du CAUE pour avis sur la mise en œuvre d'une mission de conseil architectural et technique dans le cadre d'un PIG.
CTÉ DE COMMUNES SUD HÉRAULT	Opération «Cœur de village» et charte architecturale	Proposition d'accompagnement en cours, après rencontre des techniciens.
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE	Rénovation thermique des logements	Participation à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique - service public de la performance énergétique de l'habitat - pour les logements privés (individuels et copropriétés) : expertise sur le plan architectural, du confort d'usage et de la qualité environnementale. Projet de permanence collective et mise en place d'outils de suivi communs.

Commune ou groupement de communes	Thématique	Intervention
--------------------------------------	------------	--------------

• Dans le domaine de l’architecture - Conseil architectural ... suite

PAYS CŒUR D'HÉRAULT	Conseil architectural aux particuliers	La permanence du conseil aux particuliers se poursuit en mairie du Pouget (en lieu et place de la maison des entreprises de Saint André-de-Sangonis, en travaux)
PAYS HAUT- LANGUEDOC ET VIGNOBLES	Revitalisation de centres anciens	Poursuite de la participation aux réunions de la Commission Façades. Sollicitation pour la co-organisation d'un atelier à l'attention des élus et des techniciens sur la revitalisation des centres anciens : contenu et organisation. Participation à la réunion sur la politique régionale en faveur des «Bourgs-Centres Occitanie/Pyrénées Méditerranée» le 12 décembre à Bédarieux.
PAYS HAUT- LANGUEDOC ET VIGNOBLES	Conseil architectural aux particuliers	Renouvellement de la mission de conseil architectural aux particuliers pour une nouvelle période d'un an à compter de septembre 2017.
SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DU CIRQUE DE NAVACELLES (Convention 2017)	Conseil architectural aux particuliers	Poursuite du conseil architectural, en partenariat avec le service instructeur de la communauté des communes du Lodévois et Larzac, dans le cadre d'une convention tripartite liant le Syndicat Mixte de Gestion de Navacelles et les CAUE 30 et 34. Conception d'une exposition de sensibilisation du grand public - valeurs paysagères du Grand Site et charte architecturale et paysagère - en partenariat avec le CAUE 30. Edition en 2018.
SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU SALAGOU	Conseil architectural aux particuliers	Renouvellement de la mission de conseil architectural aux particuliers pour une nouvelle période d'un an à compter de juillet 2017.

• LA TOUR-SUR-ORB

Restructuration du groupe scolaire et des espaces publics associés

Quelques aménagements s'imposaient dans le groupe scolaire afin de résoudre des problèmes d'accessibilité, de sécurité, de fonctionnement et de rénovation énergétique (isolation, chauffage...).

Celui-ci, regroupant cinq classes, pour un accueil d'environ 110 enfants, est le résultat d'extensions successives menées «au fil de l'eau» en fonction des besoins. L'ensemble est un collage de bâtiments d'époques différentes, depuis le bâtiment du début du XXe siècle en pierre jusqu'aux dernières extensions et l'installation d'un préfabriqué dans la cour.



Vue de la façade «historique» de l'école construite en 1902 et d'une extension récente qui lui est accolée.

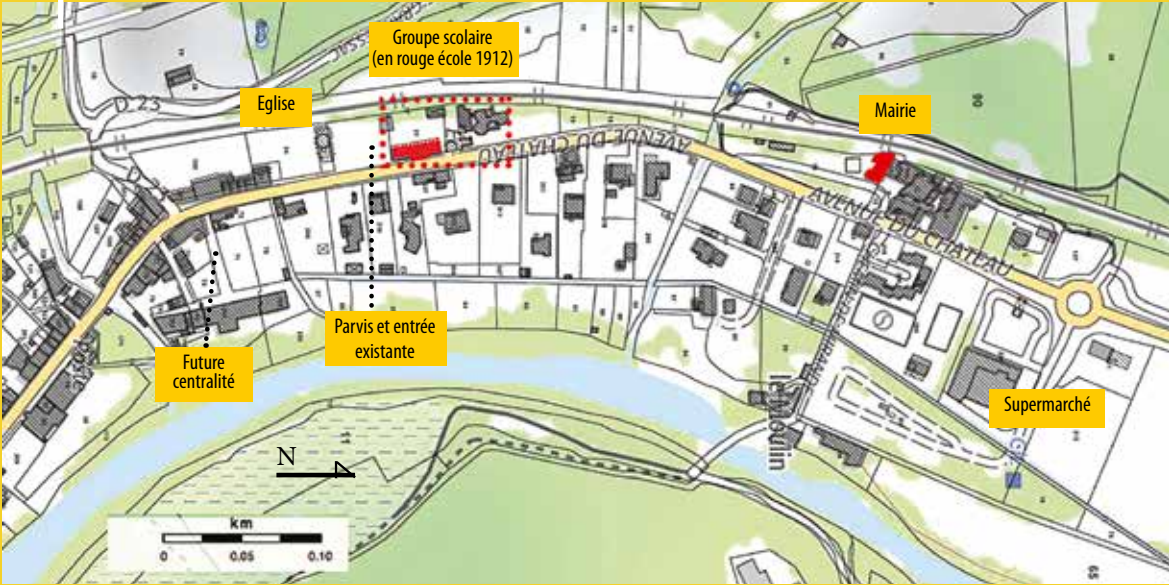
La municipalité a souhaité rompre avec cette logique du «coup par coup» et mettre en place une démarche plus réfléchie pour réaliser ses projets. Le réaménagement des écoles s'inscrit également dans un projet urbain (PLU en cours) qui a pour objectif de réaliser une centralité du village à proximité de l'école. La prise en compte de ces réflexions peut impacter le traitement des espaces publics qui lui sont associés (parvis), notamment sur la gestion des stationnements et des circulations piétonnes.

La municipalité a fait appel au CAUE pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'un projet cohérent et réfléchi, tenant compte de toutes ces contraintes. Le CAUE a conseillé à la municipalité de procéder à la sélection d'un programmiste sur la base d'un cahier des charges, réalisé avec les élus. C'est l'équipe de Nicolas Westphal et Benjamin Gonton architectes et Energie R, bureau d'études technique en thermie, qui a été retenue suite à un avis d'appel à candidatures organisé avec l'appui du CAUE.

Le programmiste a eu pour mission la réalisation d'un diagnostic global de l'existant, notamment sur les questions thermiques. Il a ensuite permis aux élus, sur la base de ce travail, de choisir un scénario, sorte de stratégie pour répondre à l'ensemble des objectifs. Plusieurs hypothèses ont été abordées dont la construction d'un nouveau groupe scolaire sur un autre site. Les élus ont fait le choix de maintenir l'école à cet endroit du village en l'accompagnant par un travail important sur les espaces publics associés. En effet le choix des élus s'est porté sur une nouvelle distribution de l'école qui permet une souplesse d'adaptation et une croissance de l'école. Le seul espace disponible étant celui des stationnements au Sud, il a donc été décidé de donner cette surface à l'école et de déplacer au Nord l'entrée principale avec ses stationnements. En déplaçant ainsi l'entrée principale, l'école entre en vis-à-vis avec la Mairie, ce qui permet de structurer un espace public, une esplanade assurant une liaison piétonne entre l'école et la Mairie. Cette liaison est précieuse pour l'école à plus d'un titre, car la Mairie comprend une médiathèque et une salle associative qui peuvent lui être utiles. Le projet d'esplanade a été validé par la Municipalité et intégré au PLU.

En étroite collaboration avec les équipes municipale et enseignante de l'école, le programmiste a ensuite réalisé le programme de réaménagement de l'ensemble.

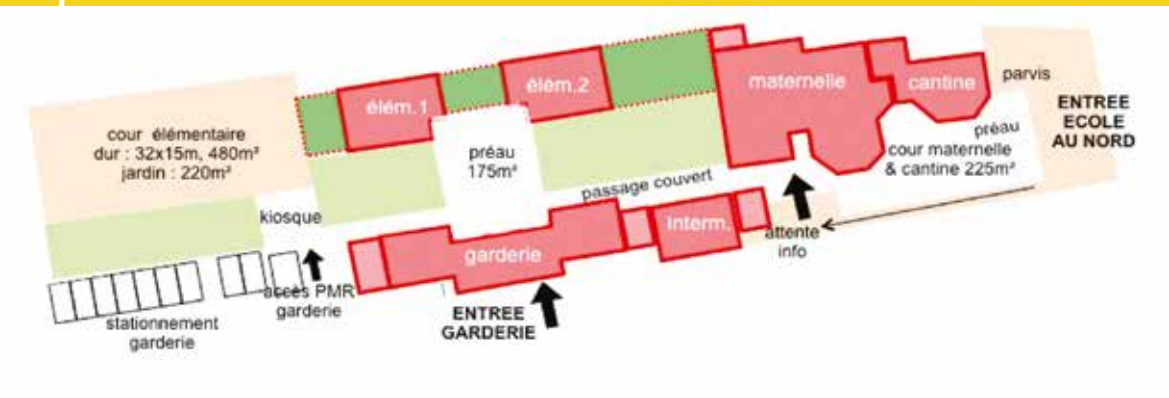
Plan de masse de l'état actuel



Plan programme de l'école et des espaces publics associés : un véritable projet urbain



Plan programme de l'école



• BESSAN

Reconquérir l'espace public

Dès 2016, la commune de Bessan a engagé la requalification de son centre-ville dans le but d'en améliorer le fonctionnement et l'image ainsi que l'ensemble des usages dont l'accessibilité aux commerces et aux équipements.

Les espaces urbains concernés sont la Grand'rue, la place de la mairie, la Promenade et la place Sébastopol, espaces urbains majeurs, présents dès les origines de la ville.

Sur la base d'un ensemble de réflexions préalables et d'un pré-programme d'aménagement, élaborés avec le CAUE de l'Hérault, un appel à candidatures pour un marché adapté de maîtrise d'œuvre a été lancé en juillet 2016. L'Atelier SITES, paysagistes, a été sélectionné à l'issue de cette consultation. L'étude du projet a été essentiellement menée en 2017.

Après un diagnostic exhaustif mettant en évidence l'omniprésence de la voiture, la compartimentation des usages, l'absence d'urbanité, de hiérarchie et de lisibilité, l'équipe de maîtrise d'œuvre a livré les principaux éléments de projet :

- unifier l'espace par un traitement au sol homogène,
- donner la prépondérance au piéton,
- planter là où l'espace le permet pour permettre l'émergence de nouveaux petits lieux de vie et de détente, canalisant une circulation automobile de desserte minimale,
- supprimer le stationnement en le déportant sur un grand parking situé à une centaine de mètres de là...

Vu l'ampleur de l'aménagement, deux tranches ont été programmées, mais sur la base d'un projet global, la première portant sur le réaménagement de la Promenade.

L'accompagnement du CAUE s'est poursuivi tout au long de la formulation de l'APS.

Aujourd'hui la commune est à la recherche de financements.



© Document CAUE34

Ci-dessus, le périmètre opérationnel, comprenant la Grand'rue, la place de la mairie, la Promenade et la place Sébastopol. La requalification de ces espaces passe par la réorganisation du stationnement et la requalification des circulations douces et des lieux de promenade. La réhabilitation du bâti, engagée dans le cadre d'une OPAH en partenariat avec la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, complètera la mise en valeur de ce centre ville particulièrement vivant et «habité».



*La promenade marquée par les platanes et la place de la mairie en arrière-plan.
La relation entre ces deux espaces est perturbée par la présence d'un carrefour.*



La Grand'rue et ses commerces.



La place Sébastopol et son stationnement envahissant.



PRINCIPES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

- Un sol homogène pour reconstituer la forme de la place et reconforter les usages,
- Une trame végétale pour dessiner de nouveaux lieux de rencontre,
- Une circulation apaisée subordonnée aux usages de la place.



• PAYSAGES VITICOLES DU GRAND PIC SAINT-LOUP CONSEIL PAYSAGER ET ARCHITECTURAL

Un plan d'actions dans le cadre de l'adhésion du Grand Pic Saint-Loup au Réseau International des Paysages Viticoles

La démarche d'adhésion du territoire du Grand Pic Saint-Loup au Réseau International des Paysages Viticoles a débouché en juin 2015 sur la labellisation du territoire avec la formulation d'un plan d'actions et d'animation. Un grand nombre de partenaires y ont été associés dont le CAUE de l'Hérault qui a participé aux réunions du comité de pilotage. C'est dans ce cadre que fin 2016, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et le CAUE de l'Hérault



© Photo CAUE34

ont mis en place une mission de conseil paysager et architectural à l'adresse des vignerons pour leur permettre d'appréhender des questions d'intégration paysagère, de gestion des abords des domaines ou encore de vignes et défriches viticoles avec l'objectif de mettre en adéquation le paysage viticole et la qualité des produits issus du territoire.

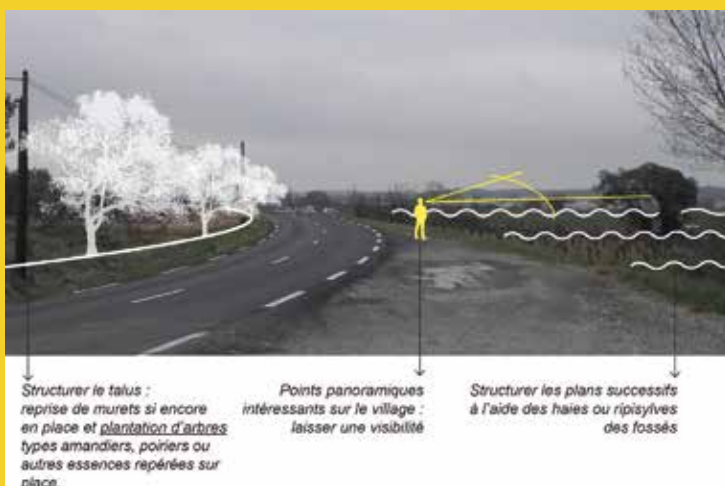
Ces conseils étaient accessibles à tous, exploitants viticoles ou caves coopératives du territoire de la CCGPSL. Les sollicitations portaient sur divers objets : aborder une défriche, valoriser le paysage des vignes

y compris en limite d'un village, intégrer du stationnement, améliorer l'accueil, organiser un parcours, traiter des limites, gérer des vues, implanter une extension bâtie... ou tout simplement avoir un avis distancié de professionnels du cadre de vie sur un projet.

Sept domaines ont fait l'objet de visites des paysagistes et architectes conseillers du CAUE qui ont, à partir des questions énoncées et de leurs observations in situ, proposé à la fois des conseils pratiques et un cadre pour une mission de maîtrise d'œuvre lorsque celle-ci apparaissait incontournable.

L'appréciation de ces interventions amène la Communauté de communes à reconduire la mission et à lancer un nouvel appel aux vignerons qui souhaitent bénéficier de ces conseils en 2018 et 2019.

En complément à ce travail de terrain, le CAUE a proposé une journée de visites commentées de domaines viticoles, prenant place dans la semaine nationale Agricultures et Paysages. (p.53)



Document CAUE34

• AGRICULTURE & PAYSAGES VISITES DE BÂTIMENTS VITICOLES

Semaine nationale AGRICULTURE & PAYSAGES : une occasion pour le CAUE 34 de proposer un nouvel itinéraire de visites

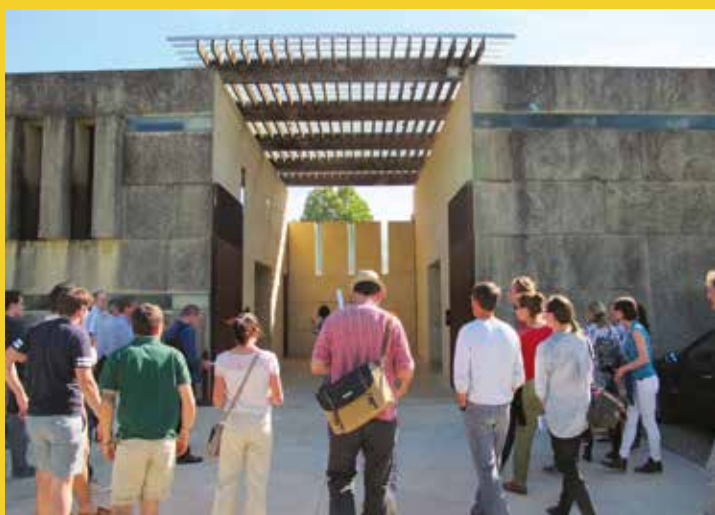
A l'occasion de l'élaboration des PLU, mais de manière plus générale également, les élus et les acteurs du monde agricole sont de plus en plus soucieux de la préservation de la qualité des paysages et de la valorisation des terroirs. Perçue comme un «cadre de vie» par les habitants et les touristes ou comme un «cadre de production» par les agriculteurs, la construction dans le territoire agricole pose question. Car, pour faire face à une activité qui évolue, les agriculteurs ont des besoins en bâtiments nouveaux .

Quels secrets se cachent derrière un bâtiment ? Des hommes, des besoins, un territoire, une histoire, une culture ? La valorisation des produits agricoles passe aujourd'hui par la promotion des terroirs. Les bâtiments agricoles participent de la qualité des paysages et peuvent être, comme eux, les ambassadeurs d'un produit. Comment inscrire un bâtiment dans un paysage, en relation avec un climat, tout en répondant à des besoins précis ?

L'itinéraire proposé, le 16 mai 2017, a permis d'aborder ces questions à travers la visite de deux réalisations exemplaires.



*Visite du Domaine Château de Lascaux à Vacquières
Accueil et visite des bâtiments par Jean-Benoit
et Isabelle Cavalier, propriétaires du domaine
Architectes : Pierre Cossonnet (†) et Remco Bakkes / Uzès*



© Photos CAUE34

*Visite du Domaine Les Aurelles – Nizas
Accueil et visite des bâtiments par Basile
et Caroline Saint-Germain, propriétaires
du domaine.
Architecte : Gilles Perraudin / Lyon
(sur une idée d'Eric Castaldi)*

• CAMPAGNE

Restructuration du centre : traversée, parvis, parc et stationnement

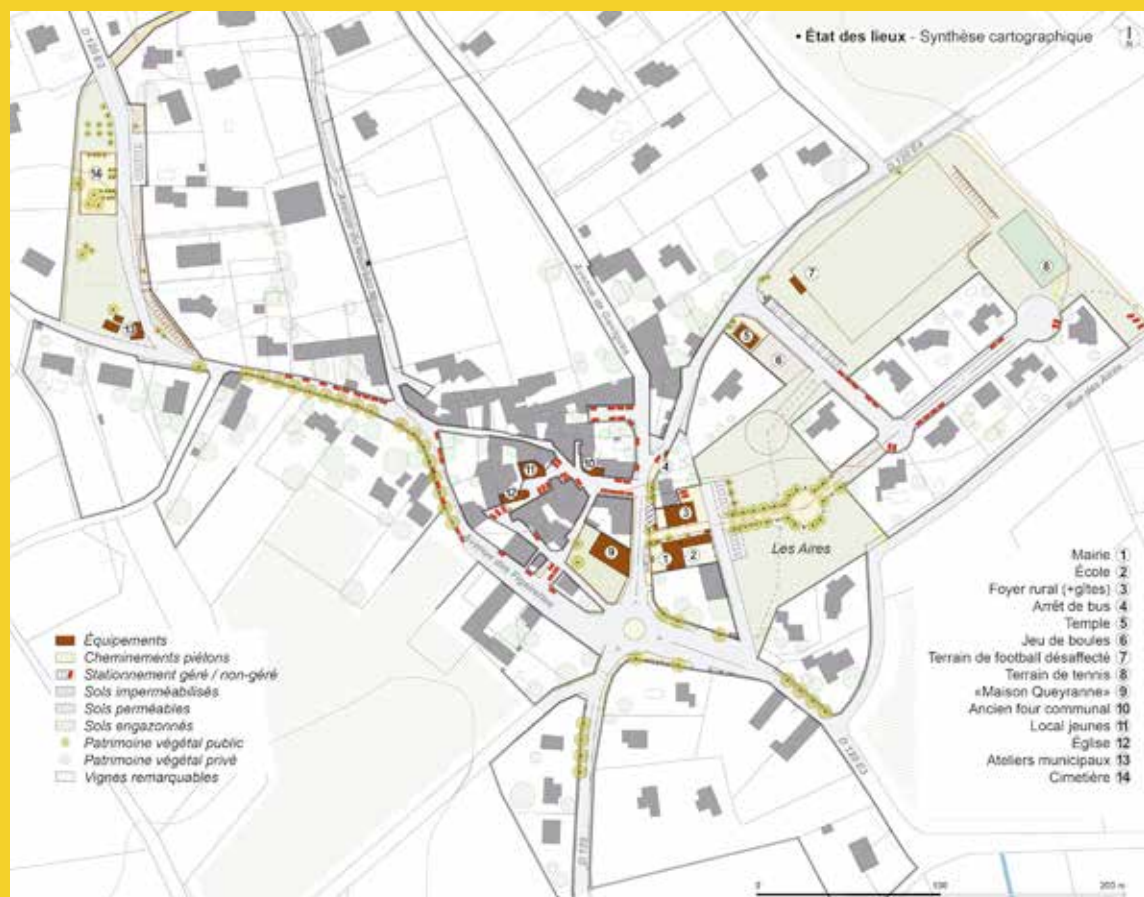
Interrogé par la municipalité, le CAUE est intervenu pour poser un diagnostic et un pré-programme pour la restructuration des espaces publics du centre. Une fois validés, le CAUE a accompagné la maîtrise d'ouvrage dans une consultation de professionnels en partenariat avec l'Agence Locale Départementale. Il a participé à différentes réunions de travail avec le concepteur paysagiste sélectionné Gilles Amphoux (associé au bureau d'études Tecta).

Le projet a pour objectif de régler de nombreuses questions liées à la circulation et au stationnement dans le centre : un transit important de camions de livraison vers la cave coopérative, de nombreux arrêts de bus scolaire par jour, une vitesse excessive des véhicules qui considèrent la traversée comme un raccourci et enfin une saturation du stationnement dans le centre ancien.



© Photos CAUE34

La traversée de Campagne, marquée par un rond-point calibré pour les girations des bus et des camions, connaît des conflits d'usage que les piétons sont les premiers à déplorer. Étroitement liée à la question des circulations, celle du stationnement non-géré est considérée comme prioritaire dès le début du diagnostic.

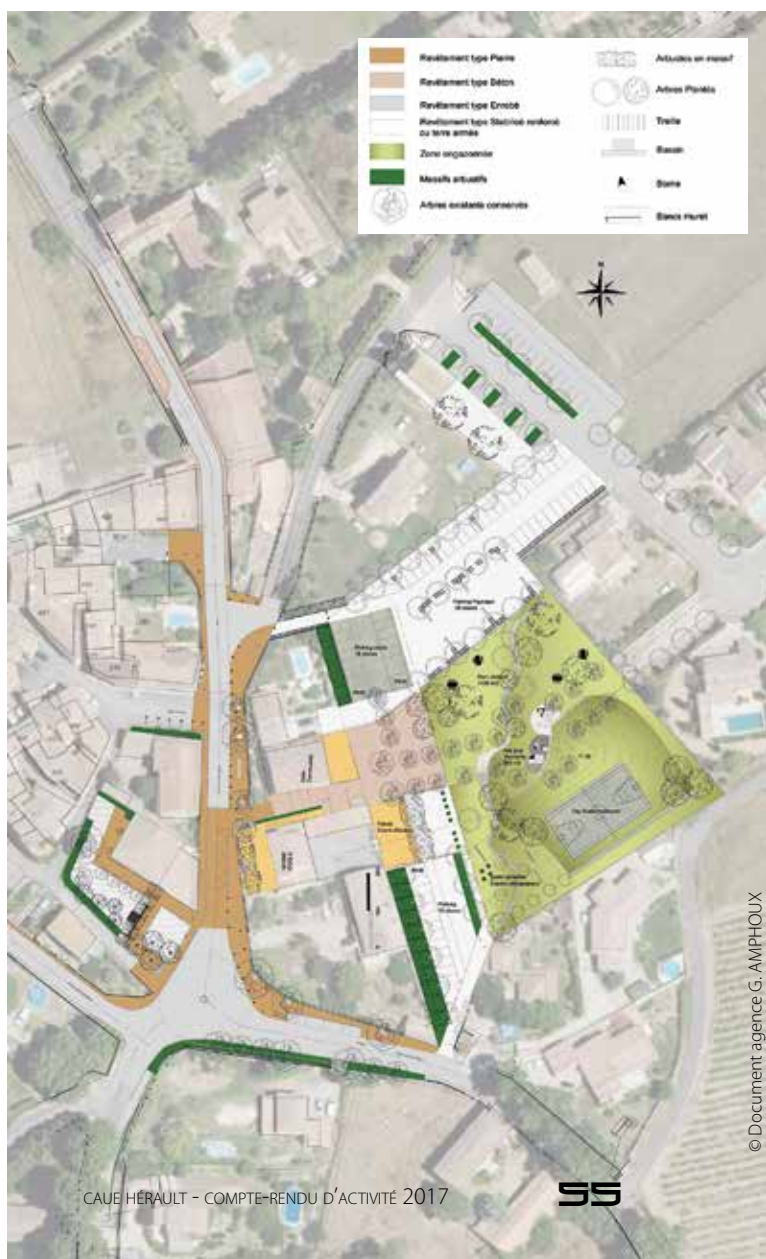


© Document CAUE34

Durant la définition du parti d'aménagement global, des ateliers participatifs ont permis d'ajuster la programmation au plus près des attentes des Campagnencs. Riverains ou habitants du village, parents d'élèves ou membres du personnel scolaire, tous ont émis leurs avis sur les équipements attendus et leurs implantations lors de réunions *in situ*... Gage pour la maîtrise d'œuvre d'en réussir l'intégration paysagère et d'en garantir le bon fonctionnement urbain.

Pour la première phase de travaux prévue sur le site Les Aires, le plan d'aménagement montre la volonté d'éviter les délaissés et de maîtriser le traitement de l'espace public jusqu'aux limites, actuellement défectueuses. La circulation automobile ne traverse plus le secteur de part en part. Des poches de stationnement arborées sont prévues aux entrées du site, dont une, plus ample, calibrée pour accueillir un grand nombre de véhicules lors de festivités ponctuelles (fête votive, festival «Vèrévin»...). La majeure partie des sols est laissée perméable, dont un grand parc qui accueille un jardin pédagogique et un terrain multi-sport à proximité de l'école, des parcours d'évolution et des jeux d'enfants. Les seuils des équipements publics sont marqués par un traitement minéral : parvis de la mairie, de l'école, du foyer associatif qui permettent en même temps de répondre aux mises aux normes en terme d'accessibilité.

La seconde phase de travaux prévoit la requalification de la traversée qui, libérée du vocabulaire routier et du stationnement latéral, retrouve des caractéristiques urbaines, une circulation apaisée et propose aux habitants le confort d'usage attendu dans le centre du village.



*L'entrée dans le village reconfigurée...
...la traversée du centre apaisée*



*Le site Les Aires aménagé en un parc de
loisirs, avec des espaces sportifs ou ludiques*



Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault

Une convention annuelle définit le contenu du partenariat par lequel le CAUE apporte son appui technique sur les politiques départementales en lien avec les missions du CAUE. Réciproquement, le Département soutient financièrement les actions du CAUE à destination des collectivités, du public et des professionnels de l'aménagement et de la construction. Une annexe à la convention précise le contenu du partenariat.

• Etudes urbaines et documents de planification en 2017

. Le CAUE accompagne les études de définition urbaine des communes pour lesquelles le Département est impliqué techniquement et financièrement. Ces études ciblent plus particulièrement la revitalisation des centres et le renouvellement urbain. En 2017, une étude a été engagée sur Lunel et les études menées sur Teyran, Saint-Mathieu de Tréviers (étude partielle) et Mauguio se sont poursuivies. Celles menées sur Valflaunès et Puisserguier ont été achevées, le CAUE poursuivant l'accompagnement des communes, dans les phases suivantes. Des réflexions ont été engagées avec d'autres communes.

. Un soutien est également apporté par le CAUE et le Département aux communes souhaitant s'engager dans des démarches de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUI). Outre l'accompagnement technique apporté par les services du Département, le CAUE intervient sur certaines problématiques spécifiques : densification, revitalisation des centres, valorisation d'espaces publics, localisation d'équipements publics... Le CAUE a notamment organisé un « Atelier des Territoires » sur les nouvelles orientations de la planification (dont le PLUI), à St-Christol, le 9 mars 2017 (voir p.26).

. Participation au projet de film « formes urbaines » avec le SURIGE (Urbanisme Information Géographique)

• Oenotourisme, architecture et paysages viticoles

Le Département a chargé le CAUE d'une mission de conseil architectural et paysager à l'adresse des propriétaires de caveaux ainsi que des caves coopératives, afin de valoriser leur image et d'améliorer leur qualité d'accueil. Engagée en 2017, cette mission s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental œnotouristique.

Après avoir participé à la mise en œuvre du premier appel à candidatures, le CAUE a réceptionné et étudié 25 demandes de conseils et les rendez-vous ont été programmés, de décembre 2017 à mai 2018.

• Schéma départemental du tourisme et des loisirs 2017-2021

. Le CAUE participe à deux des cinq groupes de travail définis par le CD34 pour la mise en place de son Schéma Départemental : « Grands sites, patrimoine et histoire » et « Œnotourisme ».

. Le CAUE a été sollicité pour participer à la visite-conseil du jardin méditerranéen de Roquebrun avec Hérault Tourisme et Atout France, dans le but de revaloriser le jardin et d'augmenter sa fréquentation, notamment en améliorant les accès et le stationnement, en renouvelant les variétés et en prêtant une grande attention à la ressource en eau.

• Route et urbanisme

Depuis 2010, le Département a mis en place une démarche volontariste de management durable de ses activités routières (concept de « Route Durable »). Dans la poursuite de cette politique, la problématique des traversées en milieu urbain fait particulièrement l'objet d'une réflexion entre Département et CAUE. Un appel à candidatures a été envisagé pour identifier des professionnels susceptibles de traiter les études préalables à la requalification des traversées en milieu urbanisé.

• Direction Sport et Nature

Les activités de sport et de nature sont à intégrer dans les réflexions d'aménagement et de développement urbains. Dans ce cadre, le CAUE a été sollicité sur deux dossiers :

- La gestion de l'accès au canyon du Rec Grand, du parking et des services afférents - le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a saisi la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI).

- La valorisation de l'aire d'accueil de la Roque d'Aubais, sur la commune de Saint-Sériès.

• Direction des publics de la culture - les collèges

Depuis la rentrée 2016, un nouveau projet dans le cadre des AET s'intéresse à la culture architecturale des collégiens avec les collèges Camille Claudel à Montpellier, Alain Savary à Saint Mathieu-de-Tréviers et Jules Ferry à Cazouls-les-Béziers. En lien avec l'intervention d'artistes, le CAUE est plus spécifiquement impliqué dans la sensibilisation des élèves à l'architecture de leur collège. Il a suivi régulièrement le dispositif et a rédigé une restitution des travaux de cette année scolaire 2016-2017, sous la forme d'un document graphique illustré, consultable sur le site du CAUE.

Après une réunion de bilan et d'orientation pour le renouvellement de ce dispositif pour l'année scolaire 2017/2018, trois nouveaux collèges se sont engagés dans ce dispositif : le collège de la voie Domitienne du Crès, le collège du Jaur à Saint Pons-de-Thomières et le collège Alexandre Laissac à Olargues.

Partenariat avec le Conseil Départemental de l'Hérault

• Aménagement paysager et traitement des espaces publics :

Le CAUE collabore avec la mission « cadre de vie – villes et villages fleuris » aux actions de sensibilisation et d'information des communes du département, en matière d'aménagement paysager, et de traitement des espaces publics au travers de quatre axes de travail :

- . Apporter des conseils aux communes, lors du passage du jury départemental dans le cadre du label «Plus belle ma commune».
- . Poursuivre les conseils et la sensibilisation des communes qui, lors du passage du jury, ont manifesté leur souhait de s'engager dans une véritable requalification de leurs espaces publics.
- . Sensibiliser les communes aux spécificités du facteur végétal en secteur méditerranéen : diffusion de la plaquette «Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon - 86 valeurs sûres, Arbres, arbustes, vivaces, couvre-sols, grimpantes».
- . Valoriser les espaces publics du département : réalisation de fiches référentielles sur des opérations exemplaires de création et de réhabilitation d'espaces publics, devant être diffusées aux élus et professionnels.

• VVF et Mission Paysage du Département

- . Participation à la tournée départementale avec la Mission Paysage et une vingtaine de jurés issus du milieu professionnel, de mi-juin à mi-août 2017 : 55 communes ont été visitées. Les comptes rendus des visites permettent aux communes d'orienter leurs actions d'aménagement.
- . Accompagnement du voyage d'étude, organisé par la Mission Paysage à St Génès-d'Olt (Aveyron), le 26 septembre, pour les communes héraultaises qui ont participé au concours 2017.
- . Participation en tant que juré national à la réunion bilan et la remise des prix du CNVVF à Paris le 8 mars.

• Direction des ressources Humaines

Organisation d'une formation «Sensibilisation à l'architecture» destinée aux personnels en charge de l'entretien et de la maintenance des bâtiments du Département de l'Hérault, le 19 octobre à Clermont l'Hérault. Au programme «Les fondamentaux et références en architecture», «L'analyse d'un bâtiment», «Panorama d'architecture : des exemples à suivre, d'autres à éviter», «Les incontournables : règlements et contraintes» pour 14 chargés d'opération Bâtiment. Objectifs identifiés : acquérir une culture architecturale, connaître le rôle et les missions de l'architecte sur une opération de construction, identifier les limites des interventions possibles sur les bâtiments, connaître les différents types d'autorisations administratives et le rôle des différentes administrations concernées.

• Commission Départementale de Gestion du Patrimoine Arboré

Participation du CAUE aux réunions trimestrielles de la Commission, en tant que membre technique. Des missions d'évaluation ont été confiées par la Commission au CAUE pour certains dossiers d'abattage :

- Bédarieux : assistance conseil sur l'abattage d'un alignement d'arbres lié à un projet de desserte d'une nouvelle usine.
- Béziers : assistance conseil sur le projet paysager de la Rcade et le dossier d'abattage des arbres d'alignement de la RD 28, en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de Béziers, .
- Hérépian : assistance conseil sur l'abattage d'un alignement d'arbres lié à un projet de desserte d'un parking communal, en partenariat avec l'Agence technique départementale de Bédarieux, .
- Pézenas : Demande d'avis par l'Agence technique départementale Thau/Plaines d'Hérault sur l'abattage de 8 pins sur la RD13 avant le passage devant la Commission.

• Bois-Énergie de l'Hérault

Participation au comité de pilotage de la mission Bois-Énergie de l'Hérault, le 5 décembre à Hérault Énergie, à Pézenas : bilan des actions passées et présentation des actions à venir en présence de l'ensemble des représentants de la filière (élus, forestiers, bureaux d'études, financeurs, ...).

• Commission Patrimoine Naturel

Le 9 juin participation à la réunion de présentation de la campagne de communication sur la richesse et la beauté des paysages héraultais avec un recueil des actions menées par les différents partenaires du CD34.

• Commission technique du Patrimoine non protégé

Le CAUE participe aux réunions de la commission qui rassemble les services du département, l'UDAP, la Fondation du patrimoine et la DRAC.

Autres partenariats

avec la DRAC

Cadre	Thème
«Mois de l'architecture en Languedoc-Roussillon» du 18 mai au 18 juin 2017	Le CAUE a de nouveau participé à la programmation régionale : organisation d'une balade urbaine à Montpellier, sur le thème «D'un cheval à l'autre» le samedi 17 juin et participation à l'exposition régionale «40 ans d'architecture en Occitanie».
Fête de l'Architecture	Participation aux réunions de bilan de l'édition 2016 et de programmation de l'édition 2017 . La fête 2017 s'est déroulée du 13 au 15 octobre sur le thème «Éclairer» (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public. (voir p.17)
Label «Patrimoine du XXe siècle»	Examen des 54 bâtiments pré-sélectionnés. Sur ces 54 édifices présentés par typologie et ordre chronologique, 37 ont été retenus pour concourir.

avec l'ENSAM

Cursus DPEA «Management des projets urbains durables»	Nouvelle intervention , le 24 février : présentation du CAUE et de projets urbains communaux à l'intention d'une dizaine d'étudiants.
Stages «De l'Architecture dans les collèges et les lycées !»	Accueil et suivi de 8 étudiants de l'ENSAM, inscrits en cycle Master, qui sont intervenus dans sept établissements d'enseignement, de février à juin 2017. (cf chapitre Sensibilisation et information du grand public - Animations en milieu scolaire p.16) et participation à la soutenance orale des stages du Master «Sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire» de tous les étudiants, le 30 août à l'ENSAM.

avec la DDTM

Étude pour une stratégie de gestion du Domaine public maritime naturel	Réunion de préparation pour définir la participation du CAUE sur le volet paysager de l'étude et le contenu de son apport : réunions les 19 septembre et 7 novembre. Élaboration d'une proposition par le CAUE, fin 2017, à formaliser dans une convention. Étude à mener en 2018.
Rencontre avec l'architecte-conseil et le paysagiste-conseil	Échange sur les pratiques, les sujets d'actualité et les « fondamentaux», le 14 décembre.
Filière de la Planification	Réunion avec le CD34 et la DDTM, le 14 décembre, pour valoriser la filière Planification, sensibiliser élus et professionnels aux enjeux, méthodes et outils. A poursuivre en 2018.

Autres partenariats

avec LE PARC DE CAMARGUE et les RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES D'ARLES

Exposition sur le développement industriel et touristique, de la Grande-Motte (34) à Fos-sur-Mer (13)

Mise en place d'un partenariat avec les Rencontres d'Arles et le Parc de Camargue pour la conception d'une exposition sur le développement industriel et touristique, de la Grande-Motte à Fos-sur-Mer, dont le titre pourrait être «Paradisique - 1968 : le delta du Rhône entre mer, nature et industrie».

Le CAUE 13 et le CAUE34 sont associés à ce partenariat.

La première réunion s'est déroulée le 21 novembre à la Grande-Motte, avec Estelle Rouquette, conservatrice du Musée de la Camargue, Élodie Armand, directrice de la Culture à la Grande-Motte, Virginie Lejeune, directrice générale adjointe, Jean-Claude Mandel, adjoint au maire, délégué à la Culture, au patrimoine et à l'architecture et un spécialiste du patrimoine Grand-Mottois.

L'exposition sera présentée dans le cadre des Rencontres photographiques d'Arles 2018, de début juillet à fin septembre. Elle présentera 90 photographies, 30 sur la Grande-Motte, 30 sur la Camargue et 30 sur Fos-sur-Mer.

La réunion du 11 décembre a permis d'effectuer un choix de photographies, parmi les archives de la Grande Motte. Les CAUE de l'Hérault et des Bouches du Rhône sont sollicités pour rédiger les légendes des photos.

avec SÈVE - Scène d'Expression Végétale Éphémère

Participation à l'organisation de la manifestation 2018

Le CAUE est partenaire et co-organisateur de cette manifestation qui a pour objectif de proposer au grand public des scènes végétales mettant en avant l'ensemble des professions du paysage (concepteurs, entreprises du paysage, horticulteurs et pépiniéristes).

Le CAUE a été sollicité pour organiser et animer le Point Conseil Jardins ainsi que les conférences de cette nouvelle édition qui aura lieu les 21, 22 et 23 septembre 2018 au Domaine de Grammont à Montpellier.

Des réunions mensuelles de la Commission Point Conseil Jardins se poursuivent avec le groupe constitué par l'Association Horti +, organisatrice de la manifestation.

Participation à des commissions, jurys...

Commission de gestion des plantations routières du Conseil Départemental de l'Hérault	<i>Membre technique permanent</i>
Commission Départementale Nature, Paysages et Sites	<i>Membre titulaire et membre suppléant</i>
Villes et Villages Fleuris	<i>Membre des jurys départemental, inter-départemental et national</i>
Jurys de concours de maîtrise d'œuvre	<i>Conseil Départemental : construction d'un bâtiment sur le site d'Alco, le 16 janvier</i> <i>Prix national de la construction Bois : le 19 avril</i> <i>Frontignan-la Peyrade : agrandissement du complexe sportif H. Ferrari, le 6 juillet</i> <i>Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc : Plan d'action paysage «Causses, canyons et vignobles du Minervois» Sélection de l'équipe chargée de mettre en œuvre le plan.</i>

L'équipe du CAUE en 2017

Présidente : Julie GARCIN SAUDO, Conseillère départementale du canton de Pézenas

ÉQUIPE PERMANENTE

Brigitte MAS - architecte et urbaniste, directrice

Sylvaine GLAIZOL - architecte et urbaniste, directrice-adjointe - responsable du Pôle Conseil aux Territoires

Équipe administrative

Gwendoline CROCE assistante administrative et comptable

Patrick FICHERA - assistant de gestion

Rosa INACIO - assistante de direction

Équipe technique

Odile BESÈME - architecte et urbaniste - responsable du Pôle Culture & Pédagogie

Patrick BUFFARD - architecte conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Denis FRAISIER - paysagiste conseiller - Pôle Conseil aux territoires

Laurent GRANGÉ - urbaniste conseiller Qualité environnementale - Pôle Conseil aux Territoires

Frédéric HÉBRAUD - plasticien, graphiste - Pôle Culture & Pédagogie

Aspasie KAMBÉROU - architecte et urbaniste conseillère - Pôle Conseil aux Territoires

Xavier MESTRE - architecte et urbaniste conseiller, Pôle Conseil aux Territoires

Serena PALAZZI - architecte et paysagiste conseillère - Pôle Conseil aux Territoires

Jean-Claude PANSIER - architecte conseiller auprès des particuliers - Pôle Conseil aux Territoires

Alain PÉREZ - architecte et urbaniste conseiller - Pôle Conseil aux Territoires

Valérie PÉREZ - animatrice du Centre de ressources multimédia - Pôle Culture & Pédagogie

mise à disposition par le Conseil Départemental, depuis le 1^{er} septembre 2016

Agent comptable et Commissaire aux comptes

Jacques SABBAH, trésorier principal du CHU, nommé agent comptable du CAUE par le Préfet

Stéphane NAVARRO, expert comptable, commissaire aux comptes

DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Frédéric HÉBRAUD (CFDT Interco), titulaire et **Xavier MESTRE** (CFDT Syntapau), suppléant.

CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE

• **Liliana LA CRUZ ESCALONA**, architecte et urbaniste

Étudiante en master 2 Urbanisme et aménagement (Université Paul Valéry) du 18/09/2017 au 18/03/2018, en soutien à la mission de conseil aux collectivités territoriales et dans le cadre de l'action régionale spécifique «AMI-Trame Verte et Bleue».

• **Nicolas WESTPHAL**, architecte, du 1^{er}/12/2017 au 31/05/2018, dans le cadre du protocole avec le Conseil Départemental de l'Hérault sur la mission de Conseil architectural et paysager à destination des propriétaires de caves et caves coopératives.

STAGIAIRES

• **Caroline DESPLAN**, étudiante à l'ENSAM en 3^{ème} année, du 16 janvier au 10 février - Pôle Conseil aux Territoires

• **Sarah DARMON**, étudiante à l'ENSAM en 3^{ème} année, du 16 janvier au 10 février - Pôle Conseil aux Territoires

• **Élise AZEMARD**, architecte en recherche d'emploi, stage de mise en situation en milieu professionnel du 27 février au 3 mars - Pôle Culture & Pédagogie

• **Liliana LA CRUZ ESCALONA**, architecte, étudiante en master 2 Urbanisme et aménagement (Université Paul Valéry) stage de mise en situation en milieu professionnel du 6 mars au 10 août - Pôle Conseil aux Territoires

• **Flora HENRI**, collégienne en classe de 2^{de} au collège St Joseph-St Pierre à Sète, stage d'observation du 12 au 16 juin.

• **8 étudiants de l'Ensam** - cycle Master, dans le cadre de l'action nationale «De l'architecture dans les collèges et lycées !» de février à juin 2017, dans 7 établissements de l'Hérault.

Au sein du réseau national

Participation à la vie statutaire de la Fédération Nationale des CAUE

• Le Conseil d'Administration de la FNCAUE

. Julie Garcin Saudo, Présidente du CAUE de l'Hérault, est membre du Conseil d'Administration de la FNCAUE. Elle a participé au CA qui s'est tenu le 18 octobre à Marseille, parallèlement au Congrès de l'Assemblée des Départements de France.

Le président de l'ADF, Dominique Bussereau, a rencontré à cette occasion le président de la FNCAUE, Joël Baud-Grasset, et participé aux travaux du conseil d'administration fédéral. La présence de cet invité a conduit le président de la FNCAUE à rappeler tout l'intérêt de la transversalité des missions des CAUE et à souligner l'importance de maintenir dans chaque département des équipes efficaces et indépendantes de la maîtrise d'œuvre.

Il a rappelé la place particulière du conseil CAUE en amont de la décision du projet, en bonne cohésion avec les autres acteurs de l'ingénierie qui interviennent dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou dans la maîtrise d'ouvrage.

Il a insisté sur la dimension culturelle des missions des CAUE qui constituent, dans 93 départements aujourd'hui, un pôle de ressources original et vivant pour les acteurs professionnels et institutionnels du cadre de vie ainsi que pour tous les habitants.

Le président de l'ADF a, de son côté, rappelé l'attachement de l'Association des Départements de France aux CAUE : «Les Départements ont besoin des CAUE, le niveau départemental est le bon niveau pour l'action.» Pour lui, le conseil doit s'exprimer en toute indépendance professionnelle, en particulier dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

. Participation à l'Assemblée générale de la FNCAUE à Paris le 20 juin. L'AG s'est déroulée sous le signe du 40^{ème} anniversaire de la loi sur l'Architecture et de la création des CAUE, au Centre Beaubourg qui fêtait également ses 40 ans d'existence. De nombreux partenaires sont intervenus dont la directrice chargée de l'Architecture - venue transmettre le message de la ministre de la Culture - la présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, la MIQCP... L'occasion aussi d'un retour en arrière avec la projection d'un film «CAUE, le temps des pionniers», histoire de rappeler aux nouvelles générations des fondamentaux, toujours d'actualité 40 ans plus tard !

Participation aux travaux de la Fédération Nationale des CAUE

• Pôle Sensibilisation

. Réunion à Paris le 9 mars. Le groupe a travaillé au programme des **Journées Nationales de l'Architecture**, à l'organisation d'une formation nationale et les CAUE 30 et 34 ont présenté leur jeu «Jouer l'architecture».

. L'organisation de la formation sur le thème «Le jeu comme outil pour transmettre l'architecture», prévue les 17 et 18 avril 2018 au CAUE du Rhône, s'est poursuivie tout au long de l'année 2017.

. Contribution à l'appel à expériences lancé pour le colloque national «Partager l'architecture avec les enfants et les jeunes» organisé par Arc-en-Rêve à Bordeaux, les 24 et 25 novembre 2017. L'objectif de ce colloque qui prenait place dans le cadre de la stratégie nationale pour l'architecture, sous l'égide du Ministère de la Culture et de la FNCAUE, était de rassembler les acteurs de la sensibilisation à l'architecture - CAUE, Maisons de l'Architecture, ENSA, VPAH, Cité de l'architecture - et de dresser un panorama des outils et expériences remarquables. Ces travaux doivent donner lieu à une publication. Le Pôle sensibilisation de la FNCAUE a souhaité inscrire ce projet dans son programme d'action 2017 et invité toutes les équipes CAUE à répondre à cet appel, cette manifestation étant une excellente occasion de faire mieux connaître les spécificités des missions des CAUE en matière de sensibilisation des publics et de rendre lisible leur complémentarité avec les autres acteurs de ce domaine.

Les CAUE du Gard et de l'Hérault ont répondu à l'appel à participation en proposant leurs actions communes (dont «Rentrées en images» à Arles et la Fête de l'architecture).



De la diversité des actions menées par les CAUE

• Groupes Opérationnels

. **G01 «Bouquet d'offre»** - La publication du document national, répondant à un souci de plus grande lisibilité de l'offre des services proposés par les CAUE, est toujours attendue, la maquette présentée ayant fait l'objet d'une analyse critique et de propositions à intégrer. Participation de Brigitte Mas.

. **G04 «Statuts et financements»** - Clarifier les enjeux et les marges de manœuvre au regard des évolutions législatives et proposer une actualisation des statuts des CAUE. En outre, le groupe a évoqué les pistes d'actions à mettre en œuvre, au niveau national, pour conforter les CAUE. Participation de Brigitte Mas.

. **G05 Groupe «Structuration régionale»** - Poursuite du travail sur la rédaction d'un socle de statuts-types pour les unions régionales de CAUE, dans le respect de la loi sur l'Architecture. Participation de Brigitte Mas.

. **G07 Groupe Transition énergétique»** - Renforcer le rôle des CAUE dans les politiques nationales de transition énergétique, notamment dans le domaine de l'urbanisme durable et des enjeux (énergie et climat). Préparation d'un guide sur les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) à l'adresse des élus. Appel à participation des CAUE à l'élaboration de fiches retour d'expérience «bâti / énergie» classées par typologie. Bilan sur la 2^{ème} session 2017 de la formation «Urbanisme-Energie-Climat». Participation de Sylvaine Glaizol et Laurent Grangé.

. **G08 Groupe «Communication, information, ressources»** - Fédérer un réseau de «communicants». Il a été fait appel à un graphiste pour définir un kit graphique Communication, sur la base d'un cahier des charges, et créer une identité commune au réseau CAUE, ces derniers étant libres de l'appliquer : logo commun, charte graphique, maquettes de plaquettes de communication. Cet outil vise à montrer le «trait d'union» qui existe entre les CAUE et à asseoir leur notoriété auprès de leurs publics, à l'image des parcs naturels. Participation de Valérie Pérez et Frédéric Hébraud.

. **G09 Groupe «ADS-Urbanisme»** - De l'application du droit des sols jusqu'à l'urbanisme opérationnel. Analyse du questionnaire «Conseil et accompagnement des CAUE dans l'exercice de la compétence urbanisme». Suites envisagées : projet de réalisation d'un corpus des bonnes pratiques, afin de préciser l'offre CAUE, réalisation d'un guide à destination des communes et des EPCI et mise en œuvre de formations ciblées. La synthèse des travaux doit faire l'objet d'une relecture en mars 2018. Participation de Sylvaine Glaizol et Xavier Mestre.

Autres actions au niveau national

• Appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute Vienne.

Dans le cadre de la loi «Montagne» et des Schémas de Massifs, un consortium de 7 CAUE (dont le CAUE 34) de plusieurs régions concernées est impliqué dans cette convention qui vise à revitaliser les centres bourgs et à améliorer la qualité du cadre de vie. Rappel des objectifs en ce qui concerne les CAUE : qualité architecturale et intégration dans l'environnement, urbanisme durable favorisant le développement durable, accompagnement des filières de construction comme le bois, la pierre, les fibres végétales, la terre.

Le réseau des CAUE en Massif Central a en charge la conduite d'une animation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage : partage d'expériences, recueils de travaux existants et de références à caractère exemplaire, publications et accompagnement des maîtres d'ouvrage. La convention a été signée fin 2016.

Le CAUE a participé à la formation S-Pass en avril à Limoges, outil qui a permis la saisie des actions retenues sur la plateforme collaborative mise en place à cette occasion.

Le CAUE a participé à la 2^{ème} conférence multi-acteurs Architecture/Paysages «La reconquête des centres bourgs» le 1^{er} décembre à Decazeville, en Aveyron, organisée par les CAUE et le Commissariat à l'Égalité des Territoires (CGET) du Massif Central. Échange autour d'expériences, de pratiques et de démarches innovantes.

• Appel à manifestation d'intérêt - Trame Verte et Bleue

Le CAUE a participé au colloque «Espaces de Biodiv'! Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale» le 8 mars 2017 à Paris. Ce séminaire d'échange était organisé par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et Régions de France et avec la participation de l'Agence Française pour la biodiversité.

Les huit équipes lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt sur la trame verte et bleue se sont ainsi retrouvées pour une journée de travail et d'échanges. Des ateliers ont traité de la mise en œuvre des

SRCE dans les SCOT et les PLUI, de l'accompagnement des élus par les CAUE, de leur rôle de médiateur et des actions de sensibilisation auprès des différents publics.

• Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage

Le Comité national de suivi des OPNP a décidé de marquer les 25 ans de leur création par la publication d'un livre et la réalisation d'un film documentaire. Le photographe du CAUE 34 qui suit l'OPNP 34 depuis le début de sa création, a été invité à témoigner de son expérience et de son ressenti sur cette longue aventure.

Au plan régional

La création de la nouvelle région Occitanie, regroupant les régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, a entraîné une révision des structurations régionales existantes dont les unions régionales des CAUE des deux régions pré-existantes.

«Les CAUE d'Occitanie»

Suite à la création de l'association de préfiguration d'une nouvelle union régionale en 2016, la décision a été prise d'une absorption de l'URCAUE LR par l'URCAUE MP, en lieu et place de la création d'une nouvelle structuration régionale.

Les travaux, liés à cette absorption, se sont poursuivis au cours du premier semestre de l'année 2017. Le CAUE 34 a participé aux réunions des 1^{er} février et 12 avril, consacrées à la construction du budget et aux modalités de gouvernance, deux points du désaccord manifesté par le CAUE 34.

L'union régionale «Les CAUE d'Occitanie» a été officiellement créée le 22 septembre 2017, en Lozère. Suite à la décision du Conseil d'administration du CAUE 34 de ne pas adhérer, le CAUE de l'Hérault n'y a pas participé.

Fin de l'URCAUE LR

Conseil d'administration et Assemblée générale de l'URCAUE LR se sont tenus le 29 mars, puis le 29 juin, à Montpellier au CAUE de l'Hérault, autour de la question des nouveaux statuts et du traité de fusion-absorption. Les membres du CA se sont prononcés favorablement sur leur adoption, après avoir constaté que leurs demandes de modification avaient été acceptées par l'URCAUE MP. Toutefois la question de la gouvernance et du fonctionnement de l'UR demeure.

L'URCAUE LR, ayant été absorbée, n'a pas fait l'objet d'une procédure de dissolution.

Poursuite des actions URCAUE LR

• Groupe Pédagogie

• «De l'architecture dans les collèges et lycées !»

Sensibilisation en milieu scolaire en collaboration avec le CAUE 30, avec la participation de 8 étudiants de l'ENSAM cycle Master, de février à juin 2017, dans 7 établissements de l'Hérault et du Gard. Préparation de la session 2018 : 11 établissements dans l'Hérault dont 10 sur Montpellier, 4 établissements dans le Gard, 1 dans l'Aude, 1 dans les PO se sont positionnés. (voir p. 16)

• Rentrée en images en Arles du 6 au 20 septembre

Les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault, partenaires de la Rentrée en Images depuis 2006, ont proposé un jeu «Jouer l'architecture - 40 ans et plus de production architecturale. Des courants du XXe siècle aux postures du XXIe siècle» permettant aux jeunes de se forger une culture architecturale. (voir p.16)

• Rencontres professionnelles de l'éducation à l'image en Arles

Du 22 au 24 septembre, dans le cadre des Rencontres de la Photographie, en partenariat avec la ville d'Arles et les conseillers Éducation artistique et culturelle du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, l'Atelier des CAUE s'est déroulé le 22 septembre. (voir p.17)

LA VIE DU CAUE 34

• Architecture en fête à la chartreuse de Villeneuve les Avignon sur le thème «Éclairer»

Journées scolaires les 12 et 13 octobre et week-end enfants familles les 14 et 15 octobre.

Les CAUE 30 et 34 ont proposé un jeu sur les dispositifs pour capter la lumière en architecture «1,2,3 soleil, captons la lumière!». (voir p.17)

• Colloque «Partager l'architecture avec les enfants»

Participation au colloque organisé par Arc-en-Rêve - Centre d'Architecture, sous l'égide du Ministère de la culture, les 24 et 25 novembre à Bordeaux. Le comité de sélection des projets de sensibilisation des jeunes publics à l'architecture a analysé les 135 projets reçus à travers le prisme «culture // pédagogie // scénographie» parmi lesquels figuraient les actions des CAUE 30 et 34 (La Rentrée en images en Arles et la Fête de l'architecture). Ces actions figureront dans la publication qui doit faire suite au colloque.

• Groupe Autorisations d'urbanisme

Poursuite de la production de documents d'information à l'adresse des candidats à la construction, à la réhabilitation et à l'aménagement. Un 6^{ème} document - le guide de la Déclaration Préalable - a été finalisé en février et une chemise intitulée «Manuel des autorisations d'urbanisme» a été éditée pour regrouper les différents guides et recommandations donnés aux particuliers lors des permanences.

Le groupe poursuit ses travaux sur le 7^{ème} document - «Recommandations pour la conception et la réalisation de votre projet, travaux sur construction existante».

• Groupe Paysagistes

Réédition de la plaquette «Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon - 86 valeurs sûres» en 4000 exemplaires qui ont été répartis entre les 5 CAUE de LR.



• Syndicat mixte du Grand Site de Navacelles

Poursuite de la conception de l'exposition de sensibilisation du grand public aux valeurs paysagères du Grand Site et au contenu de la charte architecturale et paysagère, en partenariat avec le CAUE du Gard. L'édition de l'exposition est programmée pour 2018. L'action s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite liant le Syndicat Mixte de Gestion de Navacelles et les CAUE du Gard et de l'Hérault.



Les actions en lien avec les CAUE d'Occitanie

• Exposition «40 ans / 40 bâtiments en Occitanie»

Participation au groupe de travail chargé de l'élaboration de l'exposition présentant 40 ans d'architecture en Occitanie. Cette exposition s'inscrivait dans le cadre de la célébration des 40 ans de la loi sur l'architecture et de la création des CAUE. Un travail de sélection des 40 bâtiments, témoignant des années s'échelonnant de 1977 à 2017 s'est opéré en lien avec la DRAC, le CROA et les MA.

L'Hérault est présenté à travers trois sites : le quartier d'Antigone à Montpellier, la mairie et la place des trois pouvoirs à La Grande Motte et le complexe œnotouristique Viavino à Saint-Christol.

L'exposition a été inaugurée le 13 octobre au square Charles de Gaulle à Toulouse et présentée à Carcassonne au Château Comtal du 13 au 15 octobre.

Elle a ensuite été présentée dans la salle du CAUE 34 à Montpellier du 13 novembre au 21 décembre et a donné lieu à la conférence «Paroles d'architecte n°9 - Construire en Occitanie». (voir p. 11)

• Architecture en Occitanie

Participation à la journée d'information «*Quelle(s) logique(s) pour aborder une rénovation*» organisée par le Cerema Sud-Ouest, la DREAL Occitanie, le CeRCAD et le CRC BTP à Toulouse, le mardi 12 décembre, à l'adresse d'un large public constitué de techniciens des collectivités, d'architectes, de bureaux d'études, d'administrations, d'entreprises du bâtiment, de maîtres d'ouvrage privés, de bailleurs sociaux, d'EIE, d'organisations professionnelles...

L'objectif de la journée était «*de faire passer le message selon lequel avant toute rénovation, il est nécessaire de connaître l'histoire du bâtiment, les matériaux qui le composent. La rénovation, étroitement liée au type de bâtiment, doit participer à la préservation de cette richesse architecturale qui en fait sa spécificité.*»

L'occasion a été donnée au réseau régional des CAUE de dresser les grandes lignes de l'architecture vernaculaire, d'évoquer l'architecture moderne du XX^{ème}, et les conditions, spécificités et enjeux de leur rénovation. L'intervention du CAUE 34 a porté sur la présentation d'un panorama de «l'architecture du XX^{ème} siècle»



• AMI TVB - Trame Verte et Bleue

Les CAUE d'Occitanie - un groupe de 7 CAUE dont le CAUE 34 - ont été lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt «*Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale*», lancé par la FNCAUE, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et Régions de France.

Les CAUE d'Occitanie avaient choisi le paysage comme outil de médiation, entre biodiversité et aménagement, à mettre en pratique sur cinq territoires, représentatifs de la diversité territoriale régionale. Cinq journées de sensibilisation ont été proposées afin d'expérimenter l'appropriation des données relatives à la TVB et au SRCE à partir d'une immersion dans le paysage.

Le CAUE de l'Hérault s'est focalisé sur une commune du littoral, confrontée au risque de submersion marine : Frontignan-La Peyrade. La mise en situation sur le terrain - massif de la Gardiole, étangs, Lido - a été associée à un exercice concret d'application en salle : «*Le paysage, un outil pour s'approprier la Trame Verte et Bleue, à l'échelle communale*». L'atelier s'est déroulé le jeudi 12 octobre, en présence d'une trentaine de participants.

Un film de 10 minutes a été réalisé, rassemblant les cinq journées organisées dans la région.

Suite à ces ateliers, le groupe a poursuivi ses travaux dans la perspective du séminaire national de restitution, organisé par la FNCAUE le 6 février 2018 à Montpellier.



• Journées Européennes du Patrimoine

Participation des CAUE 30 et 34 à la manifestation «Fichues façades», organisée les 16 et 17 septembre à Sumène (30).

L'objectif de cette manifestation était de mettre en valeur les savoir-faire artisanaux liés au patrimoine bâti traditionnel et plus particulièrement à la restauration des façades anciennes.

Ont participé à cette journée la CAPEB, le Parc National des Cévennes, la Fondation du patrimoine, les Maisons Paysannes de France, l'Ordre des Architectes et plusieurs artisans et marchands de matériaux anciens qui ont animé des stands sur le très bel espace du «Plan» en bordure du Rieutord.

Deux visites du cœur ancien de Sumène, animées par le CAUE 30, et une table ronde ont complété la manifestation qui a été précédée par une session de formation de deux jours destinée aux architectes et professionnels du bâtiment, autour de la mise en œuvre d'enduits, peintures et finitions.

- Observatoire Photographique des Paysages d'Occitanie

Participation à la journée d'échange sur le thème «Rencontre des Observatoires des Paysages d'Occitanie», organisée le 17 octobre à Carcassonne par le comité d'animation du réseau Paysage en Occitanie de la DREAL. Présentation d'OPP participatifs, de Grands Sites, etc... De nombreux échanges entre différents acteurs d'OPP ont eu lieu afin de réfléchir à l'utilisation de ces fonds.

La DREAL Occitanie souhaite fédérer tous les Observatoires recensés dans la région.

• Centres Bourgs

En lien avec la politique régionale de soutien en direction des bourgs-centres d'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, la Région et les CAUE d'Occitanie ont initié un cycle d'ateliers de travail en 2017. Ces journées, qui allient observation de terrain et réflexion sur des problématiques multidimensionnelles, proposent aux élus locaux et aux professionnels de confronter leurs points de vue sur le contexte d'une collectivité qui pourrait potentiellement candidater à la démarche régionale.

Le CAUE de l'Hérault a participé à la journée consacrée au cas de Castelnaudary (11) le 24 octobre. Un compte-rendu a été établi par le CAUE 11 suite à ces échanges et transmis à la municipalité de Castelnaudary.

• animateurs VVF

Participation à la journée régionale le 9 novembre à Toulouse, rassemblant tous les animateurs régionaux et départementaux, dont quelques CAUE. Le Comité Régional du Tourisme d'Occitanie, après analyse du fonctionnement actuel de chaque département, a présenté le nouveau dispositif régional qui serait appliqué en 2018 avec une mission régionale pour la programmation de visites dans les communes.

• Réseau Paysages d'Occitanie

Participation à la 1^{ère} réunion du Groupe d'échange Paysage Occitanie, le 20 février à Carcassonne, sur le thème du conseil et de l'accompagnement des collectivités et de la sensibilisation/information/formation auprès des différents publics.

Participation à la journée thématique organisée par la DREAL «Habiter le littoral : prendre en compte les savoirs écologiques et paysagers» le 24 novembre à Vinassan (11).

• CLUB PLUi Occitanie

Participation à la journée du 28 novembre à Carcassonne proposée par le CLUB PLUi Occitanie et la DREAL intitulée «La prise en compte des enjeux d'habitat dans les projets de planification d'urbanisme».

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• PierresVives le 16 février le 12 octobre	- Vernissage de l'exposition «ré-inventons notre habitat», conçue et réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie - Conférence «Encore Heureux, à la recherche du ré-emploi» avec Julien Choppin membre fondateur du collectif d'architectes Encore Heureux. À partir de l'exposition, conçue pour le Pavillon de l'Arsenal à Paris «Matière Grise – Matériaux/Réemploi/Architecture», Julien Choppin a présenté la démarche atypique de l'agence qui encourage à consommer «plus de matière grise» pour consommer «moins de matières premières».
• Café Patrimoine & Architectures le 22 février le 31 mai le 7 décembre	- Conférence «Lumière et gravité» avec Marc Mimram, architecte. - Conférence «À l'ombre des arbres - la place essentielle des arbres dans les aménagements urbains» avec Hervé Piquard, architecte urbaniste atelier Sites. - Conférence «Architecture, Design, Mode, Art – Construire et vivre avec la nature» Rencontre avec G. Bounoure et C. Genevaux auteurs du livre «Le liège» dans la collection Matières Premières, et conférence du Dr Architecte R. Maleczek autour des recherches sur les formes biométiques et les matériaux durables.
• Espaces de Biodiv'! à Paris le 8 mars	Trame verte et bleue : «de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale». Séminaire d'échange organisé par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le MEEM et Régions de France, et avec la participation de l'Agence Française pour la biodiversité.
• Trame Verte et Bleue le 8 juin	Journée d'échanges «Connectivité spatiale et fonctionnelle pour la conservation», avec entre autres objectifs «Favoriser les échanges entre chercheurs et acteurs opérationnels pour identifier le rôle des analyses de connectivité issues de la recherche dans la prise de décision dans le cadre des politiques de planification territoriale, notamment la Trame verte et bleue». Rencontre organisée par l'Irstea.
• Revitalisation des centres anciens le 19 juin	Séminaire organisé par la communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à Bessan, en présence de nombreux acteurs institutionnels.
• Chaufferie au bois le 21 juin	À Saint-Thibéry Première réunion des utilisateurs de chaufferie au bois du département de l'Hérault, organisée par l'Association des Communes Forestières qui anime depuis 2006 la Mission Bois Énergie 34.
• Actions santé-environnement le 29 juin	Journée «état des lieux» territorialisée des actions santé-environnement en Occitanie, organisée par Graine LR en partenariat avec l'IRPS Occitanie.
• «Le Off du développement durable» le 29 juin	Journée organisée à l'ENSAM par ECOBATEP-LR et E-dans l'Au (en simultané avec Lyon, Marseille et Paris) «Donner de la lisibilité aux projets pionniers, aujourd'hui hors-normes, mais qui préfigurent les façons de faire, les solutions architecturales et techniques de demain.»
• Rénovation énergétique le 15 septembre	Journée d'information «Rénovation énergétique : comment financer les travaux de ma copropriété» organisée par l'ALE et l'ADIL avec le soutien de l'ANAH
• Les projets durables en milieu rural le 20 septembre	Journée de sensibilisation à la démarche «Les projets durables en milieu rural. Pour qui ? pourquoi ? comment ?», organisée à Clermont-l'Hérault par la DDTM sat-ouest et le Cerema.
• Observatoires des Paysages d'Occitanie le 17 octobre	Journée d'échange «Rencontre des Observatoires des Paysages d'Occitanie» organisée par le comité d'animation du réseau Paysage en Occitanie de la DREAL à Carcassonne (11).
• Gestion des déchets le 16 novembre	Colloque à Toulouse (31) sur la gestion des déchets en Occitanie : mise à disposition des plaquettes du CAUE «Quels Végétaux pour le Languedoc Roussillon» pour une sensibilisation et une orientation des collectivités vers des espèces moins gourmandes en eau et moins productives en feuillage et déchets.

LA VIE DU CAUE 34

• Participation du personnel à des colloques, rencontres, ateliers, conférences...

Cadre	Thème
• Habiter le littoral le 24 novembre	Journée thématique d'échanges sur le thème «Habiter le littoral : prendre en compte les savoirs écologiques et paysagers» organisée par le Réseau Paysages Occitanie à Vinassan et Narbonne (11).
• Partager l'architecture avec les enfants les 24 et 25 novembre	Colloque «Partager l'architecture avec les enfants» organisé à Bordeaux (33) par Arc-en-Rêve Centre d'Architecture, sous l'égide du Ministère de la culture.
• Club PLUi le 28 novembre	Club PLUi Occitanie «La prise en compte des enjeux d'habitat dans les projets de planification d'urbanisme», rencontre organisée par la DREAL à Carcassonne (11).
• Café Climat le 30 novembre	«Pourquoi la rénovation globale est-elle plus avantageuse ?». Organisé par l'ALE, avec des interventions du GIE Arthe Group (Groupement d'Intérêt Économique autour de la rénovation thermique) et des conseillers Espace Info Énergie de l'ALE.
• Architecture/Paysages le 1 ^{er} décembre	2 ^{ème} conférence multi-acteurs «La reconquête des centres bourgs», organisée par les CAUE et le Commissariat à l'Égalité des Territoires (CGET) du Massif Central à Decazeville (12). Échanges autour d'expériences, de pratiques et de démarches innovantes.
• Éclairage public le 5 décembre	Participation à la réunion d'information sur l'éclairage public à Olargues, à destination des élus des communes héraultaises du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.
• «Zéro phyto» le 7 décembre	Journée régionale de la FREDON Occitanie à Gruissan (11) avec des conférences pour l'attribution du label «Zéro phyto» aux communes ayant réalisé des opérations exemplaires pour l'arrêt des pesticides en espaces publics.
• Forum ÉnerGaïa le 13 décembre	Participation à l'ouverture du 11 ^{ème} Forum ÉnerGaïa par Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, et à la table ronde inaugurale : la transition, un projet de société (Cynthia Fleury, Bertrand Piccard, Cyril Dion), et la conférence «Images du monde de demain».

• Participation à des visites

Cadre	Thème
• Copropriété à Castelnau-le-Lez le 14 juin	Visite d'une copropriété isolée par l'extérieur, en cours de travaux, dans le cadre de l'Atelier copropriétés organisé par l'ALE «ravalement ou isolation par l'extérieur ?».
• Clocher de l'église désacralisée Sainte Anne à Montpellier le 18 mai	Visite du chantier de restauration du clocher de l'église désacralisée Sainte Anne «La pierre et les interventions sur le bâti ancien», 5 ^{ème} rencontre organisée par la Capeb.
• Maison à ossature bois à Claret le 29 mai	Visite d'un chantier de maison à ossature bois en autoconstruction, isolation écologique, chanvre et paille.
• École à Juvignac le 13 décembre	Visite du groupe scolaire Nelson Mandela, bâtiment à ossature bois et modulable, commentée par Stéphane Goasmat, l'architecte concepteur et SELVEA, entreprise mandataire.

• Formations professionnelles du personnel

Projet de Branche FNCAUE

- **«Ambassadeurs des matériaux bio-sourcés : sensibiliser et conseiller les acteurs de la construction»**, organisée par le Centre de Valorisation des Ressources Humaines, du 24 au 26 janvier, à Toulouse.
- **«Version 3 du logiciel Kentika»** (documentation, migration base de données, portail en ligne et revue de presse), les 26 et 27 avril au CAUE
- **«S.Pass Territoire»**, logiciel de saisie et plateforme collaborative utilisés dans le cadre de l'appel à projet européen Massif Central piloté par le CAUE de la Haute Vienne, les 3 et 4 avril à Limoges
- **«Urbanisme, climat, énergie»** les 28 et 29 mars dans la Drôme. Cette formation fait suite à la formation «Urbanisme et énergie» co-organisée par le CAUE34 l'an dernier.
Deuxième session les 16 et 17 novembre en Savoie, à Chambéry et Montméliant-la-Solaire «Réussir la transition énergétique de nos territoires à l'appui d'outils : déclinaison depuis l'entrée territoriale ScoT jusqu'au PLU (PLUi en cours), TEPOS, ...» co-organisée par la Fédération Nationale, le CAUE 73, l'UR des CAUE ARA, le réseau Flame et l'ADEME.
Parmi les quelques thèmes abordés : territoires en transition, biovallée, écosite, centrales villageoises. Environ 25 participants.
- **«Éco-quartiers et montage économique des opérations d'aménagement durable»** organisée par les ministères de la Cohésion des Territoires et de la Transition écologique et solidaire, à la DREAL à Montpellier les 3, 4 et 5 mai.
- **«Voir et comprendre l'architecture»** formation ouverte aux personnels non-architectes des CAUE et d'autres organismes, co-organisée par l'UR des CAUE Île-de-France et la Fédération Nationale, à Paris les 20, 21, 22 septembre et les 18, 19, 20 octobre.
- **«ITE Isolation Thermique par l'Extérieur en pratique, notamment les isolants biosourcés»** formation organisée par E dans l'AU et l'association Passerelles, à Saint-Jean-de-Védas les 20 et 21 septembre.
- **«Membre des équipes»**, à Paris les 27 et 28 septembre, session de perfectionnement organisée par la Fédération Nationale des CAUE.
- **«Atheba Pro – Amélioration thermique du bâti ancien»** les 23, 24 et 25 octobre à Nîmes, organisée par le CAUE30, en partenariat avec Maisons Paysannes de France et le Cerema. Cette formation a pour but d'atteindre les objectifs contemporains de confort et d'économie d'énergie dans le bâti ancien, par la connaissance de ses qualités thermiques naturelles d'hiver et d'été, en comprenant son fonctionnement hygrothermique, en sachant choisir les interventions compatibles, efficaces et pérennes. Le programme est soutenu par les ministères de la Cohésion des Territoires, de la Culture et les grandes organisations professionnelles : CAPEB, FFB, Architectes du Patrimoine.

Le Conseil d'Administration en 2017

Le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois en 2017, conformément aux statuts : les 7 mars, 9 mai et 28 novembre au siège social du CAUE à Montpellier. Ont siégé les 22 administrateurs suivants :

6 représentants des collectivités locales

Julie GARCIN SAUDO, Conseillère Départementale du canton de Pézenas, Présidente du CAUE
Anne AMIEL, Conseillère Départementale du canton de Pignan
Marie-Christine BOUSQUET, Conseillère Départementale du canton de Lodève, vice-Présidente †
Michaël DELAFOSSE, Conseiller Départemental du canton de Montpellier 2, vice-Président
Audrey IMBERT, Conseillère Départementale du canton de Mèze
Sylvie PRADELLE, Conseillère Départementale du canton de Frontignan-La Peyrade

3 représentants de l'État

Vincent STANEK, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale
(représenté par **Christian MACCOTTA**, Conseiller pédagogique départemental)
Gabriel JONQUÈRES D'ORIOLA puis **Sophie LOUBENS**, Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (représentée par **Bernard DEBROAS**, Adjoint au chef de l'UDAP)
Matthieu GRÉGORY, Directeur de la DDTM (représenté par **Xavier EUDES**, Directeur adjoint)

2 personnes qualifiées

Michèle BOUIS, Architecte honoraire
Emmanuel NÉGRIER, Enseignant à l'Université Montpellier 1, Directeur de recherches au CNRS

4 représentants des professions concernées

Valérie GARNIER, Architecte, Représentant l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon
Eugène GRÉAU, Urbaniste qualifié OPQU Vice-Président de ULR (Urbanistes du Languedoc-Roussillon)
Marie GUILPAIN, Paysagiste, Représentant la Fédération Française du Paysage du Languedoc-Roussillon
(représenté par **Guillaume MORLANS**, Paysagiste)
Ivan KANTCHOVSKY, Architecte, Représentant l'USALR (Union Syndicale des Architectes L-R)

6 membres élus par l'Assemblée Générale

Jacques ADGÉ, Maire de Poussan
Jean-Claude BRANVILLE, 1^{er} Adjoint à Olargues
Alain DEREY, Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier
Philippe LENOIR, Maire-adjoint de Lavérune, délégué à l'Urbanisme et aux travaux
Loïc FATACCIOLI, Conseiller Municipal délégué au Patrimoine à Boisseron
Serge PESCE, Maire de Maraussan

1 représentant élu par le personnel siégeant avec voix consultative

Rosa INACIO, Assistante de direction

2 élus invités permanents

Marc RIVIÈRE, Maire-adjoint de Saint-Bauzille-de-Putois
Patrice HANRIOT, Maire-adjoint à l'Urbanisme de Saint-Chinian

L'Assemblée Générale en 2017

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue à la Maison de la Nature et du Tourisme vert «Terra Cór» à Montoulieu, le mardi 30 mai 2017.

Les assemblées générales annuelles du CAUE sont l'occasion d'aller à la rencontre des territoires et de leurs élus afin de mieux faire connaître cet organisme départemental et ses missions de service public. Le village de Montoulieu, qui a accueilli cette journée, a donné l'occasion d'illustrer, de façon concrète, l'accompagnement que mène le CAUE auprès des communes en milieu rural. Les travaux de l'Assemblée Générale se sont poursuivis par la visite des logements sociaux de la commune, en compagnie du Maire et de ses élus.

Le quorum n'ayant pas été obtenu, une 2^{de} Assemblée Générale s'est tenue au siège social du CAUE à Montpellier le 22 juin.

En 2017, sont à noter 6 nouvelles adhésions : *Carlenecas et Levas, Mérifons, Montaud, Ste Croix-de-Quintillargues, Cté de communes Grand Pic Saint-Loup et Cté d'Agglo Pays de l'Or*

et 9 radiations : *Aumelas, Cournonsec, Lieuran-Cabrières, Montagnac, Centre gestion fonction publique territoriale, Cté d'Agglo du Bassin de Thau, Chambre d'Agriculture et, pour cause de fusion : Cté de communes le Minervois et Cté de communes Orb-Jaur*

Soit un total en 2017 de **209** membres, dont **22** administrateurs et les **187** membres actifs adhérents suivants :

Jean ARCAS, Président du Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles

Claude ARNAUD, Président de la Cté de communes du Pays de Lunel

Alain BARBE, Président de la Cté de communes Grand Pic Saint-Loup

Josian CABROL, Président de la Cté de commune Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur

Emilio CAMPOS, Directeur de Hérault Aménagement

Alain CARALP, Président de la Cté de communes La Domitienne

Vincent GAUDY, Président de Hérault Habitat

Mathieu GUILLOT, Directeur de la Cté de communes Lodévois Larzac

Antoine MARTINEZ, Président de la Cté de communes Grand Orb

Jacques RIGAUD, Président de la Cté de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises

Stephan ROSSIGNOL, Président de Pays de l'Or Agglomération

Daniel VIALELLE, Président du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc

Louis VILLARET, Président de la Cté de communes Vallée de l'Hérault

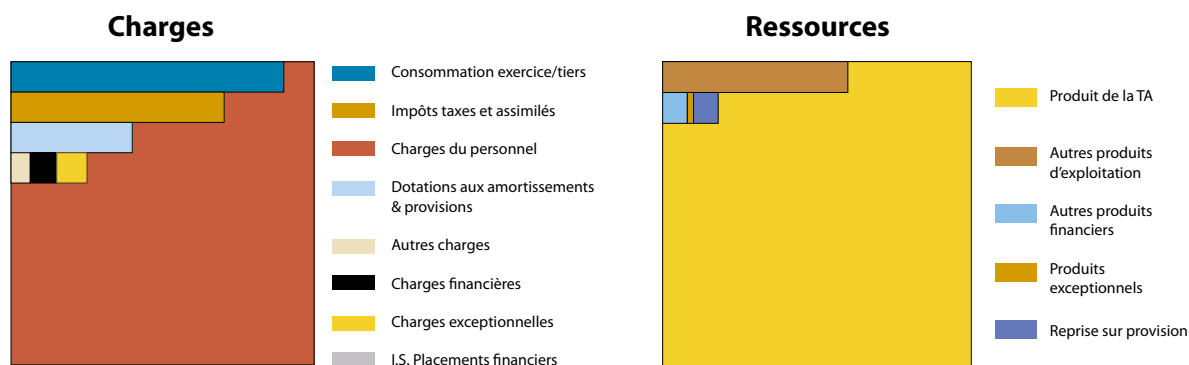
Louis VILLARET, Président du Sydel du Pays Cœur d'Hérault

173 communes

(auxquelles s'ajoutent les 5 communes adhérentes siégeant au CA : Lavérune, Maraussan, Boisseron, Olargues, Poussan)

Abeilhan	Courniou-les-Grottes	Montarnaud	Saussines
Adissan	Cournonsec	Montaud	Sauteyrargues
Agel	Cournonterral	Montbazin	Sérignan
Alignan-du-Vent	Creissan	Montblanc	Servian
Aniane	Cruzy	Montoulieu	Siran
Argelliers	Fabrigues	Mourèze	Sorbs
Assas	Faugères	Mudaison	St André-de-Sangonis
Assignan	Félines-Minervois	Murviel-les-Béziers	St Bauzille-de-Montmel
Aumelas	Ferrals-les-Montagnes	Murviel-les-Montpellier	St Bauzille-de-Putois
Aumes	Florensac	Néffies	St Brès
Autignac	Fontanès	Nissan-les-Ensérune	St Chinian
Balaruc-le-Vieux	Fontés	Nizas	St Christol
Bassan	Fraïsse-sur-Agout	Notre Dame-de-Londres	Ste Croix-de-Quintillargues
Belarga	Frontignan la Peyrade	Octon	St Drézéry
Berlou	Gabian	Olonzac	St Etienne-de-Gourgas
Bessan	Ganges	Oupia	St Gély-du-Fesc
Le Bosc (conv° Salagou)	Garrigues	Pailhes	St Génies-de-Fontedit
Le Bousquet d'Orb	Gigean	Palavas-les-Flots	St Génies-de-Varensal
Bouzigues	Gignac	Paulhan	St Georges-d'Orques
Brénas (conv° Salagou)	Grabels	Pégairolles-de-l'Escalette	St Gervais-sur-Mare
Brissac	Graissessac	Pérols	St Hilaire-de-Beauvoir
Campagne	Jacou	Pézénas	St Jean-de-Buèges
Camplong	Jonquières	Pézènes-les-Mines (conv° Salagou)	St Jean-de-Corniès
Candillargues	Lamalou-les-Bains	Pignan	St Jean-Minervois
Capestang	Lansargues	Plaissan	St Jean-de-Védas
Carlenecas et Levas	Lattes	Poillhes	St Martin-de-Londres
Cassagnoles	Laurens	Pomérols	St Mathieu-de-Trévières
Castries	Lauret	Portiragnes	St Maurice-Navacelles
La Caunette	Lespignan	Le Pouget	St Pargoire
Causse-et-Veyran	Lieuran-Cabrières	Poujol-sur-Orb	St Pons-de-Thomières
Causse-de-la-Selle	Lignan-sur-Orb	Pouzols	St Vincent-de-Barbeyrargues
Le Caylar	La Livinière	Prades-le-Lez	Sussargues
Cazedarnes	Lodève	Le Puech (conv° Salagou)	Teyran
Cazouls-les-Béziers	Loupian	Puilacher	La Tour-sur-Orb
Cebazan	Lunas	Puissalicon	Le Triadou
Cers	Lunel	Puisserguier	Vacquières
Cessenon-sur-Orb	Margon	Quarante	Vailhauquès
Cesserac	Les Matelles	Les Rives	Valergues
Clapiers	Mauguio	Romiguières	Valflaunès
Claret	Mérifons	Roquessels	Valros
Clermont-l'Hérault	Mèze	Salasc	Vendres
Colombières-sur-Orb	Minerve	La Salvétat-sur-Agout	Vérargues
Colombiers	Mons-la-Trivale	Saturargues	Vic-la-Gardiole
Coulobres	Montagnac	Saussan	Villeneuve-les-Maguelone
			Viols-en-Laval

Le compte de résultat 2017



. En matière de recettes :

En 2017, le Département a voté la contribution de la TA à 2.5 % en affectant 0.3 % au CAUE et 2.2 % à la politique de protection des ENS. Un montant «plancher» a été fixé à 1 550 000 € pour 2017. En raison d'une perception de TA plus importante que prévue, un avenant d'avril 2018 fait l'objet d'un versement complémentaire d'un montant de 13 676 €. Les produits de la TA sont en très léger retrait par rapport à l'exercice précédent de 0.72 %.

Le montant global des produits de fonctionnement est donc finalement en retrait de 3.58 %, par rapport à 2016, en raison d'une diminution des autres produits de gestion ainsi que des produits financiers et cela malgré le maintien des cotisations à 36.679 € et l'augmentation des subventions.

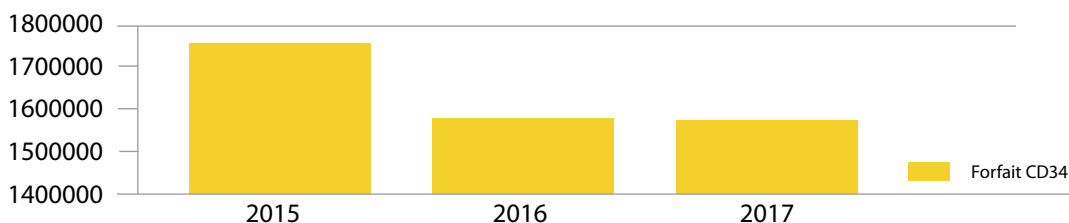
. En matière de dépenses :

Globalement, l'ensemble des dépenses est en augmentation de plus de 9 % par rapport à 2016. Si certaines des charges sont en diminution, il est à noter que d'autres postes sont en augmentation. Les dernières acquisitions de logiciels ont été imputées dans le compte de charges «Entretien matériels de bureau» d'où une augmentation de ce poste. Les charges du personnel sont elles aussi en augmentation de près de 12%. Cette augmentation est liée, d'une part, au réajustement indiciaire de l'exercice et, d'autre part, à la renégociation des avenants aux règlements des comptes d'épargne entreprise PEE et PERCOI. Il est rappelé qu'un effort continu et significatif a été porté par le personnel depuis 2013.

Les dotations aux amortissements liées aux travaux du centre de ressource ont été comptabilisées depuis le second semestre de l'exercice 2016.

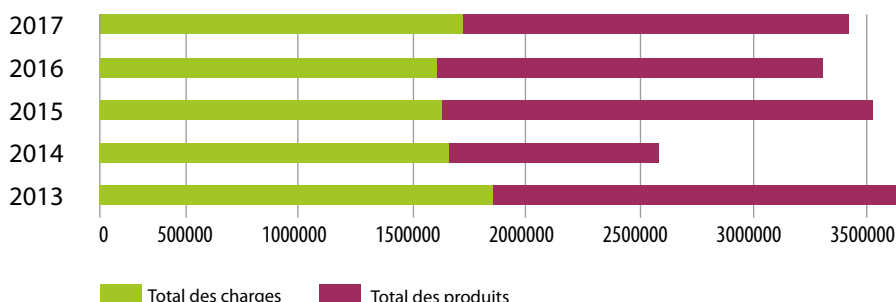
Globalement : au final, le résultat net de l'exercice s'établit à un excédent de 136.616,37 euros.

Évolution des produits de fonctionnement des 3 dernières années



Depuis 2013, les produits de fonctionnement proviennent d'un montant forfaitaire annuel attribué par le Conseil Départemental de l'Hérault.

Récapitulatif des charges et produits des 5 dernières années



*«L'architecture est une expression
de la culture. La création architecturale,
la qualité des constructions,
leur insertion harmonieuse dans
le milieu environnant, le respect des
paysages naturels ou urbains ainsi que
du patrimoine sont d'intérêt public»...*

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
tél. 04 99 133 700 / fax 04 99 133 710
caueherault@caue34.fr
<http://herault.caue-lr.org>

